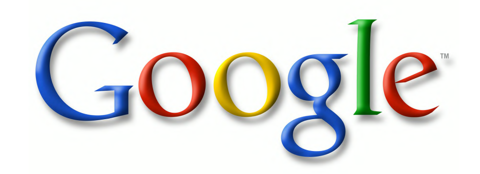
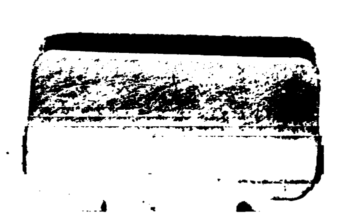



UC-NRLF
$B 90 175



LA SUÈDE

SON DÉVELOPPEMENT MORAL, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LA SUÈDE

SON DÉVELOPPEMENT MORAL, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR

C.-E. LJUNGBERG

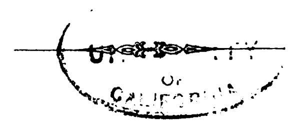
AVEC TRENTE ET UN TABLEAUX

TRADUIT PAR

L. DE LILLIEHÖÖK

ANCIEN OFFICIER DE CAVALERIE





PARIS

IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Cᵉ

5, RUE COQ-HÉRON, 5

1867

AVANT-PROPOS DU TRADUCTEUR

C'est en exprimant toute notre gratitude pour la confiance dont on a bien voulu nous honorer, que nous livrons à la publicité française un ouvrage qui nous semble, sous tous les rapports, si achevé, et qui aura en France, nous l'espérons du moins, un succès mérité. Si la traduction paraît quelquefois un peu trop littérale, c'est que nous avons voulu rendre plus fidèlement la pensée entière de l'auteur.

Cet exposé, quoique succinct, permettra au public français de s'initier aux progrès intellectuels et matériels d'un peuple qui a toujours éprouvé pour la France une vive sympathie, et qui lui a gardé depuis la guerre de 30 ans un sentiment de sincère reconnaissance.

C'est au gouvernement de l'ancienne France que nous devons d'avoir pu soutenir cette longue lutte, dans laquelle les vaillants soldats de Gustave-Adolphe, malgré leur nombre toujours inférieur, sont presque constamment restés vainqueurs sur tous les champs de bataille, lutte qui a fini pour la Suède par une paix à jamais glorieuse, celle de Westphalie.

La section suédoise à l'Exposition universelle ne peut certes pas avoir la prétention de rivaliser avec celle des grands Etats; nous y sommes cependant dignement représentés, et cette exposition donne une preuve évidente de nos progrès industriels sous le règne libéral et éclairé du petit-fils de Bernadotte, auquel la Suède doit déjà sa nouvelle représentation nationale et bien d'autres institutions conformes à l'esprit de notre temps. Ces réformes, entreprises par l'initiative de Charles XV, assureront à ce prince une belle page dans l'histoire de la Suède, à côté de ses illustres prédécesseurs de la famille de Wasa.

Paris, juin 1867.

TABLE DES MATIÈRES



LA SUÈDE

SON DÉVELOPPEMENT MORAL, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La nation suédoise, malgré sa pauvreté et le nombre restreint de ses habitants, n'a pas craint jadis d'accepter le combat sur les grands champs de bataille de l'Europe; mais aujourd'hui elle ne cherche plus la gloire si incertaine de la guerre. Satisfaite de la possession d'un pays dont la disposition et la configuration semblent l'œuvre intelligente de la nature, et bien persuadée qu'une union de plus en plus intime avec le peuple norwégien assure une base plus solide à l'indépendance de la Péninsule scandinave, cette nation s'est consacrée à la grande œuvre du progrès social, véritable moyen de réaliser le bonheur des populations, sans toutefois oublier les exigences et les ressources modernes pour la défense de ses foyers.

La Suède travaille à faire valoir les riches produits de son sol et de ses montagnes, et à élever le niveau moral

du peuple ; en un mot, elle s'attache à répandre le bien-être matériel et intellectuel jusque dans les moindres chaumières. Elle croit ainsi avoir trouvé le vrai but de son activité, bien persuadée qu'en le poursuivant, elle se prépare un avenir de prospérité qui ne sera pas sans gloire.

Il est vrai que cette œuvre modeste de civilisation se fait sans bruit et n'attire pas l'attention du monde. Les regards en général, même ceux des États de premier ordre, se portent de préférence sur les faits qui, dans le champ de la politique, sont appelés à provoquer le calme ou les tempêtes, à décider de la paix ou de la guerre et, par cela même, du sort des nations. A bien plus forte raison, regarde-t-on d'un œil distrait le développement des forces et des ressources d'un peuple de second ordre. Et cependant les progrès moraux, intellectuels et matériels d'un petit pays, peu important à la vérité au point de vue de la politique générale, n'offrent-ils pas un intérêt réel plus considérable à l'observateur sérieux, un champ plus vaste au penseur, et des leçons plus instructives que les coups de vent de la politique dans les régions élevées où règne la puissance du jour?

Telle est du moins notre opinion, et, dans l'espoir que cet avis sera partagé, nous avons osé entreprendre de faire un exposé succinct du degré de développement intérieur d'un pays dont souvent, à l'étranger, on est disposé à déprécier la force matérielle plus encore peut-être que l'importance politique, parce qu'on n'a de ses progrès, généralement, qu'une très-superficielle connaissance.

Notre intention ne saurait être toutefois, dans les limites où les circonstances nous circonscrivent, de présenter un exposé complet de la situation intérieure de la

Suède; mais nous avons cru que, chez les nations amies, on accueillerait avec bienveillance quelques renseignements destinés à faire connaître plus exactement un peuple qui, par la transformation complète de ses lois, de son industrie, de ses établissements d'éducation et de sa représentation nationale, a cherché à se rendre digne des souvenirs du passé et de la position qu'il occupe dans le Nord scandinave.

I

PAYS ET POPULATION

La Péninsule scandinave n'est attachée au continent européen que par un isthme resserré entre l'Océan glacial et le golfe de Bothnie.

En outre de sa situation péninsulaire, il faut remarquer cette particularité, que le courant, qui conduit l'eau échauffée des régions tropicales tout près de ses côtes occidentales, donne aux Royaumes-Unis, entre autres avantages, celui d'une température plus douce qu'en aucune autre contrée de la même latitude ; et, si la nature l'a moins favorisé que les pays méridionaux, où la fertilité supplée au travail, elle n'a cependant pas refusé à l'ouvrier du sol plus rude de la Suède sa récompense méritée.

Dans les parties basses du pays et dans les régions qui ne dépassent point une hauteur de 400 à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, les terres cultivées se composent d'argile et de marne argileuse; cette nature de terrain, assolée avec soin et discernement, donne généralement un rendement fructueux.

La partie méridionale de la Scanie offre cependant une exception à cet égard; les terres cultivées de cette province se composent de fragments de substances mêlées de chaux et d'argile appartenant aux formations de silex et de craie. Ce sol est un des plus productifs.

Dans les régions qui, au contraire, sont situées à plus de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer, telles que le Småland, les parties méridionales de Vestergothie et septentrionales du Wermland, comme dans la plus grande partie des provinces du nord, on trouve, outre de vastes tourbières, une sorte de terre sablonneuse mêlée de gravier, originairement formée par une espèce de cailloux brisés et décomposés par des chutes successives.

La fertilité de ce terrain dépend essentiellement de sa composition originelle; le gravier provenant des montagnes de plus ancienne formation, et ce sont les plus nombreuses, présente un sol qui exige beaucoup de travail, mais qui n'est point ingrat. Quant aux terrains formés de silex, avec des couches de chaux mêlées d'argile et d'ardoises lamellées, dont l'exploitation dans ces contrées, notamment dans les provinces de Jemtland et de Vestergothie, a une extension considérable, ils sont de qualité supérieure et ils récompensent abondamment le cultivateur.

Pour un étranger qui, après avoir parcouru le centre peu accidenté de l'Europe, entre en Suède, ce pays, par la variation continuelle de ses vallées et de ses collines, paraîtra bien montagneux; on ne peut cependant considérer comme pays de hautes montagnes que les plateaux qui, dans les provinces septentrionales, s'inclinent vers le golfe et la chaîne qui sépare la Suède de la Norwége,

et la province de Smaland, située au midi. Un tiers environ de la surface de la Suède, 1,265 milles carrés (144,595 kil. carrés), n'est qu'à 300 pieds (89 mètres) au-dessus du niveau de la mer; les deux cinquièmes à peine de la surface sont à 800 pieds (238 mètres) et un douzième seulement est à 2,000 pieds (594 mètres).

Par suite des formations si variées de cette vaste surface (441,595 kil. carrés), la Suède peut être considérée comme divisée en trois groupes. La province de Scanie (1) se compose principalement de pays plats, dont les terres, de formation plus récente, sont mieux assolées et des plus productives, et où l'on cultive, à peu d'exceptions près, les mêmes plantes que dans le nord de la France. Dans la partie située entre cette province et le fleuve du Dal, partie que l'on peut regarder comme le centre du pays, on trouve une culture plus variée, sur une surface qui est cependant moins étendue, mais dont le terrain, de formation plus ancienne, est partagé en différents assolements, mélange de terres cultivées, de prairies, de pâturages et de forêts, suivant la nature locale.

Avec le progrès de la culture, en faisant écouler l'eau des lieux humides, qui sont par conséquent les plus exposés à la gelée, on conquiert de jour en jour à la végétation les pays du Nord. Le blé, que l'on croyait ne pouvoir faire mûrir au delà d'Upland, province située tout près de Stockholm, est maintenant cultivé, quoi-

(1) La province de Scanie comprend deux gouvernements ou départements, celui de Christianstad et celui de Malmohus, avec une superficie totale de 93 61 milles carrés ou 10,694 kil. carrés, et une population (1865) de 527,496 habitants.

qu'avec des succès divers, jusqu'au fleuve du Dal; le seigle l'est également jusqu'à Tornéa, situé au 66° degré de latitude, quoiqu'il ait besoin de 14 mois, depuis sa semence, pour mûrir sous ce climat rigoureux; l'orge, la plus ancienne des graines cultivées chez nous, se développe à la perfection dans nos provinces septentrionales, sous la lumière vivifiante d'un soleil qui, pendant certaines saisons, ne se couche pas pour ainsi dire sur ces contrées. Il ne faut à l'orge que sept à huit semaines pour parvenir à une maturité parfaite, et l'on a fait l'observation que les grains provenant de cette province, qui sont semés dans le midi du pays, y mûrissent plus promptement et donnent une plus abondante moisson.

Un trait remarquable du paysage suédois, c'est l'abondance de l'eau. Kolen (chaîne de montagnes qui sépare la Suède de la Norwége) et les autres chaînes de montagnes dont le pays est traversé, donnent naissance à des fleuves nombreux et considérables, qui forment dans leurs parcours des chutes imposantes, comme par exemple : celle du fleuve Luleà, nommé *Njommelsaskas* ou *Harsprånget*, qui a une hauteur de 78 mètres, comme encore la chute que forme le fleuve du Dal, à Elfkarleby (1), si renommée pour sa beauté.

(1) Les chutes d'eau si renommées de Trollhattan, ayant ensemble une longueur de 1069 mètres sur une hauteur de 33 mètres, sont formées par le fleuve de Gota, qui procure au grand lac de Venern (d'une surface de 46 milles carrés ou 325,504 hectares), son seul écoulement vers la mer. Cependant, Peterson, dans sa brochure intitulée *La nature de Lappland*, prétend que les chutes de Trollhattan produisent un effet bien moins grandiose que celle de Harspranget. Cette dernière est certainement la plus haute cataracte de l'Europe, et même la seule digne de ce nom (*a*).

(*a*) Note du traducteur. — Nous qui avons aussi visité ces contrées,

Un grand nombre de lacs, dont quelques-uns sont d'une vaste étendue dans les parties planes du pays, facilitent, ainsi que de petites rivières et des canaux, la communication intérieure; et quand nous aurons appris à bien soigner notre pisciculture et à faire profiter notre industrie des immenses moteurs naturels que ses fleuves offrent à la Suède (1), nous y puiserons des sources de richesses incalculables.

Des champs nouveaux sont chaque jour mis en culture, et l'on a compté que, de l'année 1835 à l'année 1858, l'agriculture a conquis 616,000 arpents, sans compter 130,000 arpents de prairies, soit ensemble 368,213 hectares. D'après les données officielles, on a calculé, en 1859, que toute la surface des terres labourées se compose de 4,892,000 arpents, et les prairies de 3,906,000; et néanmoins on ne peut évaluer les terres labourées à plus de 13 pour 100 environ, 5 millions d'hectares, du total de la superficie du pays, déduction faite de la superficie des lacs, fleuves, rivières et terrains marécageux, occupant ensemble 498 milles, carrés ou 56,900 kilomètres carrés.

nous sommes complétement de l'avis de M. Peterson; nous ajouterons seulement que le même fleuve offre deux autres chutes d'eau, à Edefors et à Hedensfors, qui également dépassent de beaucoup comme effet pittoresque la chute de Trollhattan et celle du Rhin à Schaffhouse, non-seulement par leur hauteur, mais surtout par leur masse d'eau et par la nature sauvage qui les entoure. La largeur du fleuve de Lulea à Hedensfors est au moins du double de celle du Rhin à Schaffhouse.

(1) Un homme compétent, qui s'occupe de la partie technique, a calculé que, à Venersborg seulement, là où le lac a son écoulement, la masse d'eau qui s'élance est de 20,000 pieds cubes soit de 5,233 hectolitres par seconde; que sa force est de 260,000 chevaux.

En conséquence, si on évaluait à 50 pour 100 seulement la force qu'il est possible d'utiliser dans cette masse d'eau, ce serait encore une force de 130,000 chevaux dont pourrait disposer notre industrie.

Dans un pays d'une aussi vaste superficie que la Suède, où tant de sources de richesses ont été jusqu'ici peu exploitées et où le travail, loin de faire défaut a l'homme actif, manque de bras, la population ne peut que s'accroître rapidement, quand la guerre ou les épidémies n'y viennent pas mettre obstacle. C'est dans ce cas que s'est trouvée la Suède qui, pendant toute la seconde moitié de ce siècle, a joui d'une paix constante.

Il y a 50 ans, ce pays comptait à peine 2 millions et demi d'habitants ; d'après le dernier recensement, à la fin de l'année 1865, sa population était de 4,114,141 âmes. Pendant les premières années de cette période (1816 à 1826), sa population augmenta seulement de 23,925 âmes ou 0,97 pour 100 : mais pendant les cinq dernières années (1861 à 1865), elle s'est accrue dans une proportion plus que double, c'est-à-dire de 50,883 âmes ou 1 32 °/₀. Peu d'Etats en Europe offrent une telle progression.

Il n'est pas douteux cependant que la Suède, quelque puisse être l'accroissement de sa population, dût même cette population doubler, suffise amplement aux besoins de ses enfants. Comme preuve, nous dirons que ce pays malgré ses nombreuses richesses naturelles, ne compte, abstraction faite de la superficie occupée par les lacs, par kilomètre carré, que 10. 3 d'habitant, et dans les provinces septentrionales, Norr et Vesterbotten seulement, un 0. 8. 1. 6 d'habitants par kilomètre. Et c'est précisément dans ces provinces, si peu peuplées, que l'augmentation de la population a été la plus nombreuse. Dans le siècle dernier, tandis qu'elle doublait seulement dans le royaume en général, elle quadruplait et au delà

dans ses provinces. L'accroissement fut presque aussi considérable dans toute cette grande partie qu'on appelle Norrland.

Si l'on ajoute que l'augmentation de la population dans les autres parties du pays est toujours très-progressive, et en même temps que cette population est animée d'un grand esprit d'économie, on doit pouvoir raisonnablement espérer qu'on parviendra, dans un avenir peu éloigné, à faire fructifier ces grands terrains incultes, ces vastes forêts, ces inépuisables minerais, qui se trouvent souvent à fleur de terre, et que la patrie trouvera ainsi un accroissement considérable de force et de population.

Bien que la population de la Suède soit peu en rapport avec la surface du territoire, il y a cependant quelques parties très-peuplées, telles par exemple que le département méridional de Malmohus qui, avec ses 67,6 habitants par kilomètre, est plus habité que la plupart des provinces de France (1), de Prusse et d'Autriche ; la population de ce département, toujours en mouvement ascensionnel, a été de 1861 à 1865, de 46 pour 100 par an.

Nul ne s'étonnera qu'un pays si peu peuplé que la Suède ne possède pas un grand nombre de villes. Si néanmoins Stockholm contient (1865) une population assez élevée de 133,361 habitants, il faut l'attribuer d'abord à sa qualité de capitale, et ensuite à sa situation favorable à l'embouchure du grand lac Malaren sur la mer ; cette situation

(1) La moyenne des habitants de la France était, en 1856, de 68. 3 par kilomètre carré ; 35 départements étaient au-dessus de cette moyenne et 51 au-dessous (Bloch M., *Statistique de la France*, tome 1er, p. 40 et 41).

fait de Stockholm un centre excellent pour le commerce soit des provinces intérieures, soit des villes maritimes des côtes, soit encore de l'extérieur. Les villes principales de la Suède sont ensuite : Gothembourg, avec une population (1865) de 45,541 habitants, ville commerçante, florissante, à l'embouchure du fleuve Gota, sur la mer du Nord; Norrkœping, la ville principale du royaume pour la fabrication des draps et des autres étoffes de laine, qui, la même année, n'avait qu'une population de 22,694 habitants, quoiqu'elle possédât 61 fabriques; Malmœ, comptant 21,889 habitants, port principal pour l'exportation des riches céréales de la province de Scanie; Carlskrona, avec une population (1865) de 16,425 habitants. Cette ville doit sa naissance à un port si heureusement situé; elle renferme les docks, les dépôts et magasins de la marine royale dont elle est en même temps la station la plus importante.

La population, dans ces derniers temps, a pris un plus grand développement dans les villes que dans les campagnes, par suite du progrès industriel; la population urbaine formait, à la fin de 1865, 12-13 °/₀₀ de la population totale du royaume.

Si l'unité de langue et de nationalité est déjà d'importance majeure pour une grande puissance, un Etat de second ordre, qui possède cet avantage, doit s'en estimer d'autant plus heureux que sa force restreinte risquerait beaucoup de s'épuiser dans des luttes qui agitent si souvent les nationalités. La Suède jouit de cette précieuse unité, le mélange des éléments dont se compose la nation suédoise étant parfaitement opéré depuis longtemps sur son vaste territoire, il n'y a que sur la frontière, vers le

Nord, qu'on trouve quelques nationalités non encore fondues. Dans nos provinces septentrionales, la population finoise (selon le recensement de 1860) était de 15,271 âmes, et celle des Lapons nomades de 7,248, soit ensemble 22,519 âmes; en regard de la population totale, c'est seulement 5. 8 p. 100 sur 1,000, chiffre proportionnellement plus minime que dans le pays où l'unité de nationalité est le moins contestée.

Le nombre des étrangers domiciliés chez nous est encore inférieur à celui des habitants nés de nationalités étrangères, inférieur aussi à celui des personnes nées à l'étranger; ainsi, en 1860, on comptait en Suède 7,980 étrangers ou seulement 2.1 sur 1,000; ce chiffre est à la population totale dans la proportion de 2 °/°; tandis qu'il y a en France 10. 5 °/° d'étrangers; en Belgique 21. 8 °/₀; en Suisse, 29. 8 °/₀ et en Hollande, 34 3 °/₀ sur 1,000 (1).

En Suède, l'unité existe aussi au point de vue religieux. La nation professe le culte luthérien, et en 1860 on ne comptait que 1680 personnes, soit 0-4 sur mille, appartenant à d'autres cultes; de ce nombre 1155 étaient israélites, et 353 catholiques. On trouve cependant dans le sein même de l'Église luthérienne des sectes ayant un nombre d'adhérents bien supérieur à celui des individus qui professent des religions étrangères; nous citerons, par exemple, les anabaptistes, dont le culte n'est pas encore reconnu, et que l'on présume être au nombre de 5,000 environ.

(1) Block, M. p. 50.

II

PROGRÈS DE LA LÉGISLATION

Pendant que de violentes tempêtes politiques et des guerres sanglantes dévastaient tant d'autres États de l'Europe, la Suède jouissait du bonheur de pouvoir se consacrer tranquillement à l'amélioration de sa législation, au développement de son enseignement et à l'extension de ses ressources matérielles; si des imperfections ont été signalées, et si les besoins se sont multipliés au point qu'il a fallu remplacer beaucoup des institutions existantes par des institutions plus appropriées à notre époque, les importants résultats de l'activité que la nation a su montrer en cette circonstance prouveront d'une manière irréfragable combien ses efforts ont été sérieux.

Le zèle avec lequel l'Église suédoise, après l'acceptation du rite évangélique luthérien, en 1593, comme religion de l'État, a cherché à se préserver des influences étrangères, avait sans doute pour premier mobile la

crainte que les rois qui régnèrent immédiatement après la réforme ne tendissent à détruire cette réforme même; si cette intolérance contre ceux qui pensent d'une manière différente a pu se faire sentir et se conserver chez nous comme ailleurs, on en est arrivé cependant peu à peu à une appréciation plus libérale. C'est surtout à partir de l'année 1860 que la législation a fait de notables progrès, et, depuis lors, il n'est plus défendu à personne d'embrasser et de professer une autre religion. Certaines conditions, il est vrai, imposées par des lois édictées dans la même année, ont donné lieu à des observations et à des projets qui, sous peu sans doute, amèneront la reconnaissance d'une liberté religieuse complète.

La législation suédoise marche évidemment, depuis quelques années, vers ce but. Les sujets suédois du culte israélite qui, aux termes de la loi de 1838, ne pouvaient, sans la permission du roi, s'établir que dans quatre de nos plus grandes villes, ont, depuis 1860, le droit de s'établir partout et d'acquérir des propriétés foncières et territoriales. Le mariage entre israélites et luthériens est permis depuis 1863, et, à cette époque, le mariage civil est entré pour la première fois dans la loi suédoise. Dans les mariages mixtes, si le père appartient à une religion étrangère, il lui est permis, en vertu de la loi de 1860, d'élever ses enfants dans la religion qu'il professe, lors même que la mère appartiendrait à l'Église de l'État. L'obligation de communier est abolie depuis 1863; il en est de même des restrictions que contenait la législation précédente, relativement au choix du prêtre pour le baptême et la communion; elles avaient déjà été rapportées quelques années auparavant par la loi de 1859; enfin,

l'interdiction des réunions religieuses et les lois si sévères contre ceux qui administraient le baptême et la communion, ont été également rapportées ou modifiées.

En contradiction à cette tolérance, qui distingue le paragraphe 16 de la loi fondamentale, il a été statué dans le paragraphe 28 de la même loi que quiconque ne professe pas le culte pur évangélique sera exclu de toute espèce de fonctions publiques. Cependant la Diète de 1863 a excepté de cette exclusion les fonctions de médecins, d'instituteurs et celles remplies dans les établissements voués aux beaux-arts et à l'industrie.

Dans la dernière Diète, un projet de loi déjà soumis à la Diète précédente a été présenté en faveur de la liberté des professions; ce projet autoriserait les chrétiens des autres communions et les israélites à occuper des fonctions publiques, excepté les fonctions ministérielles et ecclésiastiques, et certaines places d'instituteurs; adopté à la presque unanimité par la seconde chambre, il a cependant, le 16 février dernier, été rejeté par la première chambre, à une majorité minime de quinze voix; mais le rejet a été motivé surtout par un vice de forme.

Les opinions exprimées à cette occasion dans les deux Chambres, notamment dans la seconde émanée du choix direct de la nation, opinions si faiblement contredites par un petit nombre de voix dissidentes dans la première, ont prouvé qu'on ne saurait longtemps encore ajourner les mesures favorables au principe de la liberté religieuse.

L'opinion publique du pays ne veut rien de restrictif dans les questions qui touchent à la liberté de conscience

et aux idées métaphysiques, et ce sentiment si éclairé doit bientôt trouver son expression dans la législation.

Avec le développement des principes du droit et une appréciation plus juste du but qu'on doit se proposer dans l'application des pénalités en matière criminelle, est née la nécessité d'améliorer nos lois en ce qui touche la condamnation, l'expiation et le traitement à faire subir aux coupables; après de longs travaux, on en est venu à adopter et à promulguer une nouvelle loi pénale plus conforme aux exigences de notre temps. Les anciennes prisons communes, dans lesquelles il était impossible de maintenir une discipline efficace et où ceux qui avaient fait un premier pas sur le chemin du crime venaient achever de se corrompre au contact des criminels endurcis, ont été remplacées, dans tout le Royaume, de 1846 à 1862, par de nouvelles prisons soigneusement installées, et d'après le régime cellulaire.

Les sacrifices si considérables faits, dans ce but, par l'Etat, sacrifices qui ne sont pas au-dessous de 4 millions rixd. ou 5,700,000 francs, n'ont pas été perdus; on en a des preuves incontestables et multipliées dans la grande diminution des cas de récidives et dans la décroissance du nombre des individus qui subissent encore leur peine dans ces prisons.

Une législation améliorée selon les besoins signalés par la jurisprudence civile et militaire, a aussi été préparée et déjà partiellement promulguée après examen par des jurisconsultes distingués du pays (1). Les droits

(1) Nous indiquerons ici notamment les ordonnances royales du 23 août 1851, relatives à une nouvelle loi sur les lettres de change celle

de la femme, depuis longtemps négligés, quant à sa faculté de partager, dans les successions, avec son mari ou avec ses frères, à celle de pourvoir, par elle-même, à son existence et à son bien-être, au moyen du travail, à son libre arbitre pour acquérir, etc., ont été reconnus, en ces derniers temps, par différentes lois. Enfin, une loi nouvelle, votée par la dernière Diète et maintenant soumise à la sanction du gouvernement, a pour objet de donner une extension plus grande encore au droit de la femme de pourvoir à ses besoins par l'exercice de n'importe quelle profession ou emploi.

Chez nous, comme en tant d'autres pays, des siècles se sont écoulés sans que les droits de la femme, du moins sous certains rapports, aient été reconnus par la législation; mais les rapides progrès faits, à ce point de vue, pendant les dernières années, attestant les tendances de la société suédoise.

Aux époques les plus reculées, les filles ne pouvaient prétendre à aucun droit dans l'héritage de leur père, de leur mère, ni de leurs autres parents, dès qu'il y avait des fils; et les femmes n'avaient nul droit à la succession de leur mari. Mais Birger Jarl, à qui on doit aussi une loi pour la sécurité de la femme, reconnut, vers l'an 1260, aux filles le droit à la moitié de la part attribuée à leurs frères dans l'héritage; et aux femmes celui du tiers de la succession de leurs maris.

du 18 septembre 1862, sur les faillites et la séparation de biens, puis la nouvelle loi maritime du 23 février 1864; comme un premier pas vers l'émancipation du taux de l'intérêt, on doit citer l'ordonnance royale du 13 septembre 1864, qui a décidé que l'interdiction faite par les lois antérieures, de prendre un taux d'intérêt dépassant 6 0[0, ne serait pas applicable aux prêts sans garantie hypothécaire.

Le Roi Oscar Ier, par la loi du 19 mai 1845, a reconnu le droit de partage égal entre frère et sœur, et l'égalité dans les avantages matrimoniaux entre mari et femme.

Cinq siècles se sont écoulés depuis le règne de Birger Jarl jusqu'à celui d'Oscar Ier ; mais ce dernier, par son initiative, a su réparer les dommages causés à la Suède par la torpeur et l'inertie où elle est demeurée plongée pendant cette période d'obscurité cinq fois séculaire. Par des statuts en date du 22 décembre 1846, sur les corporations des métiers, des fabriques et du commerce, les droits de la femme furent étendus jusqu'à la faculté d'exercer l'industrie et le commerce ; et, par une ordonnance royale du 15 juin 1858, elle acquit le droit d'être déclarée majeure après demande à l'âge de 25 ans. Par une loi plus récente, en date du 16 novembre 1863, cette condition exigée pour l'obtention de la majorité a été également abrogée ; de sorte que la femme, en Suède, est actuellement, de droit, majeure à 25 ans, avec faculté de disposer, dès lors, de sa personne et de ses biens.

Dans diverses fonctions auxquelles les femmes n'étaient point admises, comme, par exemple, celles des administrations des postes et des télégraphes, des bureaux de banque et de commerce, les emplois d'organistes, etc, on voit aujourd'hui des représentants de ce sexe.

Par une adresse au roi, en date du 12 juin 1866, les États de la Diète exprimèrent l'avis que la femme puisse occuper toutes places à sa convenance, dont la loi ne prononce pas formellement son exclusion, à la seule condition de faire preuve des connaissances et de l'aptitude nécessaires. En conséquence, les États ont demandé

que l'occasion soit offerte à la femme de fournir la preuve des capacités requises pour occuper ces différentes places, et ont sollicité le roi de prendre des mesures à cet égard, dussent mêmes des changements être nécessaires dans les lois.

Conformément aux principes de justice et d'humanité qui ont prévalu dans ces lois, nous devons compter aussi sur la sollicitude de leurs dispositions nouvelles pour garantir la santé et la force des jeunes enfants contre l'industrialisme, ainsi que les efforts faits pour réparer l'injustice des temps anciens envers les fruits innocents qui ne sont pas reconnus par les lois civiles et morales (1).

La force de l'administration municipale en Suède, considérablement affaiblie, comme dans presque tous les autres pays, pendant des siècles, par le développement toujours croissant de la prérogative royale, a été rétablie par plusieurs lois rendues en 1862, quoique dans une forme différente.

(1) Par un arrêté du 22 décembre 1846, concernant les métiers et fabriques, il a été statué que les enfants ne pourraient être engagés au travail des fabriques ou manufactures avant l'âge de dix-huit ans, et que les propriétaires devraient avoir des soins paternels pour ces jeunes ouvriers, sous le double rapport de la moralité et de la santé; et par ordonnance royale du 21 mai 1852, il a été prescrit que les enfants au dessous de dix-huit ans ne pourraient être employés dans les fabriques pendant la nuit, à partir de cinq heures du soir jusqu'à cinq heures du matin.

L'enfant naturel, qui naguères était privé de tout droit d'héritage, si ce n'est du droit d'hériter de ses propres descendants, a maintenant, en vertu de l'ordonnance royale du 4 juillet 1866, quand la mère l'a fait inscrire sur le registre de l'église de la commune à laquelle elle appartient, le droit de partager également avec les enfants légitimes la portion de la succession de sa mère qui n'est pas garantie par la loi à ces derniers.

Les affaires religieuses et civiles qui étaient réglées dans chaque commune par des conventicules, ont été séparées ; les premières sont maintenant déférées à une assemblée de l'Eglise ; les autres sont soumises à des assemblées communales. Dans les campagnes, l'assemblée communale est appelée à nommer un pouvoir délibérant, lequel se compose de trois à onze membres ; elle peut transmettre certaines prérogatives à quelques-uns de ses mandataires élus pour quatre ans. Dans les villes au-dessus de 3,000 âmes, le pouvoir délibérant, également élu pour quatre ans, est composé de vingt à cent membres.

Dans chaque gouvernement (département), il y a, en outre, un landsting (conseil général), composé de vingt membres au moins, élus pour deux ans, par les villes, cantons et districts (non compris les villes au-dessus de 25,000 âmes). Le landsting est compétent pour décider de toutes les affaires qui intéressent l'économie, l'ordre, la sûreté générale, etc., autant que ces intérêts ne sont pas contraires aux lois en vigueur ; il a, de concert avec les autres autorités communales, le droit d'établir des impôts, quand il s'agit de questions d'intérêts communaux.

Les bonnes institutions communales sont la meilleure base des garanties de la liberté individuelles, et, comme le dit un auteur français renommé, de Tocqueville : « Elles sont, pour la liberté, ce que les institutions primaires sont pour la science ; elles la rapprochent du peuple et l'habituent à s'en servir d'une manière paisible. » Un système bien réglé d'institutions communales a l'avantage de former au maniement des affaires par un con-

tact plus intime, les habitants les plus instruits de la commune; c'est un moyen puissant pour répandre l'éducation politique; elles contribuent aussi à développer l'esprit public, condition du véritable progrès, et à révéler les aptitudes, en habituant chaque citoyen à traiter des intérêts publics importants.

Une réforme dans les lois communales devait donc précéder celle que l'opinion publique exigeait depuis longtemps dans la représentation nationale du pays. Les derniers changement opérés dans nos institutions fondamentales ont eu de fortes assises, grâce à l'éducation politique préparée par l'ancienne constitution, qui datait déjà de plusieurs siècles; peut-être même ont-ils été provoqués par la réforme des institutions communales, réforme suivie de si près par celle de nos institutions fondamentales.

La création, par les anciens États eux-mêmes, d'une représentation provinciale, basée sur des élections générales, sans aucune réticence sérieuse de la part des quatre ordres, qui seuls jusqu'alors représentaient dans la Diète le peuple suédois, prouve d'une manière irréfutable que le temps était mûr pour la dissolution politique de ces États. Mais il y avait, pour cette transformation, une autre raison majeure : le temps était passé, depuis nombre d'années, — si même il avait jamais existé pour la Suède, — d'une représentation complète de la nation par la noblesse, le clergé, la bourgeoisie et les paysans; une partie de la population, nombreuse, intelligente, riche, demeurée exclue de la représentation du pays, réclamait ses droits.

En outre, l'esprit du siècle était travaillé du besoin de

diminuer l'importance politique des deux premiers de ces ordres (la noblesse et le clergé); les deux autres (la bourgeoisie et le paysan) gagnaient en force par l'adjonction d'éléments nouveaux, et devenaient le centre prépondérant de la représentation nationale; dès lors, le mécanisme, si lent et si compliqué, par lequel se mouvaient les États, se trouvait en opposition flagrante avec la simplicité et la rapidité qu'exigent les besoins de notre époque.

La nouvelle forme de la représentation, fondée sur des élections générales, adoptée par les anciens États le 8 décembre 1865, non sans luttes, mais sans pression extérieure (1), loin d'avoir été le fait d'une surprise, fut, au contraire, le fruit d'une mûre conviction et d'un sentiment profond de la nécessité absolue de cette réforme.

En vertu de cette loi, présentée par le gouvernement,

(1) Ce projet de loi émané de l'initiative royale, a été adopté à l'unanimité, par l'ordre des paysans, par 60 voix contre 5, par l'ordre de la bourgeoisie, et par 361 voix contre 294, par l'ordre de la noblesse, après une discussion qui a duré quatre jours et dans laquelle 88 membres ont pris la parole; ensuite, l'ordre du clergé, qui avait attendu la décision de la noblesse, a adopté le projet presque sans discussion.

Depuis le commencement du siècle, la chambre des nobles n'avait pas réuni un aussi grand nombre de membres. Les familles vivantes étaient représentées comme suit :

Familles vivantes.			Membres présents.
Comtes,	68.		62
Barons,	172.		143
Nobles,	724.		516
Total,	964.	Total.	721

La nouvelle loi sur la représentation nationale n'a été promulguée et mise en vigueur qu'à la fin de la session à la Diète, elle est datée du 22 juin 1866.

après le rejet de plusieurs autres projets par les diètes précédentes, et qui rallia enfin l'opinion des anciens États, la nation suédoise est maintenant représentée par une diète composée d'une première et d'une seconde chambre, lesquelles, dans toutes les questions, ont la même compétence et le même pouvoir.

La Diète ordinaire se réunit, chaque année, le 15 janvier, ou, en cas de fête, le jour suivant. Elle ne peut être dissoute que sur sa propre demande, qu'après avoir été réunie pendant quatre mois, à moins que le roi n'ordonne des élections nouvelles, pour le renouvellement de l'une ou des deux chambres.

La Diète extraordinaire est convoquée et dissoute par l'initiative royale; une telle Diète doit être convoquée aussi pour quelques cas spéciaux, notamment lorsque le roi meurt, et quand son successeur au trône n'est pas majeur.

Pour distinguer le caractère indispensable de chacune des deux chambres, dont les membres sortent tous du peuple, mais d'une manière différente, on a confié aux Landsting (conseils généraux) l'élection des membres de la première chambre.

Chaque Landsting, ainsi que chaque ville ayant une population de 25,000 âmes, choisit, d'après le chiffre de la population de son territoire, un membre de la chambre haute sur 30,000 habitants. Tout candidat doit avoir atteint l'âge de trente-cinq ans au moins, être citoyen suédois, et avoir possédé, au moins trois ans avant l'élection, une propriété foncière d'une valeur de 80,000 rixdales (114,326 fr.), ou payer un impôt basé sur un revenu de 4,000 rixdales (5,716 fr.), en ca-

pital ou en travail. Les membres de la chambre haute sont élus pour neuf années; ils ne sont pas rétribués.

Les membres de la seconde chambre sont élus pour trois années. Dans les campagnes et dans les circonscriptions composées de deux ou de plusieurs villes, on procède par des élections indirectes, ou par des élections directes, si la majorité de ceux qui ont le droit de vote le décide ainsi; dans les villes qui, à elles seules, ont droit d'élire un député, les élections sont toujours directes. Il est élu un député dans le ressort de chaque juridiction ou de chaque ville possédant une population de 10,000 âmes et au-dessus.

Dans les villes ayant une juridiction spéciale, qui ne possèdent pas 10,000 habitants, les circonscriptions sont réglées, pour la première fois par le gouvernement, et, ensuite, à chaque période décennale, par la chambre; chaque circonscription ayant une population de 6,000 âmes au moins, ou de 12,000 âmes au plus, élit un député.

Tout citoyen suédois, âgé de vingt-cinq ans révolus, quelle que soit la religion à laquelle il appartient, ayant droit de suffrage dans les affaires communales, et possesseur ou tenancier d'une propriété d'une valeur de 1,000 rixdales, ou qui, comme fermier à vie, ou pour cinq ans, au moins, cultive une propriété rurale, d'une valeur de 6,000 rixdales, ou qui paye à l'État un impôt sur un revenu annuel de 800 rixdales au moins, est électeur et éligible.

Les ministres sont de droit admis dans les deux chambres, avec faculté de prendre part aux discussions, mais non aux votes, s'ils ne sont pas membres de la

chambre. Quand les résolutions des deux chambres sont conformes, elles constituent la décision de la Diète ; mais lorsqu'il n'y a pas accord entre les deux chambres, la question agitée est considérée comme rejetée, excepté quand il s'agit du vote du budget de l'État, des recettes et dépenses de l'Administration de la Dette publique et de celle de la Banque. Dans ces cas, les décisions contraires n'ayant pas pu être mises d'accord par les commissions compétentes ; les deux chambres, chacune dans son sein, votent sur les deux décisions opposées, et l'expression de la majorité des votes de ces deux chambres devient la décision de la Diète.

Tels sont, succinctement, les traits principaux de la loi nouvelle sur la représentation nationale. La Suède, en réformant ses institutions surannées, s'est mise au premier rang des États constitutionnels de l'Europe.

Il est essentiel d'ajouter que la nation suédoise montra, lors des élections pour la nouvelle Diète, le même bon sens et la même modération dans la victoire qu'elle avait déployés dans les moments les plus difficiles de cette grande crise.

La nouvelle représentation n'a pas réalisé, comme le faisaient craindre les pronostics des adversaires de la réforme : le règne des paysans ; la noblesse et l'élément conservateur, loin de se voir exclus des nouvelles chambres (1), y sont très-largement représentés : ainsi le nombre des paysans ou fermiers est seulement de quatre-vingt-trois dans la seconde chambre, tandis que

(1) La Diète actuelle se compose de 125 membres dans la première chambre, et de 191 dans la seconde.

la noblesse compte soixante-dix-huit de ses membres dans la première chambre, c'est-à-dire près des deux tiers, et elle compte vingt représentants dans la seconde chambre. Quant au clergé, le nombre de ses membres est fort restreint dans les chambres.

On est de plus en plus convaincu en Suède que la destination et le caractère sacré du clergé doivent le porter à rester étranger à la politique. On avait déjà tenté, avant cette dernière réforme de la représentation,— en instituant un conseil qui devait être convoqué tous les cinq ans, ou plus souvent si le gouvernement en reconnaissait l'urgence, — de sauvegarder tous les intérêts de la religion et de l'Église, en tant que ces intérêts peuvent nécessiter l'intervention de la législation. En vertu de la loi du 16 novembre 1863, les délégués de l'Église suédoise, au nombre de 60, moitié ecclésiastiques, moitié laïques, sont autorisés à prendre des décisions touchant les affaires de l'Eglise, sur la proposition du gouvernement ou d'un ou de plusieurs membres de ce conseil.

D'après la loi nouvelle, en date du 22 juin 1866, aucun changement ne peut être introduit dans les lois concernant l'Eglise, sans le consentement de ce conseil, qui possède aussi le droit de veto dans les questions de prérogatives et de priviléges de l'Eglise.

III

AGRICULTURE

En ce qui concerne l'appui que l'administration a donné à l'agriculture, nous indiquerons surtout deux lois de 1827, qui, avec les changements et compléments qu'elles ont reçus depuis peu, exercent une heureuse influence sur son développement et sa prospérité.

La première de ces lois a pour objet la faculté de réunir diverses portions de terrains qui, par suite de morcellements arbitraires, se trouvaient ou se trouvent épars, en possession de différents propriétaires, et d'en former des propriétés indivises aussi vastes que leur situation peut le permettre, tout en sauvegardant, autant que possible, les droits des possesseurs.

Cette loi a beaucoup facilité aux propriétaires les moyens de défricher et de coopérer eux-mêmes à la protection de leurs propriétés, en profitant des notions fournies par la science.

La seconde loi, abolissant partiellement ou adoucissant les restrictions relatives au morcellement de la pro-

priété rurale, et par ses dispositions en faveur de la colonisation, a efficacement contribué au défrichement des terres et à l'amélioration de leur rapport. Elle a aussi procuré aux populations, surtout aux ouvriers laborieux, des facilités nouvelles pour s'établir et acquérir la propriété, comme aussi aux grands propriétaires pour se procurer des bras.

Cette œuvre de reconstitution légale de la propriété rurale (dont l'importance a été fort appréciée, même hors de la Suède, puisque les arpenteurs étrangers sont venus chez nous et se sont approprié notre système) a eu un succès tel que, dans plusieurs gouvernements, il ne reste plus qu'un très-petit nombre de villages où la loi n'a pas encore exercé son influence.

Le 29 juin 1866, une ordonnance royale a renouvelé, avec quelques modifications, cette loi, qui est très-rigoureuse : tout possesseur de terres non réunies a le droit, en conformité de ces prescriptions, de demander la réunion des différentes parcelles, et de provoquer ainsi de grands frais, suite inévitable des altérations de ces terres et du déplacement des habitations.

Il faut reconnaître que jamais loi, touchant à des intérêts fondamentaux, non-seulement ne rencontra si peu d'opposition dans son application, mais même ne fut si favorablement accueillie par les populations rurales, auxquelles elle impose pourtant les plus grands sacrifices.

Quoique le morcellement des terres en Suède ait été fort accéléré, il n'a pu prendre encore, à beaucoup près, une extension comparable à ce qui s'est vu en France, en Belgique et en d'autres contrées de l'Europe. Quand

on ne comptait, sous l'influence de l'ancienne législation que 67,130, 84 propriétés indépendantes, dites *hemman*, ce nombre de propriétés ou de parcelles de propriétés, s'est trouvé porté en 1860, sous l'application de la loi nouvelle, au chiffre de 278,756.

On comprendra que, eu égard à la grande différence qui existe, sous le rapport du climat et du sol, entre les provinces du midi et celles du nord de la Suède, il est fort difficile de définir, comme dans les autres parties de l'Europe, l'étendue de terrain nécessaire pour former une grande, une moyenne ou une petite propriété. En Scanie, par exemple, des propriétés très-considérables ont une superficie bien restreinte comparativement à celles des provinces septentrionales; on peut cependant regarder comme moyenne la propriété qui, dans les provinces intérieures et méridionales, a une étendue de 100 à 600 arpents (49 à 296 hectares); tandis qu'une superficie semblable de terre cultivée dans les provinces septentrionales suppose une bien plus vaste étendue de terrain.

Par suite de la notable différence de la nature du sol et du climat dans le Norrland, des lois spéciales sont appliquées à cette province, lois qui ont également en vue de provoquer l'accroissement de la population.

Malheureusement, les vastes forêts de cette province, surtout celles appartenant à l'Etat, avaient été très-négligées, et ces grandes sources de richesses ont considérablement diminué pendant ces trente dernières années.

Depuis deux ans, néanmoins, on a pris des mesures énergiques, et des lois exceptionnelles ont été promulguées dans le but de garantir en même temps à l'État les

vastes terrains aptes à la culture forestière, à la colonisation et à la culture des terres arables. On peut ainsi espérer que les richesses naturelles si considérables de cette province, qui comprend à elle seule une superficie presque égale aux trois cinquièmes du territoire français (1), récompenseront la sollicitude de l'Etat et l'activité de la population.

Pendant que, sous l'impulsion de ces lois, jointes à celles du morcellement des propriétés rurales, le défrichement a pris un développement fort étendu et a élargi ainsi le ressort de l'activité de l'agriculture, de nombreuses institutions pour l'enseignement professionnel agricole ont été fondées, à savoir : 2 écoles supérieures, 27 écoles de second ordre, et 2 écoles spécialement destinées à l'enseignement tout ce qui a rapport à la préparation du beurre et du fromage. Il est incontestable que ces établissements ont contribué puissamment aux progrès de l'agriculture.

Il serait trop long de rendre compte ici de toutes les réformes qui ont été opérées pour l'amélioration du sol, par l'introduction du système d'assolement, par le drainage, les irrigations, etc,; nous nous bornons à exposer les services rendus à l'agriculture par l'établissement de cercles agronomiques dans chaque gouvernement, ayant généralement une succursale dans chaque canton, outre l'académie agronomique de Stockholm, fondée en 1811, qui contribuent activement à répandre, en théorie, un

(1) Les six gouvernements (départements) septentrionaux ont une superficie représentant les deux tiers de la Suède, et comprenant 29,029,797 hectares; la France, en y comprenant la Savoie et Nice, contient 54,305,141 hectares.

système plus rationnel, et en pratique, en faisant faire, sous leur surveillance, l'application des réformes recommandées.

A cette Académie est attaché un chimiste, chargé de fournir des renseignements aux agriculteurs ; de plus, deux établissements ont été créés pour examiner et analyser la composition du sol et la qualité des engrais et des fourrages.

L'importance de l'examen géologique du sol de la Suède a été reconnue par les deux pouvoirs de l'Etat ; des sommes importantes ont été allouées et un bureau spécial créé à cet effet, qui, déjà, a publié un grand nombre de cartes et de notices, en même temps qu'il fournissait à l'agriculture le moyen de s'éclairer, en tenant à sa disposition des chimistes agronomes.

Le manque de données statistiques exactes ne nous permet pas d'indiquer avec certitude l'étendue des terrains qui ont été défrichés et améliorés (1) ; mais le fruit des sacrifices et des efforts faits, à cet égard, par l'Etat et par des particuliers, s'est déjà révélé par la production de plus en plus considérable des denrées en général, et particulièrement des céréales.

(1) On pourra cependant juger approximativement de l'étendue de ces travaux, quand on saura que 185,538 hectares de terres ont été préparées, de 1856 à 1865, par l'intermédiaire de nos ingénieurs-agriculteurs, pour l'assolement, le drainage et l'irrigation, sans parler des marais et des bourbiers qui ont été desséchés et mis en culture. Pour entretenir ces institutions et d'autres qui ont un rapport direct à l'agriculture; par entretenir ces institutions et d'autres qui ont un rapport direct à l'agriculture, il a été alloué par l'Etat une somme de 3,030,067 rixd. (4,302,695 fr.), dont 2,134,567 rixd. ont été données sans obligation de remboursement, et le reste, soit 895,500 rixd., avancé comme prêt.

La Suède, après avoir été, pendant plus d'un siècle, obligée de recourir aux céréales étrangères, qui, chaque année de grande disette, voyait sa population décimée par la famine, et quelquefois, comme en l'année 1780, était obligée de faire venir de l'étranger jusqu'à 1,650,000 hectolitres de grains, peut, maintenant, au contraire, avec une population double, en exporter la même quantité.

On peut évaluer aujourd'hui la récolte totale de la Suède à 105 millions de pieds cubiques (27,478,500 hectolitres) en céréales, et 80 millions de pieds cubiques (20,936,000 hectolitres) en pommes de terre, production non-seulement suffisante à la nourriture de la population et du bétail, mais qui laisse, comme nous l'avons dit, un excédant considérable pour l'exportation.

Dans tous les pays civilisés, les établissements industriels et commerciaux d'une part, et l'agriculture de l'autre, concourent à la prospérité publique, les uns en augmentant la consommation des céréales et d'autres denrées, l'autre en en accroissant la production.

En Angleterre (on le sait) les immenses besoins de denrées étrangères pour la consommation de la population et du bétail, ont, sans nul doute, excité l'émulation de l'agriculture de bien des pays, qui trouvent sur ce grand marché un débit assuré et avantageux de l'excédant de leurs produits.

Au nombre de ces pays, on compte maintenant la Suède, qui, il y a vingt ou trente ans, n'avait, comparativement, qu'un très-faible excédant à céder, mais qui, actuellement, peut soutenir la concurrence avec le Danemark et d'autres pays agricoles, et pourvoit, pour une

forte part, à la consommation de l'Angleterre (1).

En 1865, la Suède exportait 14,382,294 pieds cubiques (3,764,000 hectolitres) de céréales, dont 12,186,624 pieds cubiques, soit la presque totalité, pour l'Angleterre; le reste était expédié à nos frères de Norwége, contrée où la production du sol, malgré une industrie peu développée, est encore insuffisante aux besoins de sa population chaque jour croissante.

Les profits annuels si considérables que le commerce suédois retire de cette exportation (15 à 17 millions), sont pourtant moindres qu'on ne le supposerait, par la raison qu'une céréale de valeur inférieure (l'avoine) entre pour une grande partie dans cette exportation; mais après le blé, qui est peu cultivé en Suède, et le maïs qui ne l'est pas du tout, c'est l'avoine qui est la céréale la plus demandée sur le marché anglais. Il ne peut donc être étonnant que, jusqu'à ce que l'agriculture suédoise ait pris un développement plus complet, on cultive de pré-

(1) Par un tableau officiel des mercuriales des grains sur les places de Stockholm, de Gothembourg et de treize autres villes maritimes étrangères où ce commerce est le plus important, on constate qu'à la fin de décembre (quand les recettes des récoltes de 1864, 1865 et 1866, étaient bien connues) les prix étaient plus élevés dans toutes ces villes étrangères qu'à Stockholm et à Gothembourg; ce qui prouve que les produits agricoles suédois peuvent soutenir avantageusement la concurrence avec ceux de l'étranger. Et si l'on note qu'à la fin de 1866, la différence de prix entre Londres et Stockholm était, par tonneau, de 11 rixdales pour le blé, de 5 1|2 rixd. pour le seigle, de 11 rixd. pour l'orge, et de 6 rixd. pour l'avoine; il est bien évident que les céréales suédoises trouveront toujours, en Angleterre, un débouché avantageux.

Persuadés de l'intérêt qu'offre un compte rendu comparatif des prix des céréales, au point de vue de l'économie politique et sociale, nous croyons devoir donner ci-après des renseignements statistiques sur les prix des céréales comparativement à la journée de travail en numéraire pour la période de 1835 à 1866.

férence en Suède une céréale qui, n'exigeant pas un sol de première qualité et une culture très-savante, donne cependant, comparativement au travail, de très-bonnes récoltes et est d'une vente facile et avantageuse (1).

Le côté faible de l'industrie agricole suédoise, c'est sa négligence à transformer et perfectionner ses produits en général, et tout particulièrement en ce qui concerne la mouture.

En 1865, l'exportation des farines de céréales était inférieure de 290,389 quintaux suédois ou 123,415 quintaux métriques à l'importation. Cependant on signale aussi des progrès sous ce rapport, et l'industrie meunière, dont les moulins sont considérés comme fabriques, depuis 1864, a été délivrée d'une multitude d'entraves et de formalités auxquelles elle était assujettie.

(1) D'après les mercuriales des administrations départementales et des cercles agricoles, il a été récolté en Suède, pendant les années 1856 à 1860, année moyenne et déduction faite de la semence : 4.677,000 tonneaux d'avoine, 3,764,000 tonneaux de seigle, 2,668,000 tonneaux d'orge, 1,200,000 tonneaux de graines diverses, et 500,000 tonneaux de blé.

Un tonneau suédois vaut environ 1 hectolitre 64 litres 88 centilitres.

IV

INSTITUTIONS DE CRÉDIT AGRICOLE

L'agriculteur suédois, avec des connaissances plus étendues sur une culture rationnelle, a commencé, en ces derniers temps, à mieux soigner et à mieux comprendre l'élève du bétail. Naguères, le nombre des bestiaux excédait trop souvent, dans l'étable, les ressources pour le nourrir.

On ne voit presque pas en Suède des pâturages fumés, comme dans certains autres pays, pour l'élève du bétail. Nous n'avons pas non plus l'usage de le nourrir toute l'année dans l'étable; mais l'emploi des fourrages plus nutritifs et plus substantiels des prairies artificielles ou d'autres provenances se généralise chaque jour chez les grands propriétaires; et, avec les progrès croissants de la culture des herbes fourragères, on a commencé à augmenter la production d'autres plantes, dont on donne au bétail ce que ne prend pas la consommation de la population. Aussi l'exportation du bétail, du lait, du beurre et du fromage est-elle en augmentation constante. Le be-

soin des produits de laitage et d'autres denrées animales venant de l'étranger, qui a trop longtemps pesé dans la balance de notre commerce, s'est considérablement ralenti, malgré la loi du 26 septembre 1855 sur la libre importation des principaux produits agricoles.

Ainsi, par exemple, la Suède, en 1856, a importé 4,072 têtes de bétail et 45,483 quintaux suédois de denrées provenant du laitage ou du bétail; elle n'a exporté la même année que 459 têtes de bétail et 781 quintaux suédois de ce genre de produits. En 1866, l'importation du bétail est tombée à 1,062 têtes, celle des produits précités a été de 54,374 quintaux suédois; mais l'exportation est montée à 33,725 têtes et à 18,888 quintaux suédois de denrées laitières ou provenant du bétail. Ces chiffres ont une éloquence qui se passe de commentaires.

En outre des causes susmentionnées, qui ont contribué en premier lieu à ce rapide accroissement de notre exportation agricole, il faut citer les communications régulières établies par les bateaux à vapeur entre les villes de Londres, de Hull, et les villes suédoises de Gothembourg et de Landskrona.

Une importation considérable se fait aussi en Danemark, non pour la consommation des habitants de ce pays, mais principalement pour l'engraissage du bétail, qui est expédié ensuite en Angleterre.

Les progrès que l'agronomie suédoise a réalisés depuis quelques années, dans ces deux branches principales , la culture des terres et l'élève du bétal, sont dius principalement à des connaissances plus profondes et à l'appui plus positif de la législation; mais aussi ils ont

été favorisés et accélérés par les facilités qu'ont eues les agriculteurs d'user du crédit foncier établi dans ce pays pendant la même période.

Bien avant que l'on ait songé dans les autres Etats à créer des institutions de crédit hypothécaire en faveur de la propriété territoriale, les principes qui en sont la base étaient déjà appliqués en Suède par la banque de l'Etat ; mais le capital dont pouvait disposer ce établissement, pour des prêts fonciers, était fort restreint. Ce n'est qu'en 1836, lorsque la Compagnie hypothécaire de Scanie fut fondée, que l'on commença, dans ce pays, à procéder à la réglementation du crédit agricole d'une manière plus conforme aux besoins progressifs de la propriété foncière. Neuf autres sociétés, organisées sur de semblables bases, se fondèrent dans diverses parties de la Suède, en vue d'offrir à l'agriculture des crédits à plus longs termes, avec des intérêts plus modérés, et avec faculté d'amortir le montant des prêts au moyen d'annuités. Ces établissements ont ainsi prêté des sommes considérables, fournies en majeure partie par les capitaux étrangers.

D'après les données du comité des finances, les obligations de ces sociétés montaient, à la fin de 1858, à une somme de 72,363,837 rixd., dont 49,668,712 en obligations étrangères ; et, lors de la reddition des comptes à la fin de 1866, ces obligations se montaient : pour l'intérieur, à 17,442,309 rixd. ou 24,925,060 francs ; et pour l'extérieur, à 66,841,531 rixd. ou 95,516,548 fr. La dette de ces neuf sociétés (qui sont entrées dans la banque hypothécaire dont il est question ci-après) était, au commencement d'avril 1866, inscrite à cette banque

pour une somme de 48,592,926 rixd. La valeur des propriétés rurales servant de garantie à ces prêts s'élevait à 352 millions de rixdales.

Ces sociétés ont un fonds de réservequi,chez quelques-unes, monte à 200 ou 300 mille rixdales et même au-dessus, et elles ne font jamais de prêt au delà de la moitié de la valeur des propriétés, et toujours contre première hypothèque. Tous les associés sont responsables proportionnellement à leur participation à la société.

Quoique ces sociétés aient eu de bons résultats, et se soient chargées en 1858 de plus d'un quart de la dette qui alors pesait sur la propriété foncière en Suède, on s'est aperçu cependant que, faute d'organisation systématique et d'ensemble, elles opéraient souvent les unes contre les autres, surtout lorsqu'il s'agissait de capitaux étrangers, ce qui avait exercé une influence fâcheuse sur le placement des obligations suédoises, ordinairement si recherchées et si faciles à placer à l'étranger.

Pour ces motifs, il a été décidé, en 1861 , que, sans porter nulle atteinte à l'organisation intérieure de ces sociétés, tous les emprunts devaient être centralisés par une banque générale hypothécaire, qui absorbât non-seulement toutes les anciennes sociétés, mais encore celles récemment fondées.

Cette banque hypotécaire, à laquelle les États accordaient une subvention de huit millions de rixdales (11,432,000 fr.), et dans laquelle s'étaient fondues les anciennes sociétés, à l'exception d'une seule (Orebro), ainsi que les deux plus récentes établies, a négocié ensuite en Allemagne deux emprunts de 32 millions de rixdales (45,728,000 fr.) chacun; mais comme le der-

nier était seulement obligatoire de la part du prêteur pour un sixième, il est arrivé que, par suite des changements survenus sur le marché financier, le total n'a pas encore été intégralement réalisé, et le taux peu élevé de l'intérêt que cette banque gnérale n'a pas pu dépasser jusqu'ici (5 p. 100), l'a empêchée, dans les circonstances actuelles, de négocier de nouveaux emprunts (1).

Par suite, une crise s'est fait sentir pour les propriétaires qui — encouragés par des prêts si abondants et à des conditions si favorables, offerts par ces sociétés hypothécaires — avaient fait de grands travaux de défrichements et de constructions. Ces travaux, dans un avenir plus ou moins éloigné, devront certainement porter leurs fruits, mais, pour le moment, ils augmentent les avances.

La gêne qui est résultée de cette crise a été très-pénible pour beaucoup d'agriculteurs, surtout à cause de la dépréciation inévitable de la propriété foncière, qui s'est fait sentir en même temps.

La valeur des terres, qui déjà, avant 1854, montra une tendance progressive, avait beaucoup augmenté par la

(1) A la fin de l'année 1865, il restait sur l'emprunt de 1861 : 31,780,800 rixd. ; et sur la part réalisée de celui de 1862, 18,455,200 rixd. non remboursées. Le 5 mars de cette année, la Banque générale hypothécaire avait une dette extérieure de : 19,368,600 thalers de Prusse, ou : 51,636,688 rixd. ; et une dette intérieure de 4,466,100 rixdales.

En vertu de l'ordonnance royale du 5 octobre 1866, la Banque hypothécaire a été autorisée, sous certaines conditions, à négocier des emprunts à un taux supérieur à 5 p. 100. Elle a prélevé sur ses bénéfices réalisés un fonds de réserve sur lequel nul dividende ne peut être réparti avant que ses bénéfices n'aient atteint la somme de 500 mille rixdales.

hausse des prix de tous les produits agricoles, pendant les hostilités entre les puissances occidentales et la Russie, et principalement par le blocus des ports de cette dernière puissance; mais avec la disparition de ces circonstances, si favorables à notre exportation, cessèrent presque simultanément les riches ressources en numéraire offertes par les compagnies hypothécaires; la valeur de la propriété foncière fut dépréciée dans plusieurs parties du pays, et les terres ne purent être vendues qu'avec des pertes souvent sensibles. Cette période, si défavorable aux propriétaires fonciers, devait être cependant toute transitoire; une récolte généralement favorable a déjà donné de nouvelles espérances et de nouvelles forces à l'agriculture. Sur une valeur de 1,775 millions de rixdales (2,536 millions de francs) que représente la propriété foncière, la dette extérieure de 118 millions, même en y ajoutant la dette intérieure pour une somme très-élevée, ne peut donner aucun sujet de crainte; la gêne dont se plaint l'agriculture n'a pu porter aucun préjudice aux finances de nos sociétés financières, qui sont fondées sur les bases les plus solides; elle ne provient nullement d'un emploi improductif des capitaux empruntés. Cette dette a été occasionnée, au contraire, par des entreprises et des dépenses qui, dans un avenir peu éloigné, porteront leurs fruits en riches récoltes.

A l'époque actuelle, l'argent et les associations ont une influence plus grande que jamais sur le travail : ils en sont le moteur principal; et le peuple suédois, auquel ne manque ni le goût, ni la force pour travailler, trouvera toujours en eux une source de richesses qui ne saurait être tarie par aucun revers.

. Ces forces matérielles ont été beaucoup développées, dans ces dernières années, par l'esprit si puissant d'association ; de nombreuses sociétés ont été formées, afin de coopérer à l'extension de l'industrie et du commerce (1); mais pour les grandes entreprises et même pour les plus nécessaires, l'argent, cette condition indispensable de toute amélioration matérielle, et même intellectuelle, a souvent manqué, et c'est par cette raison que nous n'avons fait, pendant longtemps (comparativement au reste de l'Europe), que des progrès insignifiants, et que, nous trouvant, dès le principe, dans l'impossibilité de nous créer des ressources en argent, il nous a fallu les chercher chez des peuples plus riches. Il est néanmoins très-satisfaisant de pouvoir constater que ces ressources en capitaux, trouvées tout récemment et si heureusement soutenues par les propres moyens du pays, pour activer, répandre et faire circuler l'argent, ont fécondé toutes les branches principales de la vie industrielle.

Tous nos établissements hypothécaires, y compris la caisse des propriétaires de forges et de la Banque générale, ont, pendant la période des trente dernières années, tiré de l'étranger une somme de 133 millions de rixdales ; mais aussi quels défrichements de terres, quelles améliorations dans leur culture n'ont pas été réalisés ! quelles dépenses n'ont pas été effectuées pour augmenter le bé-

(1) Cet esprit d'entreprise a été vivement stimulé par l'ordonnance royale du 6 octobre 1848, qui a donné aux détenteurs de petits capitaux la faculté de participer à la formation des entreprises industrielles avec une responsabilité limitée au montant de leur souscription.

Après la publication de cette ordonnance, les sommes souscrites à ces sociétés par actions, dont les statuts ont été sanctionnés par le gouvernement, se montraient, à la fin de 1866, à 172 millions de rixdales (245,800,000 francs).

tail, pour améliorer les races et pour construire des bâtiments ruraux ! L'augmentation des ressources en capitaux a, naturellement aussi, dans les autres branches de l'industrie, encouragé l'esprit d'entreprise et facilité son développement.

Selon le rapport susmentionné du comité des finances, la valeur seule des constructions nouvelles de maisons, dans les villes, pendant les années 1834 à 1858, a dépassé la somme de 88 millions de rixd.; et, dans cette même période, 23 millions de rixd. ont été dépensés en travaux publics.

Les usines (forges et fonderies) ont également, pendant ces 25 années, augmenté leur valeur, en constructions, de 15 millions de rixdales; celles des manufactures et autres établissements industriels l'ont augmentée de 24 millions; et les flottes marchandes, de 25 millions rixd. en bateaux à vapeur et à voiles.

Les capitaux de la Caisse d'épargnes ont aussi augmenté, pendant la période de 1834 à 1864, de 31 millions de rixd. ; et les dépôts en comptes courants dans les banques se sont accrus, seulement pendant les 16 années qui courent de 1850 à 1866, de 49 millions. Si l'on y ajoute les capitaux dépensés pour l'amélioration de nos moyens de communication par terre et par mer, et ceux employés pour dessécher les marais et abaisser le niveau des lacs, pour la construction des églises, des établissements de santé et d'enseignement, etc., etc., la dette étrangère, dont s'est grevée, dans ces dernières années, la propriété foncière ne pourra plus paraître considérable, comparativement à l'augmentation de la richesse nationale pendant cette période.

V

PÊCHE ET FORÊTS

Les côtes si étendues de la Suède, ainsi que ses nombreux lacs, offrent à ses habitants d'abondantes ressources en poissons ; et en effet, le produit des pêches forme dans plusieurs de ces contrées maritimes la partie principale de la subsistance des populations. Mais, sans remonter au XI[e] siècle, les longues périodes si brillantes de la pêche au hareng, du milieu des XVI[e] et XVII[e] siècles et à la fin du XVIII[e] (1), semblent ne plus devoir revenir (2). De même, la pêche du saumon, jadis si abondante et si lucrative, principalement dans les grands fleuves des provinces du Nord, a beaucoup diminué ;

(1) S'il faut en croire *Saxo Grammaticus*, les harengs dans l'Oresund (détroit qui sépare la Suède du Danemark) étaient alors en si grande quantité qu'ils entravaient la marche des bateaux des pêcheurs, et que l'on pouvait même les prendre à la main.

(2) La dernière grande pêche du hareng, en Suède, a commencé en 1747 et s'est continuée jusqu'en 1808 ; mais la période la plus florissante, entre ces deux dates, est celle de 1786 à 1799.

et maintenant, on est obligé d'importer du poisson en grande quantité, surtout de la Norwége. L'attention supérieure a cependant été éveillée sur l'opportunité qu'il y avait à donner plus de soins à cette industrie qu'on ne l'avait fait jusque-là. Des lois ont été promulguées dans le but de relever la pêche du saumon et du homard, et pour interdire de prendre le tout petit poisson (frai) au moyen de certains filets à mailles étroites. Des mesures ont également été adoptées par le Gouvernement et par des sociétés dont le but est de favoriser la grande pêche maritime, et d'améliorer, par des conseils, des enseignements et une surveillance active, cette branche d'industrie si importante pour notre pays. Un pisciculteur, un intendant et deux intendants-adjoints, ont été nommés, et on a commencé à appliquer — non sans succès — la méthode suédoise, — découverte en même temps que celle si renommée de *Jacobi*, — pour la culture du poisson dans les étangs et les rivières.

A Ostanback, dans le département de Westernorrland, une école normale de pisciculture a déjà formé plusieurs élèves distingués, qui ont été nommés intendants et intendants-adjoints, préposés à l'application de cette science, et qui prêteront leur assistance, à cet effet, dans les gouvernements du Nord. Les résultats déjà obtenus en différents lieux où l'on a commencé à s'occuper de pisciculture, font espérer que, lorsque cette mesure se sera développée sur une plus grande étendue dans ce pays si abondant en cours d'eau, elle procurera une nouvelle et très-lucrative ressource à nos populations.

Après d'attentives recherches, on a trouvé, sur la

côte occidentale du gouvernement de Bouhis, une baie qui se prête à la culture de l'huître ; et des mesures ont été prises pour la répandre sur ces côtes, sous la conduite d'un jeune savant qui a étudié cette branche spéciale de la pisciculture en France, en Angleterre et en Danemark.

Dans plusieurs de nos rivières et dans presque toutes les parties du pays, on trouve des coquilles perlières, mais leur pêche n'est pas importante, quoiqu'on ait trouvé, dans ces derniers temps, des perles d'une certaine valeur.

Si l'importance des ressources naturelles d'un pays doit se mesurer sur leur nécessité pour sa population, il n'y en a aucune, en Suède, qui puisse rivaliser avec celles qu'offrent les forêts. De cette ressource dépend son existence de pays habité et civilisé. Cette importance ne consiste pas seulement dans la nécessité absolue des produits de ces forêts, mais aussi dans leur étendue et dans la variété si multipliée de leurs essences, qui constitue une véritable richesse.

Il n'y a qu'un pays en Europe (la Russie) où les forêts — prises dans le sens absolu du mot — contiennent une surface plus vaste qu'en Suède, où seulement la partie productive est évaluée, par les hommes compétents, à 25 millions d'arpents (12,835,000 hectares) ; mais il n'est aucun État, dans cette partie du monde, où les forêts couvrent une aussi grande superficie (1), et si l'on

(1) De la terre ferme de la Suède (80,825,000 arpents), les forêts comprennent 32,17 p. cent.

Dans sa brochure : — « *L'Allemagne et le reste de l'Europe* » (Wiesbaden, 1854), F. V. Reden dit que les forêts de la Suède comprennent 8,13 p. cent de toute la superficie de celles de Europe ; tandis que

remarque que plus d'un tiers de la totalité de l'importation dans la Grande-Bretagne et en Irlande vient de la Suède et de la Norwége (1), malgré la quantité considérable que nous exporteront pour la France et pour d'autres États, on devra reconnaître que notre pays possède là une source de profits des plus considérables (2).

Néanmoins, il a été remarqué — non sans fondement, paraît-il, — que notre exportation n'était pas en harmonie avec les ressources actuelles de nos forêts, surtout en raison de leur accroissement; ni avec la consommation considérable et l'augmentation constante de la population, les progrès de l'industrie et de la navigation à vapeur.

Si le royaume doit continuer, sans interruption à exporter annuellement de si grandes quantités de bois, il est urgent de consacrer aux forêts des soins plus attentifs qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Sous ce rapport, la lumière a commencé à se répandre, et, par suite de l'élévation croissante du prix des

celles de la Russie sont de 71,25 p. cent; celle de la France, de 3,72; de la Turquie, de 3,29; de l'Espagne, de 1,13 p. cent, etc., quoique cet auteur évalue trop haut la superficie totale des forêts de la Suède en la portant à 60 p. cent, de son territoire, elle est toutefois plus étendue, proportionnellement, que dans aucun autre Etat. Même en Norwége, les forêts, proportionnellement au pays, ont une étendue moins considérable. Celles de la Russie représentent 30,90 p. cent de sa superficie totale.

(1) Le rapport annuel du Consul de Suède et de Norwége, à Londres, pour l'année 1865.

(2) Dans l'année 1865 la Suède a exporté 71,515,615 pieds cubes ou 18,71,695 stères de planches et de poutres, et 1,123,299 stères de poutres, poutrelles, et autres bois de construction, y compris pour environ 1 million de bois ouvré et non ouvré. On peut évaluer le total de cette exportation à 42 millions.

bois de toutes espèces, et de l'importation croissante de la houille, non-seulement les particuliers ont adopté un système plus rationnel pour les soins de leurs bois, mais l'État lui-même s'est cru obligé d'intervenir, en fondant plusieurs établissements d'enseignement forestier (un institut et six écoles, sans compter quatre écoles particulières, subventionnées par le gouvernement) ; et aussi, en introduisant un contrôle plus actif des forêts de l'État et de celles qui se trouvent sur les terres dont il est propriétaire.

Parmi les mesures les plus efficaces pour les soins à donner aux forêts, on peut citer deux lois, promulguées en 1865, concernant les forêts du Norrland, dont la situation particulière exige une législation spéciale : la première ayant pour but principal de garantir les taillis contre la dévastation, et de régler la coupe des bois ; la deuxième considère comme parcs de l'État les terrains propres à la culture forestière, et les confie comme tels à l'administration forestière.

En résumé, les deux grands résultats de ces deux lois sont : la colonisation de cette vaste provinee et la sauvegarde des besoins futurs de la population en bois de construction et en combustibles, en préservant ces immenses quantités de forêts qui, longtemps, ont été livrées à la dévastation (1). On a voulu, en même temps,

(1) En ce qui concerne l'étendue des forêts du Norrland, nous dirons qu'elles forment, seulement dans les deux départements dont la superficie est la plus réduite, savoir : *Gefleborg et Westernorrland*, un ensemble de 5,180,000 arpents (2,557,000 hectares) ; surface dépassant toute l'étendue des forêts dans le royaume de Bavière qui, selon Reden, est de 8,912,000 morgen ; et quadruple de la superficie des bois de la Belgique et de la Suisse, qui couvrent 575,400 hectares dans le premier de ces Etats, et 620,000 hectares dans le second.

obtenir un résultat non moins précieux; celui de garantir à l'État les avantages financiers, jusqu'ici négligés, qu'offrent les forêts de cette province, forêts qui abondent en bois de construction excellents, tels que les pins et sapins, qui parviennent à des hauteurs extraordinaires (1).

Quand l'État, il y a déjà longtemps, aliéna la plus grande partie des forêts du midi et du centre de la Suède, il n'avait jusque-là tiré de celles du nord, beaucoup plus vastes, qu'un très-mince revenu. Il fallut adopter un système de surveillance plus rigoureux et de soins mieux entendus, afin de garantir les forê contre toute infraction réglementaire ou déprédation nuisible à leur reproduction, à leur croissance, et d'assurer, en même temps, à la Couronne, un revenu considérable, par des coupes de bois annuelles faites avec intelligence.

Les forêts du *Norrland* ne se recommandent pas, sans doute, par d'agréables essences, comme le chêne et le hêtre, qui font la beauté des forêts du midi de la Suède. On trouve pourtant dans cette province des arbres à feuilles, tels que le bouleau, le saule, le sorbier, etc. Le sapin cesse de croître à une distance de 3,200 pieds de la région des neiges éternelles, mais le pin croit encore

(1) Lors de la grande exposition industrielle à Stockholm, en 1866, on avait envoyé de la Dalécarlie deux arbres de mâture d'une longueur de 80 pieds, d'une épaisseur de 2 pieds 6 pouces au tronc et de 1 pied 5 pouces au sommet; en outre, on exposait deux coupes de mâtures provenant des gouvernements d'*Upsale* et de *Skaraborg*, ayant chacune près de 4 pieds d'épaisseur; de *Maltesholm* (Scanie), on avait aussi envoyé une coupe de hêtre âgé de 103 ans, de 1 mètre 8 centimètres à sa souche.

à 2,600 pieds, et le bouleau jusqu'à 2,000 pieds de cette zone (1).

Ces forêts offrent, en outre, d'abondantes ressources de revenus par le charbon de bois, la potasse, et surtout le goudron, produit d'exportation des plus importants et des plus justement estimés.

Les nombreuses bêtes sauvages, telles que les ours, les loups cerviers, les renards, les chevreuils, les hermines et les martres, qui parcourent les vastes régions forestières du Norrland, animaux que l'on retrouve encore, en partie, dans les autres contrées boisées de la Suède, donnent des fourrures excellentes ; quoique la chasse n'ait plus la même importance que jadis, elle est cependant encore, pour les habitants du Norrland, une source debien-êtr e, par les coqs de bruyère, les lagopèdes, les gélinottes, si renommés par leur goût délicat et leur parfum, et autres nombreux oiseaux et gibiers qui sont envoyés à Stockholm et à l'étranger.

(1) Le bouleau qui, de tous les arbres de la Suède supporte le mieux les climats les plus rigoureux, vient encore au 66° de latitude nord; mais au delà il se rabougrit de façon à n'être plus, pour ainsi dire, qu'un bouleau nain. L'osier, le tremble et le sorbier croissent encore au bord du fleuve de Torneå; le chêne vient jusqu'un peu au delà du 60° 1|2; et le hêtre jusqu'au 57°. Les arbres fruitiers croissent encore entre le 64° et le 65° de latitude.

VI

MINES

Cette industrie a toujours occupé une place principale parmi les plus importantes de la Suède, d'autant plus importante, que sur elle furent fondées les monnaies et les finances de l'Etat (1) ; mais précisément par cette cause, dans les temps reculés, elle avait été entourée de tant de formalités réglementaires, de restrictions et de prohibitions, qu'il n'était pas une branche de l'industrie suédoise où la législation ne dût introduire des changements plus radicaux pour la mettre en harmonie avec les principes libéraux de notre époque.

Des restrictions arbitraires faisaient de la fabrication de la fonte et du fer forgé une alliance forcée, en limitant les droits des propriétaires, dès qu'il s'agissait de vendre et d'acheter d'une manière profitable à leurs intérêts. Ces restrictions, jointes à celles qui pesaient en même temps sur la vente du charbon de bois, ont dû succomber

(1) Axel-Oxenstjerna dit : « que le cuivre est le métal le plus précieux dont puisse se glorifier la Suède. »

sous un nouvel ordre de choses équitable et rationnel, permettant d'appliquer à cette industrie le principe du libre échange.

Conformément à ce qui avait été statué, dans ces dernières années, touchant les moulins et scieries, il a été décidé que les hauts-fourneaux et autres établissements ayant pour objet la fabrication et l'exploitation des produits du minerai devaient être considérés comme fabriques, en ce qui concerne l'impôt et la production.

Persuadés que la fabrication du fer suédois n'a pas beaucoup à craindre de la libre concurrence, les deux pouvoirs de l'Etat n'ont pas seulemeut levé toutes les prohibitions sur l'importation et l'exportation de toute espèce de fer travaillé, mais ils ont aussi supprimé les droits de douane sur l'importation, à l'exception de certains fers manufacturés et quelques autres articles de peu d'importance.

La nature a aussi donné à la Suède, pour la fabrication de ce métal, des avantages immenses, tant par l'abondance et la richesse de ses minéraux que par celles de ses vastes forêts, et par les forces motrices qu'offrent ses nombreux fleuves, rivières, etc. Du reste, dans les montagnes, le fer est si généralement et si abondamment répandu qu'il y a à peine une seule province dans le nord ou dans le centre de la Suède qui n'offre pas de précieuses ressources métalliques. On trouve même souvent le minerai de fer à fleur de terre, soit en forme de petits grains de sable ferrugineux, sur les bords des lacs, soit en minerai plus oxydé, dans les lacs et marais, à Smaland, Vermland, Jemtland et autres provinces. L'extraction de ces deux minéraux va toujours en augmentant.

Pendant l'année 1865, on a extrait de 524 mines de fer 11,682,000 quintaux suédois de minerai de montagnes; et 477,600 quintaux des lacs et marais (ensemble, 5,170,000 quintaux métriques), soit, pour le premier presque le double, et pour le dernier, trois fois plus qu'on ne pouvait produire il y a trente ans. En même temps que la production du minerai et sa fabrication se sont accrues, celle de leur transformation en acier a augmenté sur une échelle plus large encore ; mais le moment n'est pas propice pour la vente du fer en barre suédois; et l'on commence de plus en plus à comprendre la nécessité d'établir des ateliers pour le cylindrage du fer, et d'autres établissements du même genre, afin de parvenir, par la qualité, la forme et les dimensions, à une production plus conforme aux besoins et aux exigences des pays étrangers. Un bel avenir se présente cependant à la fabrication de nos fers, par suite de l'invention si connue de l'acier de Bessemer. Cet acier, dont le prix de revient surpasse à peine celui de la fonte, se produit le mieux par l'emploi des plus purs minérais, au moyen du charbon de bois; et comme la Suède est, de tous les pays de l'Europe, celui qui réunit les plus considérables richesses à l'égard de ces deux matières premières, il est hors de doute que la méthode Bessemer aura chez nous les plus heureux résultats.

La fabrication de cet acier — quoique ne s'opérant encore que dans quatre usines, — est très-progressive, et quoiqu'elle ne fut, en 1861, que de 23,681 quintaux suédois, elle s'est élevée, en 1865, à 104,033 quintaux suédois (44,232 quintaux métriques).

On peut dire que, pour le moment, la fabrication du

fer est réunie principalement au centre de la Suède, si l'on y ajoute la Dalécarlie, savoir : dans le gouvernement de Kopparberg, d'Orebro et de Wermland ; mais des ressources immenses, presque délaissées, se trouvent dans les provinces du nord, et dès que les richesses (1) que contiennent ces champs de minerai et d'autres du même genre seront exploitées, les centres miniers subiront probablement un déplacement, et les bénéfices résultant de cette industrie seront certainement plusieurs fois doublés.

(1) La montagne de Gellivara, si renommée dans le pays pour la richesse de son minerai, renferme dans ses flancs, selon un géologue distingué, une seule enceinte, parmi tant d'autres de même nature, évaluée 18,750,000 skp. suédois (36,100,000 quintaux métriques) de minerai, quantité qui, même avec une exploitation forcée, ne pourrait probablement pas être extraite en un siècle! Mais, de toute cette montagne, il n'a été extrait, en 1865, que 850 skp. (1654 quintaux m.tr), vu la difficulté des communications pour parvenir à ce centre de minerai situé dans l'intérieur du pays, au delà du 67° de latitude, et qui, maintenant, empêche presque toute exploitation.

Depuis qu'une compagnie anglaise s'est fondée pour ouvrir une communication, par chemin de fer, entre Gellivara et la côte de la baie de Bothnie, et que, pour faciliter cette entreprise, la Représentation, en 1863, a accordé une subvention de 852,000 rixdales (1,217,500 fr.) pour la canalisation du fleuve de Luléa, il faut espérer que cette exploitation obtiendra un grand développement.

C'est aussi par suite des dépenses et des difficultés résultant des mauvaises communications actuelles, que l'exploitation d'autres montagnes de minerai, situées plus au sud, répondent si peu à leurs richesses. Dans les contrées situées entre la ville de Nora et le lac de Rossvalen, ou gouvernement d'Orébro, qui remonte vers le fleuve de Dal, se trouve, un centre de 17 milles carrés (1,942 kilom. carrés) de champs de minerai qui, suivant les assertions des hommes compétents, sont les plus riches, sous le double rapport de la qualité et de la quantité, qui jamais aient été découverts en aucun pays. La surface d'un seul de ces champs (Grongesberg), ayant 910,764 pieds carrés, (80,314 m. carrés), permet, sur une profondeur de 1 famn sued. (environ 2 mètres), une exploitation annuelle de 18 millions de quintaux suédois (7,653,000 quintaux métriques), d'une richesse moyenne de 65 p. 100.

Les métaux principaux de la Suède sont, en outre, l'argent, le cuivre et le plomb. Les deux premiers ont, dans les temps anciens, donné des produits très-importants et beaucoup plus considérables que maintenant; mais le plomb, que l'on obtient principalement comme produit indirect, en extrayant l'argent de la galène, a pris, seulement depuis quelque temps, un plus grand développement, qui permet ainsi une exportation supérieure à son importation.

Notre principale mine d'argent (Sala), qui, en 1865, en a donné 1,820 livres pur, était, au seizième siècle, une des plus productives de l'Europe ; et la Suède, sous Gustave Ier, pouvait fournir de ce précieux métal à l'Angleterre pour continuer son monnayage, qui, depuis plusieurs années, était interrompu. De même, une autre mine, jadis très-productive et très-renommée, le Stora Kopparberget (grande montagne de cuivre), dont la production au dix-huitième siècle était si considérable, est devenue depuis beaucoup moins lucrative ; mais la mine de cuivre d'Atvidaberg (Ostrogothie) donne actuellement une production beaucoup plus grande.

La Suède a toujours été pauvre d'or; mais dans deux de nos usines d'argent, depuis quelques années, grâce à de nouvelles méthodes, on en a obtenu une quantité plus considérable que précédemment. L'or, le plomb et le soufre sont en réalité ceux de nos métaux et minerais dont la production, comparée à celle d'il y a trente ans, a gagné le plus sous le rapport de la quantité.

L'exploitation des mines de zinc (situées dans les gouvernements de Linkœping et d'Orebro, appartenant à une Compagnie belge) qui, dès le début, en 1850, n'avait ex-

trait que 640 quintaux suédois, est parvenue à une progression telle, que, dans l'année 1865, l'extraction a été de 610,464 quintaux suédois de minerai de zinc.

Un fait d'une conséquence plus grande encore pour l'économie de notre pays que l'exploitation des métaux précieux que recèlent ses montagnes, en quantités si réduites, résulte de la découverte à Bosarp et à Vallakra (Scanie), des couches de charbon de terre d'une étendue de 11,000 arpents (5,430 hectares). Depuis longtemps déjà, n a exploité à Hoganas, près d'Orésund, une mine de harbon de terre dont la production a beaucoup augmenté dans ces dernières années ; mais elle est trop faible encore comparativement aux besoins croissants de la houille, pour une industrie toujours croissante ; et, à défaut des ressources décroissantes des forêts, les nouvelles mines de Scanie donnent un charbon de terre qui, s'il produit un calorique moins intense que la houille anglaise, a sur elle—suivant l'opinion d'un homme compétent, en vertu du peu de soufre qu'il contient,—un avantage décisif pour la forge du fer. Les ressources, très-grandes dans les mines déjà exploitées, promettent ainsi d'espérer une exploitation fort lucrative pour l'avenir.

VII

INDUSTRIE

Les deux pouvoirs de l'Etat, en abandonnant le vieux système d'encouragement de la fabrication industrielle — par des lois exclusives et des mesures artificielles, comme subventions, défenses d'importation, droits d'entrée excessifs, etc., — qui si longtemps avait prévalu sous les gouvernements précédents, ont adopté un principe conforme aux aspirations et aux besoins de notre époque, persuadés que le vrai moyen d'encourager toutes les branches de l'industrie consistait à développer l'instruction publique et à améliorer les voies de communication; par une loi de 1864, ils ont aboli les anciennes entraves qui pesaient si lourdement sur le travail et sur la liberté de pourvoir à sa subsistance. Dès le commencement de la même année, les droits d'importation avaient déjà été supprimés, et, d'année en année, ceux qui pesaient sur l'exportation de toutes les denrées, de toutes les matières premières, et

sur les produits de la fabrication étrangère, étaient ou entièrement supprimés ou considérablement modifiés. La législation douanière de la Suède peut, en conséquence, être considérée comme une des plus libérales de l'Europe.

L'industrie suédoise n'occupe pas une place très-avancée sur les marchés du monde, et ne peut concourir avec les peuples des Etats occidentaux; néanmoins, pendant la longue période de paix qui date de 1815, et principalement après l'adoption, en 1830, d'une valeur fixe des monnaies, elle a pris un si grand développement, qu'il y a tout lieu d'espérer que, dans peu, ses produits pourront supporter la concurrence avec ceux de la fabrication étrangère. Après avoir augmenté très-notablement depuis 30 ans (1), l'industrie suédoise occupe maintenant plus de 30,000 ouvriers; et, en 1865, la valeur de sa production a été de 76 millions de rixd. (108,000,000 fr.).

Les objets principaux de notre fabrication consistent en coton, sucre et drap; mais de toutes les branches importantes de notre industrie, ce sont les usines pour la fabrication des machines, de la bougie, de la chandelle et du savon, ainsi que les filatures de coton, qui ont fait

(1) De 1830 à 1860, la valeur de la fabrication industrielle s'est accrue à la somme de 56 millions de rixd., savoir : de 1830 à 1840, de 8 millions; de 1840 à 1850, de 16 millions; et de 1850 à 1860, de 32 millions. Ainsi, dans une période de trente ans, cette valeur, qui n'était en 1830 que de 13,175,500 rixd., a augmenté de 425 p. 100. De 1860 à 1865, cette augmentation a été seulement de 6,700,000 rixd., ou un peu moins de 10 p. 100; mais elle revient à 4,700,000 rixd. seulement pour cette dernière année (1865); et la lente progression pendant les dernières années qui l'ont précédée a eu en très-grande partie sa cause dans le manque de coton qui existait alors généralement.

le plus de progrès et pris la plus notable extension depuis quelques années.

Une branche de l'industrie qui n'est pas encore comprise parmi nos fabriques, mais qui donne lieu à une production rémunératoire considérable, c'est la fabrication de l'eau-de-vie. Cette industrie s'est exercée pendant longtemps comme appendice de l'agriculture, et contribua ainsi à une très-grande consommation de matières premières, de combustible et de travail; mais on s'aperçut que l'accès facile de cette liqueur, si spiritueuse et enivrante, dans toutes les chaumières y répandait la misère morale et matérielle. Par une loi, promulguée en 1865, une voie nouvelle a été préparée, puis développée de manière à changer radicalement l'impôt. Cet impôt qui, lorsqu'il était prélevé d'après la capacité des cuves, était insignifiant, se paye maintenant 60 ore la kanna suédoise (33 centimes le litre); et cette production est faite sous la surveillance et la vérification d'un contrôleur du gouvernement; aussi, le nombre des distilleries de ce genre a-t-il beaucoup diminué depuis que cette industrie a passé à l'état de fabrique, et ne peut ainsi être exercée avec avantage que sur une grande échelle; mais le revenu de l'Etat n'en a pas moins été plusieurs fois doublé. Les avantages de ce changement de système pour sur l'agriculture et pour toute l'économie suédoise ont été très-importants; les quantités de grains et de pommes de terre que l'on employait précédemment à cet effet serviront désormais à la nourriture du bétail, ou seront exportées; mais le plus grand et le plus incontestable avantage, c'est le bien-être moral et matériel qui en est résulté pour les popula-

tions rurales, lesquelles, vu la cherté actuelle de l'eau-de-vie, auront moins de facilité à se procurer cette boisson, si abrutissante dès qu'on en abuse.

En même temps que l'Etat a fondé ou subventionné des établissements supérieurs et primaires d'enseignement de sciences techniques, il a aussi, par des allocations de voyages et des cours publics, facilité aux industriels suédois les moyens de concourir avec l'industrie étrangère ; il a aussi, par des expositions périodiques, — dont la première fut ouverte à Stockholm, en 1823, — voulu exciter l'émulation de l'industrie indigène, la faire progresser et connaître dans toute son étendue.

Dans ce but, a eu lieu, l'année dernière, à Stockholm, une grande exposition industrielle, commune aux quatre pays du nord : la Suède, la Norwége, le Danemarck et la Finlande, à laquelle a été jointe une exposition de beaux-arts de ces divers pays ; et de la comparaison entre l'industrie et les beaux-arts de ces contrées il est résulté une utile instruction non-seulement pour nos industriels, mais aussi pour le peuple suédois, par la connaissance intime des progrès obtenus, notamment dans les branches où, jusque-là, il était obligé d'avoir recours à l'industrie étrangère.

Le peu de capitaux et le nombre restreint des bras dont nos industriels peuvent disposer pour leurs professions ne donnent, en général, — même quand l'habileté ne fait pas défaut, — qu'une production relativement faible, et le temps paraît encore éloigné, pour la Suède, où elle pourra, dans ses propres fabriques, se pourvoir de la plus grande partie des objets dont elle a besoin.

Ce pays doit encore échanger les produits de son agriculture, de ses mines et de ses forêts contre les denrées coloniales et autres productions qui ne peuvent naître sur son sol, ainsi que quantité d'objets manufacturés dont il offre pourtant d'excellentes matières premières. Une faible partie seulement des produits de la fabrication suédoise trouve, au delà de ses frontières un débit plus considérable que ceux de même espèce qu'elle tire l'importation étrangère.

Les maîtres et ouvriers de métiers qui, avant 1846, étaient encore, en partie, astreints aux réglementations des maîtrises sanctionnées par le Gouvernement, ou en partie par des statuts entre elles, sont, depuis 1864, entièrement libres de toute gêne, de toute obligation; ils ont le droit d'exercer leurs professions, de s'établir et de prendre rang parmi la bourgeoisie; et ils ont la faculté de se sauvegarder contre les dangers de la prépondérance de la fabrication industrielle et des capitaux, en acquérant dans les institutions créées à cet effet des connaissances plus étendues, et une plus grande habileté, en organisant des ateliers plus vastes et plus conformes à la grande fabrication. Depuis quelques années, un grand mouvement a eu lieu parmi cette classe, pour former des associations ouvrières, dans le but de réunir les forces communes, d'étendre l'activité des différentes professions, et de diminuer ainsi leur infériorité individuelle.

Il y a, en Suède, une sorte d'activité industrielle tout à fait à part, qui date de plus loin que les métiers et les fabriques qui,— dans son genre, cependant non moins important,— a pris depuis des siècles une place étendue

parmi les sources de l'existence du peuple suédois, à savoir : *le travail domestique* (chez soi), qui se fait pendant les longues et obscures soirées d'hiver, dans les contrées du nord; la population rurale, relativement nombreuse, ne pouvant trouver d'occupation au dehors, a pour ressources, dans quantité de parties du pays, de travailler (chacun en son domicile) à faire des meubles, des horloges en bois, dites d'Allemagne, des armes et autres objets métalliques, et avant tout du tissage, ce qui contribue, dans une proportion importante, à ses moyens d'existence; dans certaines contrées, principalement en Elfsborg, Gefleborg et Westernorrland, le métier de tisserand est très-développé.

Il paraît, néanmoins, que le travail domestique éprouve une diminution d'année en année, au moins en Norrland; aussi l'attention s'est-elle dirigée sur la question importante de son maintien et de son développement; l'Association des arts et métiers, établie à Stockholm, a nommé une commission, afin d'obtenir des renseignements et d'examiner l'état de ces divers métiers dans les différentes parties du pays, et de proposer des mesures nécessaires à leur maintien et à leur amélioration; l'intérêt qui s'attache à cette question, sous le rapport moral, économique et matériel, est trop puissant pour ne pas espérer en obtenir bientôt une solution satisfaisante.

VIII

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES VOIES DE COMMUNICATION

Non-seulement l'activité de l'industrie provoque un échange actif de produits, mais son existence même dépend de cet échange. Le commerce, qui est le médiateur entre la production et la consommation dans les différentes localités, découvre les ressources en même temps qu'il s'efforce de les accroître pour les disséminer partout où il y a des besoins à satisfaire. L'activité commerciale est en même temps de la plus grande importance pour l'économie du pays. Elle exerce une grande puissance d'impulsion sur la production ; mais elle dépend aussi du développement de l'industrie, et on peut, par l'extension du commerce, juger de l'activité industrielle d'une nation.

Avec un développement plus grand de l'industrie, l'échange des produits, tant dans le pays même qu'avec l'étranger, a pris dans ces derniers temps une extension jusqu'ici inconnue, et malgré la concurrence que les chemins de fer ont amenée, le trafic sur nos canaux a ce-

de plus près sous le rapport de l'importance, sont : les tissus, le tabac et le charbon de terre. Des articles ci-dessus nommés, ce sont surtout la houille, le coton et le café, dont l'importation pendant ces dernières années a augmenté d'une manière plus considérable ; l'importation si croissante de la houille est une conséquence de la diminution des forêts dans certaines parties du pays et de l'extension de l'industrie dans le courant des trente dernières années ; elle s'est accrue dans la proportion de 1 à 27 depuis le commencement de cette période, et elle représente maintenant une valeur de 6 millions 1/2 rixd. ou de 9,288,500 fr.; l'importation du coton a, depuis 1835, augmenté de 793 pour 100, et celle du café, qui pendant la même période avait augmenté de 336 pour 100, représentait en 1865 une valeur de 11,200,000 rixd. ou de 16,004,800 francs. Par contre, la consommation de l'eau-de-vie, grâce à l'heureuse influence de l'instruction et de la législation, a beaucoup diminué, pendant que la consommation du café passait à l'état d'abus dans plusieurs contrées du pays et influait très-défavorablement sur l'état physique de la population et sur le bien-être économique. On calcule que, dans le gouvernement ou département le plus septentrional (Norrbotten), la consommation du café est arrivée à ce point qu'elle absorbe tout le bénéfice que donne l'exportation des bois, dont la population de ce gouvernement tirait jusqu'ici ses principales ressources d'existence. Là où cette consommation n'a pas dégénéré en abus, l'accroissement ne peut pas être regrettable, car e café procure à la population pauvre une compensation à d'autres moyens de nourriture plus chers ; et il a, en même temps, l'avantage

d'avoir provoqué une diminution considérable dans la consommation de l'eau-de-vie.

L'importance de nos produits échangés a naturellement provoqué de grandes affaires en effets de commerce. D'après les données des courtiers officiels, le montant des affaires en lettres de change a été sur les bourses de nos deux principales villes commerciales le suivant :

BOURSE DE STOCKHOLM. — BOURSE DE GOTHEMBOURG.

1842	rixd.	21,500,471	—	9,726,280	Total.	31,226,769
1852	—	35,052 805	—	20,150,574	—	55,203,379
1862	—	82,873,491	—	48,862,478	—	131,735,969
1863	—	87,820,567	—	47,143,340	—	134,963,907
1864	—	97,248,344	—	54,454,969	—	151,703,313
1865	—	86,184,207	—	54,840,470	—	141,024,677

Depuis que l'entremise des courtiers pour la conclusion des affaires en lettres dechange a cessé d'être de rigueur, ces données ne peuvent pas être regardées comme contenant toutes les opérations qui ont été une suite de notre commerce extérieur. Ces données sont cependant en rapport avec la valeur de l'exportation et de l'importation pour les mêmes années en général, bien que le résultat ait dû varier d'une année à l'autre, et ces chiffres peuvent toujours répandre quelque lumière sur l'importance de ce commerce.

A la bourse de Stockholm, par laquelle une notable partie des transactions a été négociée à l'étranger pour les emprunts de l'Etat et des compagnies hypothécaires, les sommes sont plus fortes mais plus variées, et d'une

progression plus mobile que celles des transactions sur la bourse de Gothembourg ; sur cette dernière place, les affaires en lettres de change sont comparativement moins nombreuses, mais le cours est plus ferme et plus haut. — Les relations commerciales de la Suède avec les pays étrangers ont, dans le cours du temps, subi de grandes variations ; mais la Grande-Bretagne prend encore, sous le rapport de la valeur des produits échangés, comme il y a plus de cent ans, la première place parmi les Etats avec lesquels la Suède se trouve en relations de commerce. Puis, selon les données officielles, viennent les villes hanséatiques, le Danemark et la France ; pour ce dernier pays, une importation d'une certaine importance se fait par Hambourg et Lubeck.

Pendant une série d'années, nos relations commerciales avec la France n'avaient pas précisément été en diminuant, mais la progression était très-faible, comparativement aux besoins mutuels des deux pays et aux relations générales de ces États avec les autres nations. Quoique les soieries françaises, les articles d'art et de luxe, les vins et les fruits de France soient très-estimés et très-demandés en Suède, l'importation directe de ce dernier pays représentait à peine, au commencement de ces dix dernières années, une valeur de deux millions de francs ; et nos excellents fers, préparés au charbon de bois, — si précieux fussent-ils pour la fabrication de l'acier en France, où les ouvriers intelligents ont seulement besoin d'une matière de premier choix pour pousser cette fabrication jusqu'à la perfection — ne pouvaient, par suite des droits de douane prohibitifs, arriver qu'en petite quantité sur le grand marché de France. La valeur des

échanges avec la France qui, en 1830, ne représentait pas tout à fait 8 pour 100 de la valeur commerciale des échanges de la Suède avec les autres pays, avait cependant augmenté ensuite ; à la fin de 1862, l'augmentation était de plus de 300 pour 100 ; mais cet accroissement restait encore en deçà de la progression du mouvement commercial de la Suède, et ne figurait que dans la proportion de 6 pour 100 dans les chiffres généraux du commerce suédois.

Le gouvernement français, toujours attentif aux grands intérêts de son pays, ne pouvait pas, dans de telles circonstances, se dispenser de reconnaître la nécessité de lever les obstacles qui pesaient sur les relations commerciales avec la Suède, nécessité aussi incontestable pour un pays que pour l'autre. Depuis 1860, l'Empereur des Français avait conclu des traités de commerce avec l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, l'Union commerciale de l'Allemagne et la Suisse ; bien convaincu qu'une réforme de la législation douanière devait être générale pour porter les fruits désirés, il est aussi entré, vers le milieu de 1863, en négociations avec le gouvernement suédois pour la conclusion d'un traité de commerce et de navigation avec les royaumes unis de Suède et Norwége, déjà depuis longtemps très-disposés à ces traités. Pour la Suède et la Norwége, il était essentiel non-seulement d'obtenir des facilités pour l'entrée de leurs produits, par une diminution des droits en France, mais ces pays avaient aussi un grand intérêt à voir les droits de tonnage, considérables sur la navigation, abolis ou au moins diminués ; ces droits pesaient si lourdement sur la navigation suédoise et norwégienne en France, qu'elle soutenait très-

difficilement la concurrence avec des pays étrangers, dont les bâtiments de commerce jouissaient d'avantages bien plus considérables.

Pendant le cours des trente dernières années (1831 à 1862), la navigation directe entre la Suède et la France avait plus que triplé (1) ; mais la marine marchande de la Suède avait tellement perdu du terrain dans ce trafic, qu'après avoir, en 1830, figuré pour 81.6 pour 100 dans le chiffre du tonnage de la totalité des navires partis de Suède pour France, elle n'y était plus comprise, en 1862, que pour 13.3 pour 100.

Conformément aux principes de la libre concurrence qu'il a fait dominer de plus en plus dans la législation commerciale suédoise, et pour prouver la sincérité de ses vœux à l'égard des relations commerciales entre les deux Etats, le gouvernement suédois avait déjà, en 1857, sans prétention de réciprocité, diminué d'un tiers le droit de tonnage pour les bâtiments français, ainsi que pour ceux des autres nations. Cette mesure a sans doute contribué à augmenter le jaugeage des bâtiments français qui ont fréquenté les ports suédois à partir de 1858. Ce jaugeage, alors, ne donnait que 2,617 lastes nouveaux de Suède ; cinq années plus tard, en 1863, il montait à 10,717 lastes nouveaux.

Par suite des traités de commerce et de navigation

(1) Le tonnage des navires qui partaient avec chargement de la Suède pour la France était, en 1830, de 13,921 lastes nouveaux de Suède, dont 11,356 par bâtiments suédois ; en 1862, de 44,025 lastes nouveaux, dont 5,865 par bâtiments suédois. Dans l'année 1865, ce tonnage était, pour les navires chargés pour la France, de 64,874 lastes nouveaux, dont 8,580 (13 2 °/o) par navires suédois.

conclus le 12 février 1865, pour douze années, entre la France et les royaumes unis, des avantages réciproques importants sous le rapport des droits de douane ont été assurés aux produits français, suédois et norwégiens dans ces Etats respectifs, en même temps que les bâtiments français de toute espèce ont été admis dans les ports des royaumes-unis sur le pied d'une parfaite égalité avec les bâtiments suédois et norwégiens. Ces derniers qui viennent avec chargement de leur pays ou sur lest des autres points, sont admis en France avec les mêmes droits que les bâtiments français.

Les bâtiments suédois et norwégiens, quand ils venaient en chargement ou sur lest des autres ports, avaient à payer un droit de phare de 0,75 c. par tonneau, mais ce droit a été aboli par le gouvernement français par une loi de 1866.

Le temps qui s'est écoulé depuis la conclusion des traités avec la France est trop court pour pouvoir émettre un jugement motivé sur les résultats, mais ces dispositions ont déjà exercé un effet vivifiant sur le mouvement de commerce et de navigation, comme on le verra dans l'un des tableaux ci-joints. Nous ferons seulement ici une remarque : tandis que l'importation directe de la France en Suède, depuis la mise en vigueur du traité de commerce (1) s'accroissait de 64 pour 100, l'exportation de ce dernier pays pour la France montait à près de 21 pour 100, et le jaugeage des bâti-

(1) Les traités de commerce et de navigation ont été mis en vigueur le 15 avril 1855.

ments qui ont été expédiés des ports suédois pour la France s'élevait pour la nationalité française à 24 pour 100; l'exportation de la Norwége s'élevait à 31 pour 100, et celle de la nationalité suédoise à 39 pour 100 (1).

Au reste, l'augmentation si considérable qui a eu lieu en ces derniers temps dans la navigation suédoise a été en proportion plus grande pour les pavillons étrangers que pour celui du pays; et la construction des navires, qui paraît être une des branches industrielles les plus naturelles à la Suède, qui possède de si riches ressources en matériaux, ne s'est pourtant pas développée autant qu'on aurait pu l'espérer. Toutefois, les bâtiments suédois font un transport de fret considérable, même sur les mers éloignées, et si le nombre des bâtiments à voile qui sont sortis des chantiers suédois est encore assez insignifiant, il faut en chercher la cause, en partie du moins, dans cette circonstance que les riches armateurs trouvent un avantage plus grand à faire construire des bateaux à vapeur. Le nombre de ces bâtiments construits en Suède a plus que doublé depuis ces dernières dix années.

Nous avons mentionné en passant les progrès dans le mouvement intérieur et dans les voies de communication qui ont été réalisés dans ces derniers temps en Suède.

Mais cette partie de notre vie industrielle a des rapports si intimes avec le développement économique du

(1) En jugeant de la situation générale par une comparaison avec plusieurs années précédentes, comme seraient, par exemple, la période triennale de 1862 à 1864, l'accroissement, en 1865, tant pour le mouvement direct que pour le commerce indirect de la navigation entre la France et la Suède, est encore plus grand que l'augmentation de la même année sur celle de 1864.

pays en général, et exerce une si grande influence sur sa situation financière, que nous ne pouvons pas omettre de revenir encore sur ce sujet.

Les obstacles ont peu à peu disparu, et principalement par l'effet de la loi déjà mentionnée du 18 juin 1864, obstacles qui pesaient sur le libre exercice et sur l'échange intérieur des marchandises; ainsi sont levées les restrictions de toute espèce sur le droit du particulier de s'établir comme commerçant et d'ouvrir une boutique, à une certaine distance des villes, etc. Tout Suédois, homme ou femme (à l'exception de quelques fonctionnaires publics et de leurs femmes), qui jouit d'une bonne réputation et de la libre disposition de sa personne et de ses biens, a maintenant le droit de s'établir et d'exercer le commerce soit dans les villes, soit à la campagne. L'élargissement de ce droit paraît principalement avoir favorisé les campagnes, où on a vu le nombre des négociants augmenter dans ces vingt dernières années de plus de 300 pour 100; mais il est aussi digne de remarque que, par cette loi, ainsi que par une loi précédente, de 1859, une sphère plus grande a été ouverte à l'activité de la femme, dont le droit à exercer le commerce était limité, en vertu des *règlements* de commerce de 1846, à un petit nombre d'articles, et soumis, même pour ceux-ci, en cas qu'elle ne fût pas mariée, à la condition qu'elle eût été déclarée majeure (1).

Longtemps avant que la législation eût brisé les entraves qui gênaient la libre pratique du commerce, l'Etat

(1) En l'année 1847, 1,255 femmes seulement, mais 2,693 en 1865, étaient occupées au commerce dans notre pays.

avait fait de grands efforts pour faciliter, par la construction des chemins, des ports, par le curage des rivières et des canaux, les communications dans l'intérieur du pays. L'étendue des canaux et de la canalisation des rivières et des lacs était, à la fin de 1860, de 55 milles de Suède (588 kil^m.) ; à la même époque, la longueur des routes du pays était de 5,039 milles (53,867 kil^m.), sur lesquels 2,767 milles étaient munis de relais de poste pour le transport des voyageurs.

Les plus grands et plus importants canaux de la Suède sont ceux de Gota, Trollhœtte, Sædertelje et Strœmsholm. Le premier ne tire pas seulement son importance de ce qu'il joint une quantité de lacs et de cours d'eau, et réunit la mer Baltique à la mer du Nord, mais aussi de ce qu'il a été une des plus difficiles entreprises hydrauliques de l'Europe, et qu'il fut commencé à une époque où la Suède venait de subir une guerre désastreuse, par suite de laquelle l'Etat avait été chargé d'une dette considérable (1).

Le canal de Trollhœtte sur lequel la navigation par les écluses, avec une pente de 33 mètres, passe avec sécurité devant les chutes du fleuve de Gota, est le plus ancien de nos grands travaux de canalisation (il fut com-

(1) Le canal de Gota a, en y comprenant les lacs, une longueur de 17.4 milles de Suède (186 kilom.) dont 8.2 milles sont creusés dans le sol. Sur le canal, il y a 58 écluses. Le lac Viken, où le canal a sa plus grande hauteur, est situé à 308.2 pieds au-dessus du niveau de la mer. Pour celui-ci et les autres canaux suédois, on trouvera des renseignements plus complets au tableau. Mais pour montrer combien sont peu connues à l'étranger les voies de communication que possède la Suède, bien que le canal de Gota soit plus long, plus large et plus profond que le canal Louis-de-Bavière et que plusieurs autres canaux renommés de France, d'Allemagne et d'Angleterre, et quoique le canal de Trollhœtte

mencé au XVI[e] siècle), et en même temps celui sur lequel a lieu le plus grand trafic. Sur les lignes de canaux auxquels les chemins de fer ont fait concurrence dans ces dernières années, le trafic, facilité par la réduction des taxes, n'a pas subi de diminution importante; et même, pendant l'année 1865, qui est la dernière sur laquelle nous ayons des statistiques, il s'est considérablement accru. Nous avons déjà montré quel développement considérable a pris le mouvement actuel sur nos canaux, en comparaison de ce qu'il était il y a trente ans; mais, dans ces derniers temps, il a été aussi construit plusieurs petits canaux. D'une importance beaucoup plus grande sont les constructions de chemins, de ponts et de ports, ainsi que le curage des rivières.

Dans un pays si coupé de montagnes, de cours d'eau et de marais que la Suède, le transport des personnes et des marchandises, ainsi que les travaux de défrichement, doivent nécessairement rencontrer de sérieuses difficultés, et, pour les surmonter, les ressources des particuliers sont souvent insuffisantes. Il faut recourir aux subventions de l'Etat. La représentation nationale a, depuis 1840, adopté ce principe que, pour les entreprises de cette nature qui méritent le concours de l'Etat, des sub-

soit regardé par des hommes compétents comme le plus beau travail de ce genre dont puisse s'enorgueillir aucun pays, nous citerons le passage suivant d'un article intitulé : CANAUX, publié dans le Dictionnaire d'économie politique (Paris, 1852, p. 265) et signé du célèbre économiste *Michel Chevalier* :

« Sauf ce remarquable ouvrage (le canal de Louis-de-Bavière, pour » relier le Rhin au Danube), en dehors des Iles Britanniques, de la » France, de la Hollande et de la Belgique, des Etats-Unis et du Canada, » il n'existe pas, dans les pays occupés par la civilisation occidentale, » de canaux de navigation qui méritent d'être cités. »

ventions doivent être accordées, mais seulement dans la proportion de la moitié ou des deux tiers des dépenses présumées, et sous condition que l'entreprise, grande ou petite, sera achevée sans aucun autre concours de l'Etat.

Une administration des ponts et chaussées a été créée en 1841 pour surveiller ces travaux, en vue de fournir aux entreprises particulières, — qui répondent de leur achèvement, après en avoir fait approuver les plans, — des hommes habiles comme chefs et comme conducteurs. Il y a, depuis l'année 1851, un corps militairement organisé de ponts et chaussées, dont les officiers peuvent aussi, en cas de besoin, être employés dans l'armée active.

On jugera de l'étendue de ces entreprises quand nous dirons que, sans comprendre les constructions de chemins de fer de l'Etat qui forment une administration spéciale, ledit corps a, depuis son origine jusqu'à la fin de 1866, eu sous sa direction ou sa surveillance 893 entreprises différentes de chemins de fer, de canaux, de ponts et de routes, etc., auxquels ont été accordées des subventions équivalant à la moitié du montant de ces travaux. Ces prêts et subventions sont évalués à la somme de 47,138,858 rixdales ou de 67,361,428 francs.



IX

CHEMINS DE FER ET FINANCES DE L'ÉTAT

Bien supérieures aux subventions pour travaux publics que nous venons de mentionner, sont les sommes qui, dans ces derniers temps et dans une période encore plus courte que celle de l'exécution desdits travaux, ont été employées à la construction des chemins de fer de l'État. Ce n'est qu'après de grandes hésitations que la Suède s'est approprié cet excellent mais dispendieux moyen de communication.

On craignait que la configuration montagneuse du pays et sa population si clairsemée ne rendissent ces constructions plus onéreuses, plus difficiles et en même temps moins profitables ; et on était, en outre, comme cela se conçoit, peu disposé à endetter l'État. Cependant, lorsqu'on s'est enfin décidé à ces constructions, on les a conduites avec vigueur, et du 1er décembre 1856, date de l'inauguration des deux premiers milles de chemin de fer de l'État (Gothembourg–Jonsered et

Malmœ–Lund,) à la fin de l'année dernière, la longueur totale des chemins de fer de l'État est arrivée à 97.5 milles.

De Stockholm, leur point de départ, les chemins de fer s'étendent de la frontière de l'ouest à celle du sud du pays, où sont situés nos deux principales villes commerciales, Gothembourg et Malmœ, et vers le nord jusqu'à Upsale, siége de la plus ancienne et de la plus fréquentée de nos universités. La ligne de l'ouest a des embranchements au nord à Orebro, au nord-ouest à Christinehamn (d'où elle va se joindre aux chemins de fer norvégiens,) et au sud à Norrkœping, point de départ de la ligne qui doit relier les provinces du sud-est et qui doit se réuuir avec la ligne méridionale de Malmœ. Plusieurs lignes de chemins de fer appartenant à des Compagnies d'une étendue assez considérable sont en communication directe avec les chemins de fer de l'État. La longueur totale du réseau exploité sans interruption était, à la fin de 1866, de 134 milles. Il faut y ajouter les chemins de fer de la spéculation privée, d'une longueur approximative de 28 milles, qui ne sont pas en communication directe avec les lignes de l'État.

Toutes les lignes ferrées du royaume représentent donc pour le moment une longueur de 162 milles de Suède (ou de 1732 kil.). Sont en construction, mais non achevées, parmi les lignes de l'Etat, celle du nord-ouest, qui est la continuation de la ligne de Christinehamn à Charlottenberg (près la frontière de Norwége), et parmi les lignes privées communiquant avec celles de l'Etat : la ligne d'Arboga à Kœping. Quand ces lignes seront terminées (ce qui probablement aura lieu dans le mois d'août), le tronçon de Kœping à Uttersberg sera

alors rattaché aussi aux lignes de l'Etat, et le réseau non interrompu de ces derniers aura une étendue de 154 milles.

Pour la construction des chemins de fer de l'État, la Représentation nationale a voté, depuis l'origine des travaux jusqu'à l'année 1866, une somme de 86,528,288 rixd. 54 ore (y compris les frais d'enquête et de matériel).

En ajoutant les sommes allouées, soit comme subventions, soit comme prêts, pour la construction des chemins de fer particuliers, on trouve que la représentation nationale a accordé, dans l'espace de 19 années, une somme de 102,625,788 rixd 54re ou de 146,622,252 francs (1).

En 1854, quand la diète avait d'abord décidé que tous les chemins de fer de l'État devaient être exécutés directement pour son compte, on n'avait pas l'intention de négocier pour cet objet des emprunts à l'étranger. On croyait que les ressources pouvaient sans impôts nouveaux se trouver dans le pays même au moyen de l'émission d'obligations, émission relativement modique, et mesurée sur le crédit, les finances et la monnaie du pays.

Il était aussi résolu que, conformément à cette décision, les 7 1/2 millions rixd. accordées cette même année par la Diète aux chemins de l'État pour les lignes de l'Ouest et du Midi, et les 2,750,000 rixd. allouées sous la forme de prêts pour les chemins particuliers, seraient fournies en partie sur les ressources disponibles de l'État, en partie par des emprunts intérieurs ou par une émission d'obligations

(1) Dans ces sommes figurent 3,449,032 rixdales ou 4,928,667 francs qui, aujourd'hui (mars 1867), n'ont pas encore été touchés.

en monnaie suédoise portant intérêt annuel. L'excédant qui se trouvait dans la caisse de l'État, sur cet exercice, offrait aussi des ressources suffisantes pour pourvoir à la totalité de ces dépenses, à l'exception d'une petite somme (275,000 rixd.) demandée à l'emprunt. Mais ensuite on s'est convaincu que les travaux publics en général, et en particulier les chemins de fer, ne devaient pas être exécutés avec trop de lenteur; que si d'un côté il fallait veiller à ce que les dépenses ne dépassassent pas certaines limites, d'un autre côté c'était un mauvais calcul d'attendre trop longtemps les avantages espérés, et finalement que les grands capitaux nécessaires à l'exécution des travaux ne pouvaient pas être pris dans le pays même, sans nuire à l'industrie. En conséquence, la Diète de 1856-58 a décidé que la construction, de certains chemins de fer, projetée par le gouvernement, et déjà votée, devait être rapidement poursuivie; cette Diète et les deux suivantes ont décidé que, sans s'arrêter à aucune considération de pays ou de monnaie, on négocierait des emprunts considérables pour l'exécution des chemins de fer de l'État. Ces emprunts, principalement négociés à l'étranger, ont atteint, dans l'espace de neuf années, jusqu'au 1er avril 1867, le chiffre total de 80,815,412 rixd. 8 ore ou de 115,885,224 fr. La Suède, qui auparavant n'avait aucune dette étrangère, et dont la dette intérieure était très-minime, s'est ainsi chargée d'une dette de 87,179,307 rixd. 9 ore ou 124,579,330 fr. Mais en même temps, les revenus de l'État et toute la production du pays ont obtenu un accroissement considérable, et les chemins de fer mêmes, par suite d'un trafic déjà important dans ces dernières années, ont notablement contri-

bué à fournir l'intérêt et l'amortisssment du capital employé pour la construction (1). Pour le fournir complétement, il faudrait que le revenu brut s'élevât à 80,000 rixd. par mille suédois, et en même temps que les dépenses ne dépassassent pas la moitié de cette somme. Le trafic sur les lignes de l'État atteindra bientôt ce résultat. Depuis 1859, dans un laps de sept années, les revenus bruts se sont accrus de plus de 68 pour 100 par mille suédois, et ces revenus montaient dans le courant de 1866 à 59,510 rixd., soit 74 pour 100 de la somme que les revenus par mille suédois doivent atteindre pour arriver à ce but. Dans cette même période, les dépenses, comparativement à la longueur des lignes, montaient d'une manière insignifiante, bien que le mouvement du trafic ait rendu nécessaire l'augmentation du matériel de traction.

A mesure que nous approchons du moment où l'excédant du produit sur les dépenses doit arriver à une somme correspondant à l'intérêt du capital de construction, les pouvoirs de l'État se montrent disposés à réduire considérablement les entreprises de chemins de fer de l'État,

(1) En 1864, les chemins de fer de l'État ont donné un revenu, déduction faite des dépenses, do 1,194,201 rixd., ou 2,161 p. 100 du capital de la construction, et en 1865 le surplus a été de 1,801,593 rixd., répondant à 2,896 pour 100 du même capital.

Pendant l'année 1858, il a été transporté sur les lignes de l'État 359,400 voyageurs et 799,800 quintaux suédois de marchandises; pendant l'année 1866, 1,276,495 voyageurs et 7,826,906 quintaux de marchandises. Le nombre moyen des voyageurs par mille suédois était, en 1858, de 34,961; mais dans l'année 1866 il était seulement de 15,000. Quant au nombre de quintaux, il a monté de 77,804 qu'il était en 1858, à 91,973 pour l'année 1866. (Voir pour les autres détails sur l'étendue, le trafic et les frais de construction des chemins de l'État, les tableaux 24 et 25.

chemins qui, selon les plans présentés par le gouvernementà la diète de 1856-58, touchent à leur achèvement.

Les États de la dernière Diète, considérant que les chemins de fer de l'État sont presque achevés, ont cessé d'allouer des moyens pécuniaires; à l'exception d'une petite subvention à un chemin de fer particulier, et d'une somme nécessaire pour frais de matériel, ils n'ont accordé des ressources que pour continuer la ligne de l'État du nord-ouest et pour couvrir les dépenses d'expropriation nécessitées par la jonction à Stockholm des différentes lignes. A la Diète actuelle, la commission de l'État, conformément à l'avis du gouvernement, a pensé que la construction des chemins de fer devait, pour l'avenir le plus proche, être limitée à l'achèvement de la ligne du nord-ouest, attendu que, pendant le cours des trois dernières années, une somme totale de 33,695,566 rixd. avait été accordée pour les travaux de chemins de fer; elle a statué que, pour l'année courante et pour les deux suivantes (à la fin desquelles la dernière ligne sera terminée), il suffisait d'assigner à ce chapitre une somme de 5,253,000 rixd.

Il faut remarquer que ces grands travaux de chemins de fer ont été exécutés sous *la direction* des enfants de la Suède, sans le concours des ingénieurs étrangers, et de façon à soutenir la comparaison avec les meilleurs ouvrages accomplis dans les autres Etats. Les frais de construction, quoique dépassant les premiers calculs, ont pourtant été inférieurs à ceux de la plus grande partie des autres contrées. On a calculé, dans les années 1852 et 1855, que ces frais étaient de 772,333 rixdales

par mille suédois ou de 103,243 fr. par kilom. (1).

On compte que chaque voyageur sur les lignes de l'Etat, dans l'année 1865, a parcouru en moyenne 5.42 milles suédois, et chaque quintal suédois de marchandises 10,28 milles. Les stations de chemins de fer où se fait le plus grand trafic étaient, en 1865, en ce qui concerne le nombre des voyageurs, Malmœ, Lund et Stockholm; et pour les marchandises, Gothembourg, Malmœ et Stockholm. Quand on compte la somme totale des revenus, c'est Gothembourg, Stockholm et Malmœ qui occupent le premier rang.

Une particularité qui appartient exclusivement à la Suède, c'est que l'administration de la dette de l'Etat est confiée à un Comptoir dit de la Dette nationale; cette administration a été créée en 1719, et renouvelée en 1789, dans le but de rendre la gestion de la dette de l'Etat indépendante de l'administration générale des finances; elle est placée sous la surveillance de membres de la représentation nationale. Les administrateurs étaient naguères au nombre de douze, trois de chacun des quatre ordres; mais en vertu de la nouvelle loi fondamentale, elle se compose de sept membres élus par une commission nommée à chaque diète par

(1) Selon Block, t. II, p. 273, dans l'année 1857, vingt Etats de l'Europe et de l'Amérique avaient employé en construction de chemins de fer 19,990 millions de francs; et les frais de construction par kil. étaient, en moyenne de 255,635 fr. Les Etats, parmi lesquels la Suède n'est pas comprise, où les dépenses, sous ce rapport, ont été les plus faibles étaient les Etats-Unis, où le kilomètre à coûté, en moyenne, 127,184 fr.; ceux où ces dépenses ont été les plus fortes sont l'Angleterre, où le kilomètre a coûté en moyenne 540,040 fr., et la France, où il a coûté 303,310 fr.

les deux chambres. Son but principal est non-seulement d'effectuer le payement des intérêts et du capital de la dette de l'Etat, mais aussi de liquider, à l'aide des moyens mis à sa disposition, beaucoup d'autres dépenses pour le compte du budget extraordinaire. Elle a dans ses attributions éventuelles celle de contracter des emprunts, en cas de besoin, pour faire face à ses dépenses. Avec les revenus considérables qui lui sont dévolus, elle fournit au Comptoir dit de l'Etat les sommes nécessaires pour parfaire les dépenses du budget ordinaire ou extraordinaire. D'un autre côté, cette administration reçoit aussi tout le surplus des revenus de l'Etat, ainsi que les économies réalisées sur les fonds votés; elle encaisse également les contributions ordinaires (environ 3 millions de rixdales), les revenus des chemins de fer de l'Etat, ainsi que les bénéfices de la Banque nationale, bénéfices dont la Représentation nationale dispose ordinairement pour les besoins publics.

Il ne peut pas être sans intérêt de jeter, à cette occasion, un regard sur les revenus et les *dépenses* dont se compose le *budget* suédois. Dans les temps reculés, les revenus se tiraient principalement de l'impôt sur la propriété foncière, des mines et de l'impôt personnel, et les impôts indirects représentaient encore, en 1835, à peine la moitié du total des recettes. Mais, dans ces derniers temps, par suite de l'accroissement de l'industrie, de la consommation, etc., et par le concours de plusieurs autres circonstances, l'impôt indirect a tellement grandi, qu'il est aujourd'hui triple de l'impôt direct; ce sont surtout les produits des douanes et l'impôt sur l'eau-de-vie qui ont, en dernier lieu, pris un accrois-

sement considérable. L'augmentation du produit des douanes est d'autant plus à remarquer que les droits d'importation ont subi de notables réductions, que beaucoup d'articles ont été entièrement dégrevés, et que l'exportation a été affranchie de tout droit depuis 1835. Ce produit, qui était de 5,065,445 rixd., est monté, pendant l'année 1865, à 13,999,556 rixd. (20,005,366 fr. bruts); et le revenu de l'impôt sur les eaux-de-vie, qui donnait en moyenne, dans les années 1835 à 1840, 879,006 rixd., a fourni en 1865, malgré une réduction de consommation, un produit brut de 10,071,594 rixd. ou de 14,392,308 fr. Les revenus de l'Etat en général qui, pour l'exercice de 1835, n'étaient que de 14,547,285 rixd. avec un budget de dépense, du même chiffre, sont évalués, dans l'exercice 1867, à 35,578,740 rixd., tandis que les dépenses n'absorbent que 33,369,000 rixd. Cet excédant, assez important pour cette dernière année, a été, par une décision de la Diète, destiné à être remis à l'administration de la Dette nationale pour être employé, avec d'autres ressources, à couvrir certaines dépenses qui sont à sa charge. Si, pour avoir un aperçu du budget suédois, on ajoute d'un côté les sommes payées par cette administration, et d'un autre côté les ressources dont elle dispose, on trouve ce résultat : pour l'année courante, les revenus de l'Etat sont calculés à la somme de 44,178,740 rixd., et les dépenses à 40,054,168 rixd.

L'excédant prévu, d'environ 4 millions de rixdales, a été consacré, partie en travaux de chemins de fer de l'Etat, partie en subvention aux lignes particulières.

La différence entre l'excédant et les sommes dont on a disposé, sommes qui montent à peu près à 6 millions de rixdales, sera couverte par l'emprunt des chemins de fer fait après la diète de 1863.

X

BANQUES, MONNAIE, POIDS ET MESURES

Les chemins et les canaux sont les moyens de communication les plus importants d'un pays, mais ils ne sont pas les seuls nécessaires. Comme instrument général d'échange, une bonne monnaie n'est pas moins indispensable au développement industriel d'un peuple. C'est sur les chemins et canaux, mais par l'intermédiaire de la monnaie, que sont transportées les marchandises, et s'il est essentiel que ce transport soit facilité et garanti, il n'est pas d'un intérêt moindre que les transactions soient basées sur la valeur d'une monnaie fixe et reçoivent l'impulsion d'un système de crédit bien organisé.

Avec la *réalisation* décidée en 1830 et mise en œuvre en 1834, en vertu de laquelle chaque détenteur d'un billet de banque ou d'autre obligation, d'après une certaine condition (128 schellings, ou 2 2/3 rixd., valeur de compte — 1 rixd. d'argent), était garanti d'un plein payement en argent monnayé; c'est

ainsi, que les transactions pécuniaires et la vie industrielle, en Suède, ont atteint ce développement supérieur qui distingue la situation économique du pays à dater de cette dernière époque. Ce qui a aussi contribué à accélérer le mouvement de la circulation monétaire, c'est l'institution des banques privées organisées depuis cette époque. En multipliant les occasions d'emprunt, ces banques ont amené une plus grande mobilité dans la vie des affaires et ont, en même temps, par le déplacement des petites sommes libres, encouragé l'économie et provoqué la réunion des capitaux. Notre ancienne banque de l'Etat (une des plus vieilles de l'Europe, organisée en 1668) avait, dans les dix-septième et dix-huitième siècles, servi de modèle à d'autres institutions de ce genre. C'est par cette Banque et par celle qui l'avait précédée, la Banque privée, dite Palmstruck, organisée à Stockholm, que furent d'abord mis en usage les billets en papier (1); et c'était aussi cette Banque qui, la première en Europe, procurait aux propriétaires fonciers, contre garantie d'immeubles, la facilité d'emprunter à de bonnes conditions.

Dans ces dernières années, la banque de l'Etat n'avait

(1) En 1656, a été organisée à Stockholm une banque particulière, laquelle, par suite d'une crise survenue en 1661, a commencé à émettre des billets de crédit ou des obligations au porteur sans intérêt, qui circulaient sans endossement de main en main, comme monnaie réelle. C'était un grand progrès sur les certificats de dépôt de la Banque d'Amsterdam, qui devaient être renouvelés tous les six mois par la Banque même, laquelle, pour faciliter leur circulation, devait émettre des certificats assurant au porteur un droit de crédit à la Banque. Ces certificats valaient 5 pour 100 en moins que le montant de la valeur de la monnaie métallique déposée. Aussi, cette manière d'opérer de la part de la Banque de Palmstruck, adoptée aussi jusqu'à un certain point par la Banque de l'Etat organisée en 1701, qui ajouta l'emploi des billets à endossement), fut-elle très-remarquée et obtint-elle une très-grande fa-

pas su se mettre au niveau des exigences de notre époque et entrer dans le système des banques en usage dans d'autres pays ; mais, grâce à la concurrence des banques particulières organisées à ses côtés, la banque de l'Etat s'est piquée d'émulation ; elle fonctionne maintenant avec un fonds de capital plus considérable, et elle a admis dans ses opérations de nouvelles branches de l'industrie en adoptant en même temps une manière d'opérer plus expéditive et plus conforme aux exigences des affaires. A partir de 1831, date de la fondation de la première banque particulière (la banque de Scanie à Ystad), il se créa vingt-six autres banques particulières ayant droit d'émission de billets ; mais des essais faits ensuite d'une décision de la Diète de 1850–51, pour diriger le courant de l'argent vers les caisses de certaines sections de la banque (dites banques filiales), ont présenté un résultat douteux, ces banques n'obtiennent plus de prêts ou avances de la banque de l'Etat, et leur nombre, qui était de 22 à la fin de 1864, n'est plus maintenant (fin avril 1867) que de 18. D'un autre côté, il s'est formé

veur tant au dedans qu'au dehors du pays. Dans un ouvrage publié par Law en 1705 („Money and trade considered"), ce fameux financier raconte que la découverte des billets de crédit appartient à la Suède, et dans son premier exposé de 1716 au duc d'Orléans, régent de France, touchant les banques, il dit : « Les Banques sont une espèce de crédit qui a été d'une grande utilité longtemps en usage en Italie; mais la découverte des Banques comme établissements de crédit, appartient à la Suède. La monnaie suédoise, qui alors était de cuivre, était difficile pour les transactions; on avait besoin de toute une voiture pour apporter une somme modique de cette monnaie. Pour écarter cet inconvénient, on établit une Banque ou un endroit public, où les négociants déposaient la monnaie de cuivre; le payement se faisait par des billets ou transports dans des livres de la Banque, qui facilitaient le commerce. »

quelques grandes sociétés de banque à Stockholm et à Gothembourg, qui fonctionnent sans émission de billets. La plupart des banques particulières ci-devant mentionnées ont des succursales ou des comptoirs dans d'autres villes, et on compte pour le moment en Suède 126 banques ou succursales (1).

S'il est vrai qu'une des causes principales du peu de progrès de l'industrie suédoise pendant le premier tiers de ce siècle ait été l'imperfection du système des banques et celui des finances, il faut bien voir dans leur transformation un avantage considérable et un des moyens les plus efficaces pour pousser le crédit suédois dans les voies où l'Angleterre, les Etats-Unis et d'autres pays ont trouvé la brillante situation de leur industrie et le bien-être de leurs populations. Non-seulement les établissements de banque, si nombreux et maintenant répandus dans tous les pays servent à recueillir les grandes et les petites épargnes, favorisent la formation des capitaux et excitent l'activité de l'industrie, mais ils rendent encore un grand service en habi-

(1) Sans parler de la banque de l'Etat avec ses 3 succursales à Gottembourg, Malmœ et Wisby, on comptait en avril 1817 :

18 *banques dites filiales ;*
26 *banques particulières*, avec faculté d'émission de billets (dont 3 cependant n'avaient pas encore commencé leurs opérations à la fin de 1866) ;
Avec 53 succursales ;
18 bureaux de commission ;
Et 1 bureau d'expédition.
4 *banques sans émission de billets*, avec 2 succursales.

Parmi ces derniers établissements, on compte :
Une banque anglo-suédoise, avec bureaux à Stockholm, Londres et Gottenbourg, et une succursale, à Malmœ, de la banque particulière de Copenhague.

tuant le public à l'exactitude dans les affaires, en faisant circuler une masse de chèques et d'autres valeurs financières qui remplacent la monnaie en servant d'intermédiaires à une multitude de transactions.

Depuis que l'usage des comptes de dépôt avec intérêt a été adopté par la banque de l'Etat, usage que des banques particulières pratiquaient depuis longtemps, la somme des capitaux déposés dans les banques suédoises s'est élevée, dans un espace de 16 années, c'est-à-dire de 1850 à 1866, de 1,374,000 rixd. à près de 50,500,000 rixd. Par ces établissements de crédit, et aussi par des mandats de poste qui font une masse de transactions sur des endroits plus éloignés, le besoin d'un grand fonds en billets de banque a été naturellement moins urgent; mais, pendant ces trente dernières années, le montant des billets de banque suédoise a cependant augmenté de 43,616,147 rixd. (à la fin de l'année 1836) à 58,176,978 rixd. (le 31 décembre 1866). Comme les données ci-dessous le montreront, c'est seulement par les billets des banques *particulières* que la masse des billets en circulation a été si considérablement augmentée (1), quoique la circulation de ces valeurs fiduciaires dépende entièrement de la bonne volonté des receveurs, ces banques n'étant pas obligées de les rembourser autrement qu'en billets de banque d'Etat. Cette confiance dans les billets des banques particulières n'est pas seu-

(1) Dans ce montant de fonds de billets ne sont pas compris les mandats des banques filiales, lesquels, à la fin de 1866, s'élevaient à une somme de 1 million et demi de rixdales. A la même époque, les banques particulières, avec le droit d'émission de billets, avaient en circulation, en mandats de poste, une somme de 1,133,855 rixd.

lement fondée sur la solidité éprouvée de ces banques; elle s'explique encore par la préférence que le public suédois accorde généralement au papier-monnaie sur la monnaie métallique, laquelle lui semble moins commode et circule peu dans notre pays. Les billets en circulation des banques particulières descendent jusqu'à la valeur de 5 rixd., et la banque de l'Etat émet des billets de 1 rixd. (1 fr. 43 c.); et, quoique l'on frappe des pièces d'argent d'une plus grande valeur, puisqu'il y en a de 4 rixd. (5 fr. 72), elles sont en très-petite quantité dans la circulation.

Le système des poids et mesures employé en Suède depuis des temps reculés n'était pas fondé sur des bases scientifiques et entraînait beaucoup d'inconséquences; il reposait sur la fantaisie et sur des conventions fortuites, et le peuple n'avait pu se familiariser avec tous ses détails.

Par ordonnance royale du 31 janvier 1855 touchant les poids et mesures, et par celle du 3 février de la même année, suivie d'une autre concernant les changements dans la monnaie de l'Etat, il a été introduit un système plus simple, fondé sur l'application scientifique et conséquente du système décimal. Pour les détails de ce système et pour les rapports avec le système français des poids et mesures et des monnaies, nous renvoyons aux tableaux; mais nous devons dire ici que si générale que soit la satisfaction causée par la réforme, la grande question de l'adoption d'un système commun de poids et mesures et de monnaie par toutes les nations a aussi gagné en Suède des partisans. On s'était borné d'abord à

désirer un accord entre les trois peuples du nord, et les Etats du royaume en 1863 avaient envoyé une adresse au roi pour demander que des mesures fussent prises en vue d'établir un système unique de monnaie, poids et mesures dans les trois royaumes scandinaves; mais déjà dans la session de la Diète de 1863, et surtout dans la réunion nationale et économique tenue à Gothembourg la même année par des délégués des trois pays scandinaves, on avait émis l'opinion que si quelques changements devaient être apportés au système de poids, mesures, etc. de Suède, ils devaient avoir un but plus grand que celui de faciliter sous ce rapport l'unité entre les trois peuples. On regardait le système métrique comme ayant plus de chance — autant par sa valeur intrinsèque que par son adoption en France et en plusieurs autres Etats — de servir de base à un système universel. Aussi cette réunion nationale et économique déjà mentionnée a-t-elle pris plusieurs délibérations tendant à l'adoption de ce système (1). Non-seulement ces résolutions ont été renouvelées à la réunion nationale économique scandi-

(1) Les vœux exprimés à Gothembourg en 1863 étaient les suivants :

« 1° Que le système métrique, aussitôt que cela se pourrait faire, serait adopté, tant sous le rapport des mesures et des poids que pour les classifications et les dénominations qui en sont la conséquence ;

» 2° Que le poids du gramme, incessamment, sera adopté pour poids médicinal ;

» 3° Que, pour faciliter la communication entre les peuples et pour préparer l'introduction du système métrique, on devait, aussitôt que possible, se servir de ce système pour les tarifs de douane, et jusqu'à cette époque, à côté des mesures et des poids maintenant en usage, insérer comme renseignement les tarifs dudit système ;

» Et 4° que les bases pour l'adoption du système métrique et ses rapports au système de poids et mesures maintenant en usage, devaient être enseignées aussitôt que possible dans toutes les écoles publiques. »

nave à Stockholm l'année dernière, mais encore cette assemblée a exprimé l'espoir que l'unité de monnaie pour les trois royaumes aurait à l'avenir pour étalon le franc en or. La voie est ainsi préparée pour l'entrée de la Suède dans le grand concert du centre et du midi de l'Europe, qui déjà ont adopté l'unité de monnaie ; l'arrivée au but n'est plus qu'une question de temps.

Le Roi de Suède avait déjà reçu, à la fin de l'année dernière, une invitation de l'Empereur des Français à prendre part à la convention du 23 décembre 1865, conclue entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse, relative au poids, à la forme, à la valeur et à la circulation des monnaies d'or et d'argent dans ces Etats respectifs ; et il n'y a pas de doute que, si des circonstances imprévues n'y font obstacle, les deux pouvoirs de l'Etat suédois ne saisissent avec empressement cette occasion d'entrer dans une convention dont l'adoption plus générale par les peuples civilisés aurait des conséquences inappréciables pour leurs relations sociales et commerciales.

En harmonie avec les dispositions si favorables pour l'acceptation d'un système universel des monnaies, des poids et mesures, les délégués des trois royaumes avaient en même temps exprimé le vœu que le système anglais, — quoiqu'il ne réponde pas à toutes les exigences et tende cependant à se généraliser, — soit bientôt soit bientôt adopté par les pays scandinaves. Une raison spéciale, qui a donné naissance à ce vœu, c'est que les relations maritimes des Royaumes-Unis avec l'Angleterre sont beaucoup plus considérables qu'avec aucun autre pays.

XI

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Les améliorations qui, dans ces derniers temps, ont été effectuées sous le rapport de nos communications postales, tant avec l'intérieur qu'avec les pays étrangers, sont aussi nombreuses qu'importantes.

Par les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les malles-postes, les lettres sont transportées d'une manière aussi rapide que régulière; le nombre des bureaux de poste a été sensiblement augmenté, et le port des lettres, anciennement assez élevé, a été réduit. Pour le royaume entier, on a adopté une taxe unique d'affranchissement, et, pour l'étranger, l'affranchissement est devenu facultatif. Une des améliorations des plus notables est l'introduction d'un port moyen réduit, au commencement de 1854, à 4 schellings de banco de Suède; à partir du mois de juillet 1858, il fut fixé à 12 ore pour un port simple. C'est là une innovation émanée primitivement de la Suède, quoiqu'elle ait dû, en ces derniers temps, être importée de l'étranger pour être suffisamment accré-

ditée et appréciée. Déjà, il y a plus de deux cents ans, le premier règlement de poste suédois, édicté le 20 février 1636, établissait une taxe moyenne pour tout le pays (1). Appliquée d'abord en 1840, introduite en France en 1848, et, en 1855, en Suède, elle fut regardée alors comme une invention nouvelle. En même temps, a été inauguré en Suède l'usage des timbres-poste, qui pourtant paraît être aussi une ancienne découverte suédoise, dont la Chambre des nobles demandait déjà l'application en 1823.

Grâce à ces réformes, la circulation des lettres s'est rapidement accrue; ainsi, tandis qu'en 1833 la poste n'avait reçu que 2,116,767 lettres, ce nombre est monté en 1855 à 5,112,919, et il a été en 1865 de 9,849,000.

La légèreté et les petites dimensions des objets expédiés par la poste permettent d'abord de les faire porter par un simple piéton, qui avait deux heures pour faire le trajet de un mille suédois. Mais déjà, en 1645, on parle des postes montées, et, l'année suivante, il est décidé que, pour le transport des sacs de lettres, un cheval sera toujours tenu disponible par le paysan chargé de ce transport, lequel sera effectué « nuit et jour, autant que possible. » Dans un temps plus rapproché, vers 1830, sont établies les postes *accélérées* pour le transport, entre les villes principales, des lettres d'un poids léger, et en 1859 on commence à transporter les dépêches par le chemin de fer, progrès immense, non-

(1) Ce port, qui, sans égard au poids de l'objet, était fixé à deux ore d'argent pour chaque lettre, revenait entièrement au directeur de poste; mais il fut bientôt remplacé par une taxe graduée.

seulement sous le rapport de la célérité des expéditions postales, mais aussi par l'économie qu'il présente aux nombreux tenanciers et aux petits propriétaires qui étaient tenus au transport des lettres. D'une grande importance pour ces derniers, et en général d'un grand adoucissement dans les charges qui pesaient si lourdement sur la petite propriété rurale, a été aussi l'introduction des malles-postes, qui ont été mises en circulation dans ces derniers temps, et principalement depuis 1861. Ces diligences font à la fois le transport des voyageurs, des lettres et des paquets, et, en 1865, elles fonctionnaient sur 37 lignes différentes et sur un parcours de 159,130 milles de Suède.

Les communications postales avec l'étranger sont établies : par Ystad, avec l'Allemagne et le reste du continent de l'Europe ; par Malmœ et Helsingborg avec le Danemark ; par Gothembourg avec l'Angleterre, et par Grisslehamm avec la Finlande. Toutes ces communications, à l'exception de la dernière, ont lieu par bateaux à vapeur.

Depuis plusieurs années, on emploie exclusivement les revenus des postes, dont l'excédant entrait auparavant dans la caisse de l'État, à développer et améliorer ce service : les dépenses sont montées, en 1864, à 2,279,187 rixd., tandis que les recettes étaient de 2,278,879 rixd. (1).

(1) Ces données sont fournies par le rapport de l'administration royale des postes du 20 décembre 1865, qui constate en même temps que des années 1850 à 1864 les revenus des postes, y compris l'excédant de bénéfices des années précédentes, représentaient une somme de 24,050,900 rixd., et les dépenses une somme de 23,543,200 rixd.

Dans le but de diminuer la quantité des envois d'argent par les postes, et afin de prévenir toutes tentations chez les malfaiteurs, il a été décidé en 1857 que les mandats de la banque de l'État et de ses succursales, pourraient être employés pour les envois d'argent entre Stockholm et les villes où la Banque a des succursales. Dans le même but, les banques particulières délivrent maintenant des mandats de poste pour des sommes d'argent qui leur ont été versées. La convention postale conclue avec la Norwége et le Danemark facilite aussi les petits envois d'argent entre les trois royaumes, par le moyen des mandats et des avances de la poste.

Les premiers journaux suédois ont été publiés par les soins de l'administration des postes. C'est pour cette raison que le plus ancien de nos journaux, déjà fondé en 1645, a été intitulé *Journal des postes et de l'intérieur.* On y publiait alors de préférence des nouvelles communiquées par la chancellerie royale, ou quand il s'agissait des relations extérieures, par les commissaires spéciaux entretenus dans les pays étrangers. Les journaux jouissaient de la franchise postale, même lorsque plus tard, en 1885, la rédaction fut séparée de l'administration des postes et donnée à une personne spéciale attachée à la chancellerie royale. Quand le nombre des journaux a augmenté, on a restreint le nombre de ceux admis à jouir de cet avantage. En 1820, tous les journaux obtinrent l'autorisation d'être transportés par la poste, en payant une taxe égale au huitième du port de la lettre simple, et, trois ans plus tard, ils ont été tous affranchis, moyennant un droit de timbre sur chaque exemplaire.

Le nombre des journaux suédois transportés pendant

l'année 1864 par les postes à l'intérieur du pays représentait 37,802 abonnements à l'année, soit 5,458,900 numéros; il faut y ajouter 7,321 numéros de journaux étrangers (363 journaux), dont 33 °/₀ danois, 30,5 °/₀ allemands, 14,8 °/₀ anglais, 12,3 °/₀ français, 5,2 °/₀ norwégiens et 4,1 °/₀ de journaux finlandais, etc.

Il paraît résulter de tout ce qui précède que l'administration des postes suédoises, service qui, en général, doit rester moins stationnaire que tous les autres, a montré une activité très-satisfaisante tant dans l'intérêt du développement intellectuel des populations, que dans l'intérêt financier de l'État, et surtout pour l'utilité des affaires commerciales.

Une nation qui, par des sacrifices si considérables que ceux que nous venons de mentionner, s'est efforcée d'établir un réseau de chemins de fer aussi étendu, et d'étendre les communications postales dans l'intérieur du pays, ne pouvait pas négliger un moyen de communication beaucoup plus rapide, celui de la télégraphie électrique.

Les télégraphes aériens qui existaient depuis nombre d'années, et qui de la capitale correspondaient avec certaines contrées voisines, ne pouvaient plus satisfaire aux besoins de l'administration de l'État et de la vie des affaires, qui exigent la rapidité, et qui ne sauraient rester sujettes aux caprices de l'atmosphère. Il a donc été décidé, le 1er février 1853, de construire des lignes télégraphiques dans tout le royaume, lesquelles, ayant leur point de départ à Stockholm, devaient non-seulement communiquer avec toutes les localités de quelque importance dans le pays, mais aussi avec la Norwége, le Danemark et le continent européen.

Cette construction a ensuite pris un développement très-considérable; la première ligne, construite entre Stockholm et Upsale, a été ouverte au public le 1er novembre de la même année. Moins de deux années après, on avait établi en Suède 30 bureaux télégraphiques et une étendue de lignes de 311,9 milles géographiques. Onze ans plus tard (1865), le nombre des bureaux était porté à 93 (1), y compris les bureaux particuliers établis aux frais de l'Etat, et les lignes télégraphiques avaient gagné une étendue de 861,9 milles géographiques, et les fils mesuraient 1,695,8 milles.

Le réseau suédois est donc déjà très-vaste, comparativement à la population (4,160,000 habitants); on avait dans ce pays, à la fin de 1866, un bureau télégraphique pour 44,731 habitants (2). C'est un résultat relativement plus favorable qu'en Danemark, en Allemagne, en Autriche et même en France; et selon un tableau communiqué de Block (3), les lignes télégraphiques suédoises avaient dans l'année 1857, comparativement à la population, une plus grande étendue qu'en aucun autre pays de l'Europe.

A partir de l'année 1853, époque où le télégraphe électrique commença à fonctionner, et pendant laquelle 851

(1) Il y avait en outre, en 1866 : 18 bureaux de télégraphie aérienne ; 90 bureaux de télégraphie électrique dans les stations des chemins de fer de l'État, et 66 dans les stations des chemins de fer des Compagnies. Le nombre total des bureaux télégraphiques dans le pays était donc de 267. (Notice sur l'organisation des télégraphes suédois. Stockholm, 1867.)

(2) Dans ce calcul sont seulement compris les bureaux placés sous la surveillance de l'administration télégraphique.

(3) Statistique de la France, t. II, p. 352.

dépêches seulement ont été expédiées, le transport des dépêches s'est progressivement et régulièrement accru. En 1866, il y a eu 418,744 dépêches, dont 268,128 pour l'intérieur, et 150,616 pour l'étranger ou de transit; le nombre des télégrammes était supérieur, en 1865, de 34,2 pour 100, et en 1866 de 26,2 pour 100 à celui des années précédentes.

Le principe d'une taxe unique introduit dans l'administration postale a été aussi, à partir du 1er juillet 1859, appliqué à la correspondance télégraphique; le prix d'une dépêche simple de 20 mots, qui était alors de 2 rixd., a été réduit, à dater du 1er avril 1865, à 1 rixd.

Les revenus des télégraphes qui, pendant les années 1857 et 1858, ne couvraient pas les frais, ont, pendant toutes les années suivantes, été supérieurs à ces derniers, et ont donné, en 1865 un surplus de 79,960 rixd., soit de 114,243 fr.

Le réseau télégraphique suédois comprend 7 fils internationaux, savoir : 1 fil pour la Finlande et la Russie, 2 pour la Norwége, 2 pour le Danemark et 2 pour la Prusse. Pour la correspondance avec ces deux derniers États, sont établis des câbles sous-marins; l'île de Gothland est aussi rattachée au continent suédois par un câble sous-marin qui a 107.8 kilom. de longueur; c'est un des plus longs de l'Europe.

XII

QUELQUES MOTS TOUCHANT LA DÉFENSE NATIONALE

ET LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL DE LA NATION

De l'étendue et du progrès du travail matériel dépendent non-seulement l'indépendance économique d'un peuple, mais aussi son importance politique et, dans une certaine mesure, son existence intellectuelle. D'un autre côté, un solide et durable développement des ressources matérielles est impossible si la défense nationale n'est garantie, et si on ne donne un soin suffisant à la culture intellectuelle. Avant de terminer cet exposé, nous ne pouvons donc nous dispenser de dire quelques mots de la manière dont la nation suédoise comprend ces deux intérêts vitaux.

L'armée de terre, en Suède, a été jusqu'ici formée de *troupes permanentes* et de *troupes de réserves*, formant un effectif, les premières de 34,000 hommes, et les secondes de 100,000 hommes. La force principale de l'armée permanente se compose de troupes dites *indelta*, lesquelles sont réparties à la campagne, où chaque soldat a quelques

arpents de terre avec une petite maison ; c'est là la base d'une armée excellente. Elle reçoit son éducation militaire dans les camps, mais dans l'intervalle des camps annuels elle n'est pas isolée dans les casernes, elle vit au contraire avec le reste de la population ; les quelques arpents de terre alloués à chaque soldat, ainsi que divers petits avantages, ne suffiraient cependant pas à son existence ; aussi est-il obligé, dans l'intervalle des manœuvres, de chercher ses moyens d'existence dans d'autre industrie et principalement dans les travaux agricoles. Il en résulte que ses bras sont en même temps voués au développement pacifique du pays. Enfin, c'est de sa propre volonté qu'il a choisi la carrière militaire ; il est bien discipliné et toujours disponible. C'est donc bien naturel que le gouvernement et le peuple suédois se soient attachés à cette institution. Mais l'armée *indelta,* avec l'armée enrôlée, ne donnent pas une force assez imposante pour défendre un pays d'une étendue aussi vaste. D'autre part, les troupes de la conscription qui, en cas de guerre, doivent être incorporées dans l'armée permanente, n'ont pas le temps suffisant pour leur instruction militaire. Après les expériences politiques et militaires de ces dernières années, on a dû songer à une réorganisation de notre défense nationale ; et une commission, élue à cet effet dans la dernière Diète, a, dans une certaine mesure, projeté la réorganisation de l'armée suédoise. D'après ce projet, l'armée pourrait être augmentée par degrés et en proportion de la grandeur du danger. Après un exposé de la direction dans laquelle s'est développée, dans ces derniers temps, l'organisation militaire de la plus grande partie des États de l'Eu-

rope, la commission se déclare être de l'avis que l'armée suédoise, — conforme au principe sur lequel reposent celles les mieux organisées des autres pays — doit se composer d'une *armée active*, avec un effectif variable en temps de paix, et préparée à des degrés différents pour la guerre ; que cette armée doit comprendre des troupes partie *indelta* et partie enrôlée, et un corps de réserve ; que l'armée active doit être toujours maintenue au complet ; finalement, que des troupes spéciales doivent être désignées pour la défense des localités, et que ces troupes spéciales doivent être divisées en deux catégories, à savoir : *la réserve* et *le landstorm*. Dans les cas ordinaires, le landstorm doit s'appuyer principalement sur la réserve. Selon ce projet, la Suède seule, sans compter le contingent que la Norwége peut fournir, disposerait pour sa défense d'une armée de 4 à 500,000 hommes.

En même temps qu'on s'occupe d'une réorganisation de la défense du pays par l'armée de terre, il a déjà été entrepris une transformation dans l'organisation de sa défense maritime. On a pensé que la Suède ne devait pas faire des efforts exagérés pour créer et entretenir une flotte trop nombreuse et trop coûteuse pour éloigner de nos côtes toute attaque par mer. On a cru devoir perfectionner une flotte en rapport avec les ressources de l'Etat, c'est-à-dire une flotte comptant un nombre modéré de navires, qui, par l'habileté de nos marins et leur aptitude aux luttes navales, rachèterait l'inégalité du nombre et serait supérieure à la marine de nos ennemis, s'il fallait accepter le combat en pleine mer. On a fait réflexion que, en cas de guerre, les rives de nos cours d'eau intérieurs et de nos lacs sont exposées à devenir

aussi le théâtre de la guerre, et que, pour soutenir l'armée de terre, elles devront être occupées par une artillerie flottante, organisée conformément aux progrès de l'art moderne et aux exigences locales. En conséquence, il a été décidé, l'année dernière, qu'une nouvelle section de notre défense maritime, dénommée *Artillerie royale de Skœrgard,* devait être formée ; qu'on y attacherait le nombre nécessaire d'officiers et de sous-officiers, en les empruntant à la marine royale, et que cette artillerie serait destinée non-seulement à empêcher les bâtiments ennemis d'entrer par les passes de nos îles et à savoir, dans les combats, défendre les fortifications par l'emploi des engins de submersion et des mines, mais aussi, en cas où une armée d'ennemis approcherait des rives de nos chenaux intérieurs, à l'attaquer, et à couvrir en même temps le flanc de l'armée suédoise quand elle s'appuie sur un cours d'eau navigable.

Autour des forts maritimes, l'artillerie de Skœrgard doit, à l'aide de ses petits bateaux cuirassés, contribuer à leur défense, et dans les forts mêmes, du moins dans les principaux, elle doit avoir part aux commandements et être mise à la tête du service des canons, en même temps qu'elle fournit le service des bateaux. Elle doit aussi transporter et servir une artillerie mobile de débarquement, destinée à concourir au même service que l'armée de terre.

D'après ce plan d'organisation, le gouvernement a entrepris avec vigueur la construction de nouveaux vaisseaux de guerre conformes aux exigences de la science moderne. Trois *monitors* sont déjà terminés sur les dessins spéciaux de leur célèbre inventeur, notre

compatriote John Ericson ; et un quatrième est en état de construction ; deux du même système, et construits pour le gouvernement norwégien, sont presque terminés. Les royaumes unis auront, dans trois ou quatre ans, six *monitors*, sans compter d'autres bâtiments grands et petits, capables d'accepter le combat naval.

La nation suédoise, qui sait apprécier les bienfaits de la paix, désirerait consacrer ses efforts, sous sa protection exclusive, au développement intérieur du pays ; elle n'en a pas moins cru que le moyen le plus sûr de pouvoir jouir à l'avenir, comme dans le présent, de cette tranquillité, était de mettre la défense du pays dans un tel état qu'aucun ennemi ne pût être tenté d'envahir nos côtes. Ce sentiment et la persuasion qu'une défense vaillante devait être fondée sur l'aptitude guerrière de la nation ont tellement pénétré dans les idées, qu'en ces derniers temps des corps de volontaires se sont formés spontanément dans toutes les parties du pays. Ces associations comptent déjà un effectif de 40,000 hommes, dont environ 2,000 à Stockholm ; non-seulement elles ont multiplié les armes, mais encore elles ont répandu la connaissance et l'habileté à les manier, et dans les autres exercices militaires, parmi les nombreuses classes de la population, qui auparavant manquait de ces deux instruments essentiels de la défense nationale. Aussi dans les écoles publiques supérieures et primaires, en ville et en campagne, les exercices d'armes sont dès maintenant cultivés par goût et avec plaisir ; l'ennemi qui en voudrait à notre pays et à notre liberté trouverait, dans peu d'années, la population entière sous les armes, population dont le cœur est aussi courageux que

le bras est vigoureux, et qui saurait, comme jadis, sauvegarder la gloire et l'indépendance de la Suède.

C'est le devoir de l'État de veiller à ce que la génération qui grandit croisse en force, en intelligence, en travail et en moralité ; l'instruction publique a dans ces vingt ou trente dernières années excité spécialement la sollicitude des deux pouvoirs de l'État. Dans la population rurale on trouvait déjà, depuis des temps anciens, une instruction que cette classe possédait rarement dans d'autres pays ; généralement, cette classe savait lire, et son instruction était en partie le fruit des droits civils et politiques dont elle a presque toujours joui dans ce pays, en partie le résultat du dévouement qu'elle a toujours montré pour les intérêts de la patrie. Toutefois, c'est en l'année 1842 que l'instruction du peuple a reçu la plus solide organisation ; il a été décidé alors que chaque paroisse des villes et chaque commune rurale devaient avoir au moins une école, autant que possible sédentaire, avec un instituteur qui, d'après une loi plus récente, devait être reconnu par un séminaire. Ensuite, il a été décrété que, outre les écoles pourvues d'instituteurs brevetés, des petites écoles (espèces d'asiles) pouvaient, pour l'enseignement du premier âge, être organisées partout dans le pays comme chaque commune le jugerait convenable. Il a aussi été alloué par l'État une subvention pour les écoles secondaires du peuple où les jeunes gens peuvent, sous la conduite d'instituteurs d'une instruction plus étendue, acquérir des connaissances plus vastes, sans cependant être éloignés de leurs occupations ordinaires et de leurs relations sociales. En outre, il a été créé des inspecteurs pour ces écoles, lesquels doivent,

chacun dans sa sphère, suivre avec attention l'enseignement du peuple; et il a aussi été établi pour la formation de ces instituteurs des séminaires (six pour le sexe masculin et deux pour le féminin).

Les sacrifices que l'État s'est imposés pour l'instruction publique ont été successivement élevés, au point que les allocations ont atteint cette année 573,000 rixd. ou 818,800 fr., somme qui cependant ne correspond nullement avec les dépenses que les particuliers et les communes ont faites dans ce but. Ces dépenses n'ont cependant pas été sans fruit, et il n'y a presque aucun crédit qui ait été accordé par nos Diètes avec une telle unanimité. Le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles a aussi plus que doublé pendant ces vingt dernières années, et il se trouvait à la fin de 1865 de 457,781.

Pour répandre les connaissances utiles parmi le peuple, il y a aussi l'action des sociétés particulières (1) et les bibliothèques communales maintenant répandues dans tout le pays.

Il a aussi été fait de grands changements pendant les années 1856-58 dans l'organisation des écoles primaires, lesquelles ont gagné aussi bien en nombre qu'en développement, une croissance importante, en même temps que le nombre des élèves de ces écoles a plus que doublé

(1) Parmi ces sociétés, nous voulons seulement citer ici : à Stockholm, la Société « pour répandre des connaissances utiles » qui édite une revue très-estimée, intitulée : *Lectures pour le peuple*, *l'Association pour lectures utiles du peuple* dans le diocèse de Carlstad; cette dernière marche si sûrement à son noble but, que dans l'année 1865, sur cent trente-neuf communes du diocèse, il y en avait cent vingt-huit qui possédaient des bibliothèques formées par la coopération de la Société.

dans les cinq années de 1861 à 1865. Le nombre des élèves des écoles primaires était, à la fin de 1866, de 13,500.

Non moins honorable et satisfaisante est la comparaison avec le passé sous le rapport des actes des deux pouvoirs de l'Etat pour répandre les connaissances pratiques.

Il y a un peu plus de quarante ans (en 1825), il n'existait pas une seule école publique pour l'enseignement de l'agriculture, du jardinage, de la culture et de l'exploitation forestière, ni pour les arts et métiers, ni pour la navigation et la construction des navires (à l'exception d'une seule école de timonnerie peu en harmonie avec les exigences de notre époque). Aujourd'hui, il y a vingt-neuf écoles pour cet enseignement, dont deux pour le jardinage, sept pour la culture forestière, neuf pour les arts et métiers et la partie technique, une pour la construction navale, et neuf pour la navigation, sans parler des établissements particuliers pour le commerce, la navigation et la culture forestière.

Le nombre des anciennes universités (une à Upsale et une à Lund) n'a pas varié; mais une faculté de médecine, établie dans la capitale en 1815, est devenue un établissement considérable de ce genre; et à la suite de l'heureuse issue de la question de la représentation nationale, les habitants de la capitale ont souscrit des sommes importantes pour l'établissement d'une institution scientifique semblable à celle si renommée du Collége de France, à Paris.

Pendant qu'elle s'efforçait, non sans des sacrifices coûteux, de développer les ressources matérielles du pays,

la nation suédoise n'a donc nullement négligé de sauvegarder aussi ses intérêts intellectuels ; et il n'y a aucun chapitre du budget qui, pendant les vingt dernières années, ait été si grossi que le 8ᵉ, lequel embrasse principalement les crédits pour l'instruction publique, les sciences et les beaux-arts. Il fut un temps peu éloigné où les particuliers dévoués à l'intérêt de leur patrie, ne croyant pas même pouvoir espérer la coopération de l'Etat pour la réalisation des grandes entreprises scientifiques, y consacraient non-seulement leur patrimoine, mais tout ce qu'ils avaient pu acquérir eux-mêmes; aujourd'hui, si des sacrifices particuliers considérables, dans un tel but, se produisent encore, ils ne sont plus provoqués par défaut de sollicitude pour les sciences ou le manque de vues élevées sur la valeur de l'instruction de la part de la représentation nationale. Parmi les objets de l'intérêt de la science à laquelle un crédit considérable a été accordé en ces derniers temps par l'Etat, nous nous bornerons à citer les frais faits pour lever des plans géographiques en Lappmark (pays habité par les Lapons) : deux expéditions scientifiques dans la mer Glaciale ; trois grands travaux de cartes du pays, dont un de cartes complètes militaires par des opérations trigonométriques et des observations astronomiques, un second pour obtenir une connaissance certaine de la superficie du pays, ainsi que de sa composition différente et de ses divisions sous le rapport économique; et enfin, une carte *géogonique* pour analyser et démontrer la composition du sol au point de vue géologique, et spécialement de la valeur économique des couches du sol.



CONCLUSION

En exposant ainsi tout le bien réalisé en Suède dans ces dernières années et les progrès obtenus, nous n'avons garde de fermer les yeux sur les imperfections qui existent encore, aussi bien dans nos institutions que dans plusieurs branches de notre économie intérieure. Mais la voie pour corriger ces défauts est tracée, et les premiers pas ont été faits. Si déjà la nation, sous le régime de son ancienne représentation, a pu développer une vitalité si vigoureuse, on ne saurait douter que le même peuple, affranchi des éléments de division que contenaient les anciennes formes représentatives, doive, avec une persévérance bien plus énergique et une force plus concentrée, savoir utiliser les grandes ressources que la nature lui a données. Les conditions prin-

cipales des progrès matériels et intellectuels, une bonne loi fondamentale, un bon système d'enseignement, un système libéral pour le commerce et l'industrie, et des communications faciles dans l'intérieur comme avec l'extérieur, tels sont les puissants instruments placés entre nos mains, et qui ne peuvent manquer de développer un esprit public déjà éveillé à une vie nouvelle.

TABLEAUX

TABLEAUX (*suite*)

13. — Fabrication de l'eau-de-vie.
14. — Expositions et concours industriels.
15. — Bâtiments employés pour la navigation intérieure.
16. — Canaux et leur trafic.
17. — Commerce extérieur.
18. — Mouvement commercial de la Suède avec les pays étrangers, ses relations commerciales de navigation avec la France.
19. — Importation et exportation des marchandises dans les années 1835, 1850 et 1865.
20. — Revenus des douanes.
21. — Navigation extérieure.
22. — Marine marchande de la Suède ; comparaison de la marine à vapeur de la Suède avec celles de plusieurs pays étrangers.
23. — Nombre des personnes occupées dans le commerce et dans diverses industries pendant les années 1835 à 1865.
24. — Chemins de fer de l'Etat et chemins de fer des Compagnies particulières.
25. — Montant des sommes allouées par l'Etat à la construction des chemins de fer.
26. — Budget et exercices 1855, 1857 et 1867.
27. — Revenus et dépenses de l'Etat pendant les années 1834 et 1867.
28. — Emprunts de l'Etat convertis en rentes.
29. — Données sur les banques.
30. — Monnaies, poids et mesures de la Suède et leur corrélation avec le système français.
31. — Postes et télégraphes.

TABLEAU N° I

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

Situation, superficie et population

La situation géographique de la Suède est à 55°20' — 69°4' latitude Nord et 28°46' — 41°50' longitude Est. Cette dernière est comptée de Féroë, 20° ouest de Paris. Sa superficie est de 3865,5 milles carrés de Suède ou 441,595 kilomètres.

DANS L'ANNÉE	HABITANTS	ACCROISSEMENT DE LA POPULATION	
		En nombre	En pour cent
1750..........	1.763.338	»	»
1800..........	2.347.303	11.679	0.66
1820..........	2.584.690	11.869	0.51
1840..........	3.138.887	27.710	1.07
1860..........	3.859.728	36.042	1.15
1865..........	4.114.141	50.883	1.32

Le royaume de Norwége, uni à la Suède, comprenait, en 1865, 1,701,561 habitants, sur une superficie de 316,673 kilomètres.

Dans les Indes occidentales, la Suède possède la petite île de Saint-Barthélemy qui comptait, en 1860, 2,802 habitants.

TABLEAU N° 2

—

Terres cultivées, avec la valeur des maisons dans les villes et la valeur mobilière et immobilière à la campagne. — Nombre de propriétés et de parcelles de propriétés.

D'après les rapports fournis par un comité nommé en 1858 pour examiner la position économique et financière de la Suède, la superficie devait être :

En terres cultivées, de......	27.395.000 r. carrés.
En prairies, de.............	21.872.000 —
Total........	49.267.000 r. carrés.

Lequel total, vu les données incomplètes et les défrichements effectués plus tard, peut être porté à 56,700,000 r. carrés, ou environ 5,000,000 hectares.

Par le résumé général établi en 1865 par le Comptoir de la dette nationale, on voit que la valeur totale de toute la propriété foncière du pays a été évaluée, ladite année :

Pour la propriété rurale, à.........	1.775 438.256 rixd.
Pour les autres propriétés foncières, à.	472 486.814
Total........	2.247.925.070 rixd.

Quoique la valeur des maisons et des autres constructions rurales ne soit pas connue avec certitude, et qu'il soit à peine possible de la calculer approximativement, on peut cependant s'en former une appréciation approximative par la valeur à laquelle ces propriétés sont assurées Cette valeur comprenait (1858), d'après les rapports fournis au comité des finances, la somme de 707.664.632 rixd., dont environ 413,200,000 rixd. applicables aux maisons et autres constructions rurales, et 294,400,000 rixd. à la propriété mobilière.

Selon les données fournies par le même comité dans l'année 1858, la valeur de toutes les maisons et autres constructions dans les villes était évaluée à la somme de 234,071,720 rixd.

On comptait en 1865, suivant les rapports des administrations gouvernementales, 66,272,73 propriétés indépendantes (dites *hemman*), divisées en 278,756 parcelles de propriétés.

On comptait en outre 114,681 chaumières, 74,762 huttes et 34,491 autres *réduits*. La même année, la propriété urbaine comprenait 754/36 (*hemman*).

TABLEAU N° 3

—

Accroissement de la population en Suède et dans plusieurs autres pays. — Emigration

La Suède paraît être pour le moment le quatrième pays en Europe quant à l'accroissement de la population, qui était, selon les chiffres officiels :

En Saxe..................	1858-1861	de 1.61	p. 100 par an.
En Norwége..............	1856-1865	1.42	—
En Danemark............	1855-1859	1.34	—
En Suède.................	1861-1865	1.32	—
En Prusse.................	1859-1861	1.22	—
En Angleterre et Galles....	1851-1861	1.19	—
Dans les Pays-Bas.........	1850-1864	0.95	—
En Belgique..............	1831-1862	0.88	—
A Baden..................	1859-1861	0.83	—
En France...............	1856-1861	0.75	—
En Grèce.................	1856-1861	0 64	—
En Bavière...............	1859-1861	0.54	—
En Suisse................	1850-1860	0.50	—
En Ecosse.................	1851-1861	0.48	—
A Oldenbourg.............	1859-1861	0.10	—

Nous sommes sans renseignements exacts sur l'émigration de la Suède ; mais, selon les données communiquées, après avoir, pendant les années 1851 à 1865, atteint le chiffre de 2,549, elle n'a été pendant la période quinquennale suivante, que de 831 personnes par an, pour monter de nouveau, dans la période de 1861 à 1865, toujours en moyenne annuelle, à 3,963 personnes.

TABLEAU N° 4

Superficie et population, avec son accroissement de 1815 à 1865, et sa variation dans plusieurs des parties principales et gouvernements du pays.

On divise la Suède, sous le rapport historique et géographique, en trois parties principales, savoir : Svealand, Gothland et Norrland. La première comprend la capitale avec six gouvernements, Gothland contient douze gouvernements, et Norrland six gouvernements.

La superficie de ces différentes parties et de chacun de ces gouvernements avec leur population, cette dernière comptée à deux époques différentes (1815 et 1865), se trouve dans le tableau ci-dessous :

GOUVERNEMENTS ou DÉPARTEMENTS DU ROYAUME	SUPERFICIE non compris les lacs milles carrés suédois	POPULATION TOTALE 1815	POPULATION TOTALE 1865	POPULATION par MILLE CARRÉ 1815	POPULATION par MILLE CARRÉ 1865	ACCROISSEMENT DE 1815 à 1865 en... pour 100
La ville de Stockholm........	0.14	72.989	133.361	»	»	82.71
Le gouvᵗ de Stockholm.........	61.47	97.345	128.458	1.584	2.090	31.96
— Upsale...........	41.24	80.099	96.766	1.942	2.346	20.81
— Nykôping........	50.89	99.590	133.900	1.957	2.631	34.45
— Vesteràs..........	54.12	83.814	108.859	1.549	2.011	29.88
— Orêbro...........	70.40	96.784	162.717	1.375	2.311	68.12
— Vermland........	133.41	140.977	259.612	1.057	1.946	84.15
Total Svealand...........	411.67	671.598	1.023.673	1.631	2.422	52.42
Le gouv. d'Ostergôthland....	85.05	163.831	253.148	1.926	2.976	54.52
— Jônkœping.......	88.28	11.562	183.851	1.332	2.083	56.39
— Skaraborg........	71.15	142.178	236.775	1.998	3.328	66.53
— Elfsborg..........	103.01	159.664	279.153	1.550	2.710	74.84
— Gôtenborg et Bohus	42.36	125.622	232.181	2.966	5.481	84.83
A reporter........	389.85	602.857	1.185.108	9.772	16.578	33.711

GOUVERNEMENTS ou DÉPARTEMENTS DU ROYAUME	SUPERFICIE non compris les lacs milles carrés suédois	POPULATION TOTALE 1815	POPULATION TOTALE 1865	POPULATION par MILLE CARRÉ 1815	POPULATION par MILLE CARRÉ 1865	ACCROISSEMENT DE 1815 à 1865 en... pour 100
Report............	389.85	602.887	1.185.108	6.772	16.578	3[illegible].711
Le gouv. de Kalmare..........	94.23	140.820	233.165	1.494	2.474	65.58
— Kronoberg.......	73.55	91.880	162.553	1.249	2.210	76.92
— Blekinge.........	24.98	72.967	125.436	2.921	5.021	71.91
— Christianstad	54.11	126.119	222.235	2.331	4.107	76.21
— Halland..........	41.57	77.266	126.060	1.859	3.032	63.15
— Malmohus........	39.50	165.432	305.261	4.188	7.728	84.52
— Gothland.........	25.06	33.389	53.165	1.332	2.121	59.27
Total Gothland...........	742.85	1.416.721	2.412.983	1.907	3.248	70.32
Le gouv. de Stora-Kapparberg	257.32	119.648	174.758	465	679	46.06
— Gelleborg........	157.02	88.123	143.793	561	916	63.17
— Wester-Norrland.	191.60	66.342	127.524	346	666	92.22
— Jemtland.........	400.94	35.015	68.071	87	170	94.41
— Westerbotten.....	477.07	33.487	88.763	70	186	165.07
— Norrbotten.......	853.97	34.132	74.576	40	87	118.49
Total Norrland...........	2337.92	376.747	677.485	118	290	79.82
Total du pays............	3492.44	2.465.066	4.114.141	706	1178	66.90
Les lacs	3373.05	»	»	»	»	»
Total du royaume.........	3865.49	2.465.066	4.114.141	706	1178	66.90

Dans l'année 1815, les 87 villes de Suède contenaient un nombre de 248,320 habitants, formant 10,07 p. 100 de la population totale du pays. Jusqu'à la fin de 1865, la population urbaine s'est accrue de 250,662 personnes ou 100,94 p. 100, et le nombre des villes de 2; elle était par conséquent, à cette dernière époque, de 498,982 habitants ou de 12,13 p. 100 de la population totale du pays.

TABLEAU N° 5

Rendement des récoltes, Importation et Exportation des céréales

D'après les rapports officiels des administrations gouvernementales, on a calculé comme suit, pour la période quinquennale de 1856 à 1860, la consommation annuelle de la Suède :

	CÉRÉALES	POMMES DE TERRE
	Pieds cubiques	Pieds cubiques
Pour la semence annuelle	15.120.000	8.190.000
Pour l'alimentation de la population	57.568.000	51.295.000
Pour la nourriture des animaux	15.082.000	12.420.000
Pour la fabrication des eaux-de-vie	1.966 000	7.694.000
Pour l'exportation, déduction faite de l'importation	6.314.000	»
Totaux	96.050.000	79.599 000

Lesquels chiffres peuvent, pour les six ans, de 1861 à 1866, avec certitude, au moins en ce qui concerne les céréales, en prenant en considération l'accroissement de la population et l'augmentation de l'exportation, être grossis de 8 à 10 p. 100. — L'exportation des céréales non moulues, qui, pour les années 1856 à 1860, comprenait en moyenne annuelle 8,299.000 pieds cubiques, s'est élevée les cinq années suivantes (1861 à 1865), à une moyenne de 10,789,000 pieds cubiques, — soit une augmentation de 30 p. 100.

Transactions en céréales avec l'étranger

ANNÉES	CÉRÉALES MOULUES		CÉRÉALES NON MOULUES	
	IMPORTATION en pieds cubiques.	EXPORTATION en pieds cubiques.	IMPORTATION en quint. suédois.	EXPORTATION en quint. suédois.
1805	592.200.	»	»	»
1825	15.735	145.077	300	12.302
1845	289.214	2.163.540	20.384	942
1865	866.358	14.382.294	304.573	14.184
1866	1.633.644	12.224.424	373.861	19.643

TABLEAU N° 6

Prix de la journée de travail et prix des céréales en moyenne pour tout le pays

ANNÉES	VALEUR D'UNE JOURNÉE de travail d'homme		VALEUR DU TONNEAU de seigle (1)	
	Rixdales.	Ore.	Rixdales.	Ore.
1835..........	»	71	11	36
1840..........	»	73	13	09
1845..........	»	71	15	68
1850..........	»	74	13	34
1851..........	»	74	15	37
1852..........	»	75	14	69
1853..........	»	76	17	48
1854..........	»	80	15	40
1855..........	»	99	20	39
1856..........	1	11	19	30
1857..........	1	18	16	82
1858..........	1	»	13	17
1859..........	»		12	90
1860..........	1		14	70
1861..........	1	03	18	36
1862..........	1	63	16	27
1863..........	1	07	14	87
1864..........	1		12	79
1865..........	1	05	13	55

Un tonneau suédois = 1 hect. 648 lit.

TABLEAU N° 7

Nombre de têtes de bétail; leur importation et exportation, ainsi que celles des denrées laitières et animales

Suivant les rapports des administrations gouvernementales pour les années 1856 à 1860, il y avait, en Suède, le nombre suivant de têtes de bétail.

PIÈCES DE BÉTAIL	NOMBRE
Chevaux	400.700
Taureaux et bœufs	338 900
Vaches	1.112.900
Menu bétail	464.800
Moutons et chèvres	1.644.200
Cochons	458.000
Total	4.419.500

Ces chiffres peuvent être considérés comme bien au-dessous du nombre réel.

Importation et exportation du bétail et des denrées laitières et animales

BÉTAIL ET DENRÉES	IMPORTATION 1835	IMPORTATION 1864	IMPORTATION 1865	IMPORTATION 1866	EXPORTATION 1835	EXPORTATION 1864	EXPORTATION 1865	EXPORTATION 1866
Chevaux.....pièces	209	683	657	524	102	2.367	1.583	1.629
Bêtes à cornes id.	4 628	4.287	3.009	538	118	7.254	34 188	32.095
Lard salé....quint.	1.316	42 005	17.641	15.281	215	853	4.317	6.788
Viandes salées id.	9.563	11.989	11.609	6.747	43	638	3.830	2.833
Fromages.... id.	6.934	10.569	12.219	8.514	41	258	489	31
Beurre....... id.	12.251	26.364	22.387	23.845	329	6.201	11.642	8.684

En vue de l'amélioration des races indigènes, il y a trois haras et quinze fermes modèles pour l'élève du bétail, et un grand nombre de bergeries, dont huit de ces dernières appartenant à l'Etat.

Il y a également deux établissements publics pour l'amélioration de tout ce qui a rapport à l'économie laitière, et l'Etat a accordé des subventions aux jeunes gens pour leur instruction pratique dans tout ce qui a rapport à l'élève et aux soins à donner au bétail.

TABLEAU N° 8

Dette de la Banque et celle des Sociétés hypothécaires

DÉSIGNATION	ANNÉES	NOMBRE d'associés	VALEUR de la propriété en rixdalers	MONTANT RÉEL		VALEUR REÇUE		DETTES NON PAYÉES	
				EMPRUNT intérieur	EMPRUNT extérieur	EMPRUNT intérieur	EMPRUNT extérieur	EMPRUNT intérieur	EMPRUNT extérieur
Banque hypothécaire générale..	1867 5/3	9 sociétés	99.300.000	4.446.100r	19.514.800 thr	4.446.100	18.103.809 r.	4.446.100	51.636.688
Soc. hypot. de Scanie, anc. fond.	1866 1/12	2.455	30.231 400	2.822.650	8.561.600 m. bco	2.822.650	7.372.666 m. t. k. banco	2.822.650	10.506.533
— — — nouv. —	»	1.162	20.190.000	7.516.897	»	7.516.897	»	6.885.701 (1)	»
— — d'Ostrogothie ancien.	1867 12/3	3.846	72.523.919	8.346.600	10.000.000	8.346.600	11.488.049	7.242.300	9.305.333
— — — nouv..	»			7.529.978	»	7.529.978	»	6.999.507	»
— — de Smaland, ancien..	1866 4/9	5.080	75.618.286	12.147.494	11.508.400	11.961.797	11.194.761	2.847.200	12.386.533
— — — nouv...	»			8.747.888	»	8.747.888	»	8.219.385	»
— — Vermland, ancien....	— 1/3	1.266	14.375.515	4.000.000	6.610.667	1.353.200	6.610.667	1.244.950	5.550.933
— — — nouveau .	»	740	13.048.711	5.332.124	»	5.332.124	»	5.037.031	»
— — Orebro	— 1/10	2.781	22.247.135	»	10.000.000 mk	»	11.640.000	»	11.244.533
— — Elfsborg et plus. autr. gouv., premier....	— 3/12	4.705	27.172.085	9.000	16.462.500 r	9.000	14.560.979	9.000	13.668.333
— — — second	»	2.816	22.640.804	9.268.273	»	9.268.273	»	8.792.803	»
— — prov. de Mælaren, an.	— 10/11	476	36 014.035	4.207.700	3.432.500 mk	3.560.700	4.576.667 r.	3.276.209	4 179.333
— — — nouv.	»			7 243.560	»	7.243.560	»	6.819.184	»
— — Gothland...........	— 31/12	438	3.846.680	1.196.950	»	1.196.950		1.147.973	»
— — Gefle Dala..........	»	490	8.996.982	2.923.215	»	2.913 215	»	2.747.944	»
— — Norrland......... ..	»	720	5.040.648	2.178.795	»	2.178.795	»	1.943.397	»
Totaux....	....	26.975	351.846.200	87.917.224	»	84.457 727	»	70.421.334	118.478.219

Sans compter le nombre des associés de la Banque hypothécaire et le montant de leur participation.

(1) Les dettes des sociétés hypothécaires dans cette colonne comprennent, ainsi que les nouveaux emprunts de ces sociétés, leur situation vis-à-vis de la Banque hypothécaire jusqu'au 1er avril 1866.

TABLEAU N° 9

Valeur évaluée de certains établissements avec son augmentation depuis 1834 (1)

ETABLISSEMENTS	VALEUR	PIÈCES	AUGMENTATION de valeur depuis 1834
Scieries 1858. 3,600 ps	12.134.695	809	6.326.179
Maisons dans les villes	234.071.320	»	88.320.558
Trav. pub. dans les villes, de 1834 à 1858	»	»	23.309.230
Forges et hauts-fourneaux, 1858	53.019.423	»	15.338.737
Fabriques et manufactures, 1859	38.254.632	»	24.384.492
Marine march. à voile des villes, 1858.	23.998.202	»	17 222.000
— à vapeur	8.393.000	»	7.700.000

Fonds déposés dans les banques contre intérêt

BANQUES DIVERSES	NOMBRE	1834	NOMBRE	1864
Dans les caisses d'épargne (2).	31	2.140.000	179	33.376.991
				1866
Dans la Banque de l'Etat	1	»	»	7.735.689
Dans les banques particulières	2	114.714	23	31.802.830
Dans les soi-disant banques filiales et autres établissements de banque	»	»	22	11.000.000
Total en dépôt et en compte courant dans les banques...	»	114.714	»	50.500.000

(1) Ces données, à l'exception de la plus-value de la marine marchande et à voiles, qui a été calculée approximativement, sont extraites du rapport du comité des finances du 19 février 1863. La valeur des établissements appartenant à l'industrie minière est regardée, par ledit comité, comme pouvant être augmentée sans exagération de 15 0/0 au moins.

(2) Le montant de ces capitaux comprenait, en 1834, 2.333,536 rixdales, et en 1864, 36,415,347 rixdales. L'encaisse des dépositaires, pour l'année 1834, est calculé dans la même proportion que celui qui existait en 1864 entre l'encaisse du capital et celui des dépositaires.

Caisses d'épargne

Il y avait à la fin de 1864, dans tout le royaume, 179 caisses d'épargne, dont 81 dans les villes et 98 à la campagne. C'était une caisse pour 122,738 habitants et par 19 51 milles carrés.

Le nombre des dépositaires s'élevait à 228,249, c'est un dépositaire sur 18 habitants de la population totale. C'était à Stokholm que la proportion était la plus élevée, à savoir : 1 sur 5, et elle était la plus basse dans le gouvernement de Vesterbotten, à savoir de 1 sur 193.

L'encaisse total était de 33,376,991 rixd.; c'était pour chaque dépositaire, dans le gouvernement de Vermland 204 r. 61 o.; dans celui de Jonkœping, 83 r. 08 o., et dans tout le pays, 146 r. 23 o.

L'excédant des caisses d'épargne (en capital et en fonds de réserve, bénéfices d'intérêts, etc.) s'élevait à 3,038,356 rixd.

Le plus grand nombre des dépositaires (47,926), 28.72 p. 100, figuraient dans ses livres pour un avoir de 10 rixdales et au-dessous.

Puis viennent ceux qui avaient un avoir de 10 à 25 rixdales, savoir 14,04 p. 100 ; et ensuite ceux qui avaient de 100 à 200 rixdales, c'est-à-dire 13,14 p. 100 ; 3,971 ou 2,38 p. 100, étaient portés pour un avoir de plus de 1,000 rixdales.

Le montant de l'intérêt qui a été réparti dans l'année 1864, entre les dépositaires, s'élevait à la somme de 1,561,486 rixdales.

Le nombre des caisses d'épargne s'était, pendant la même période, augmenté de 4, et à la fin de cette année il y avait 9,914 dépositaires de plus qu'à la fin de l'année 1863, et l'avoir des dépositaires de 1864 était supérieur aussi de 882,588 rixdales à celui de l'année précédente.

Selon les renseignements fournis par le rapport quinquennal des administrations départementales, la situation des versements et des retraits dans toutes les caisses d'épargne, pendant les dernières années, a été la suivante :

ANNÉES	VERSEMENTS en rixdales.	RETRAITS en rixdales.
1856........	6.026.887	4.254.821
1857...........	4.977.455	5.307.631
1858...........	4.004.234	6.779.762
1859...........	5.213.685	5.134.948
1860...........	5.953.773	5.436.201
1861...........	6.788.376	5.632.461
1862...........	6.706 324	6.649.716
1863...........	6.810.329	7.090.261
1864...........	7.014.143	7.548.545

Il faut attribuer l'augmentation des retraits, pendant les deux dernières années, non-seulement à la gêne de la situation financière générale, mais aussi à l'introduction de la liberté du taux de l'intérêt, qui a facilité pendant cette période l'emploi plus avantageux du capital épargné.

TABLEAU N° 10

Exportation des bois pendant l'année 1865

BOIS DE PINS ET DE SAPINS SCIÉS OU DÉGROSSIS	RIXDALES
Madriers et planches, 58,173,222 pieds cubiques à 55 ore..........	31.995.275
Lattes, barres, baguettes, 419.281 pièces à 25 ore....................	125.784
Poutres, poutrelles au-dessus de 6,6 pouces, 13,342,388 pieds cubiques à 50 ore..	6.671.194
Poutres, poutrelles au-dessous de 6.6 pouces, 467,229 pièces à 2 rixdales 50 ore..	1.168.073
Sleepers de 6,6 pouces ou au-dessus, 15,934 pièces à 1 rixd. 25 ore.	19.918
D° do ou au-dessous, à 1 rixdaler...............	63.995
Bois de charpente, 116,868 pièces à 2 rixdalers........................	233.736
Merrain, etc., 19,776 pièces à 50 ore..............................	9.888
Màts, beauprés, 62 pièces à 50 rixdalers..........................	3.100
Vergues de 14 pieds et au-dessus. 20,154 à 5 rixdalers............	100.770
D° au-dessous de 14 pieds, 2,915.729 pièces à 33 ore..........	962.191
Rames, 28,071 pièces à 1 rixdaler 50 ore..........................	42.107
Diverses espèces différentes. à l'exception des douves et du bois à bruler..	351.441
D° d° d°............	34.338
Douves, fonds de tonneaux en chêne.............................	115.846
D° d'autres espèces..	134.494
Bois à brûler de bouleau, hètre et chêne, 11,440 cordes à 18 rixd..	205.920
D° d'autres espèces, 1,958 cordes à 10 rixd..............	19.580
Ouvrage tournés, etc..	235.187
Bouts de madriers et de planches................................	119.536
Total..............................	42.612.375

Ces données sont naturellement approximatives, parce que le prix du bois est sujet à de grandes et importantes fluctuations, selon la qualité et par suite de circonstances locales.

TABLEAU N° 11

Exploitation des mines et fabrication de leurs produits

PRODUITS	QUANTITÉ	1835	1865
Minerais des montagnes	Qx suéd.	5.271.346	11.681.729
D° des lacs et des marais	»	138.000	477.602
Fonte de fer	»	2.293.977	5.205.472
Fonte de fer ouvragée	»	74.606	322.712
Fer en barre	»	1.038.373	3.491 940
Fer manufacturé et acier	»	179.335	639.729
Or	Livre	247	35.50
Argent	»	1.913 48	2.631.82
Cuivre	»	19.285	43.532
Nickel de cuivre	Qx suéd.	»	450
Pierre de nickel	»	»	1.494
Cuivre jaune	»	2.129	2.505
D° ouvragé	»	6.255	5.176
Plomb	»	1.117	11.273
Minerai de zinc	»	»	610.464
D° de cobalt	Livre	11.908	1.400
Magnésie	Qx suéd.	16.574	6.000
Soufre	»	1.490	9.931
Vitriol	»	8.843	3.849
D°	Tonneau	»	2.000
D° de cuivre	Qx suéd.	»	1.764
Rouge pour la teinture	»		2.938
D° en tonneau	»	6.195	7.742
Alun (nitre)	»	9.091	5.525
Minerai de plomb	»	1.194	251
Porphyre	Rixdales	9.000	5.700
Marbre	»	15.583	22.302
Charbon de terre	Pieds cubiq.	995.966	1.618.136

TABLEAU N° 12

Fabriques et Manufactures

	ANNÉE 1835			ANNÉE 1865		
	Fabriques.	Ouvriers	VALEUR de la fabrication	Fabriques	Ouvriers	VALEUR de la fabrication
Nombre total des fabriques	2.034	14.775	18.460.297	2.315	30.085	75.810.635
Fabriques de tissus coton..	40	1.370	668.891	15	1.522	4.282.996
Dito de lin..........				3	108	216.680
Filatures de coton........	9	721	651.149	18	2.531	8.724.634
Raffineries de sucre.......	26	300	3.296.478	10	1.090	13.091.081
Manufactures de draps....	123	3.524	5.994 192	85	3.591	8.622.678
Usines mécaniques........	9	162	123.207	97	4.927	7.926.433
Manufactures de tabacs....	82	696	1.455.741	95	2 393	6.380.115
Tanneries............	218	618	859.884	658	1.749	4.858.926
Papeteries................	90	1.277	907.721	73	1.613	2.850.900
Fabriques de chandelles et de bougies (1)..........	6	18	89.732	12	198	1.632.751
Verreries.................	14	599	476.850	22	1.221	1.631.898
Fabrique d'huile..........	44	83	228.878	42	180	1.560.307
Savonneries...............	16	40	175.655	12	95	1.340.889
Teintureries..............	279	850	601.595	412	944	1.241.400
Fabriques de lainages, etc.	5	35	37.613	9	487	1.176.536
Dito de soie.........	21	751	807.989	5	376	1.094.021
Manufactures de porcelaine	2	363	291.879	2	549	1.044.916

Pour l'année 1865, les transactions en produits de fabriques avaient atteint le chiffre le plus élevé dans le gouvernement de Gothembourg, avec 18,818,000 rixd. ou 23 51 p. 100 de la valeur totale de la production du pays. — En deuxième ordre, vient la ville de Stockholm avec 17.654,000 rixd. ou 23.29 p. 100, et ensuite le gouvernement d'Ostergœthie avec 14,549,000, et enfin le gouvernement d'Ellsborg avec 5,232,000.

Outre les 2,315 fabriques en activité en 1865, il y avait 168 fabriques qui chômaient temporairement.

Dans l'année 1864, il y avait 2,411 fabriques en activité et 200 en chômage, et pour l'année 1863, 2,473 en activité et 170 sans travail.

Les forces motrices pour toutes les fabriques en activité dans le pays pendant l'année 1865, étaient de 7,812 chevaux.

Le nombre des établissements où le moteur consistait en bêtes de trait était de 140; celui où la force hydraulique était employée de 409; et finalement de 225 où l'on employait l'air comprimé.

(1) Dans ce chiffre pour l'année 1835, sont seulement comprises les fabriques de bougies

TABLEAU N° 13

—

Fabrication de l'eau-de-vie

Pendant les dix années de 1845 à 1854, qui précédèrent immédiatement la grande réforme de la législation sur la fabrication de l'eau-de-vie, il a été fabriqué, approximativement, 30 à 40 millions de kanners (mesure suédoise) par an, dont le revenu net pour l'Etat était en moyenne de 759,000 rixdales. Après que cette fabrication, en vertu de la loi du 18 janvier 1855, est devenue une opération ordinaire de fabrique, le nombre des brasseries à eau-de-vie, qui était en 1852 de 35,842, est descendu en 1855 à 4,482, et en 1865 on ne comptait que 564 de ces fabriques.

La valeur de cette fabrication (qui dans l'année 1855 se montait à environ 11,444,000 rixdales, donnait un revenu net à l'Etat de 4,857,837 rixdales), s'est élevée en 1860 à environ 13,500,000 kanners; en 1865, à 16,768,250, et dans l'année 1866 à 15,438,649 kanners, sur lesquels l'Etat a prélevé un impôt, dans cette dernière année, de 9,279,673 rixdales.

Par les impôts auxquels la vente en détail des boissons spiritueuses est assujettie, il est entré dans les cercles agricoles des différents gouvernements, le cinquième qui revient à ces Sociétés dudit impôt; ce cinquième était, pour les années 1855 à 1861, d'environ 169,000 rixdales, et pour l'année 1865 de 218,266 rixdales.

Les communes en ont retiré aussi un revenu considérable, qui leur a permis d'exécuter des travaux utiles sous plusieurs rapports.

TABLEAU N° 14

—

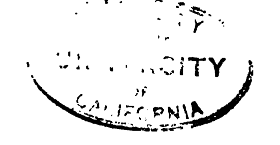
Expositions industrielles

	ANNÉES	NOMBRE d'exposants.	NOMBRE des ARTICLES exposés.
Première exposition industr. de la Suède à Stockholm...	1823	62	436
Deuxième — — —	1834	290	2.0[illegible]2
Troisième — — —	1840	200	1.075
Quatrième — — —	1844	210	1.336
Cinquième — — —	1847	243	2.007
Sixième — — —	1851	278	2.687

Des expositions industrielles, d'un caractère plus provincial, mais d'une étendue souvent importante, ont eu lieu, ces dernières années, simultanément avec les concours agricoles.

L'Exposition industrielle de l'année dernière, à Stockholm, était commune pour les trois royaumes scandinaves et la Finlande, et le nombre des exposants et des articles exposés est désigné ci-dessous :

	ANNÉES	NOMBRE d'exposants.	NOMBRE des ARTICLES exposés.
Pour la Suède, y compris l'île Saint-Barthélemy..........	1866	2.200	2.485
— la Norwége....................................	»	590	675
— le Danemark....................................	»	422	431
— la Finlande....................................	»	206	319
Total......................	....	3.418	3.910



L'exposition des beaux-arts pour les quatre pays susnommés, qui a eu lieu simultanément, donnait le chiffre suivant d'exposants et de produits d'art exposés.

	ANNÉES	NOMBRE d'exposants.	NOMBRE des ARTICLES exposés.
La Suède	»	99	355
La Norwége	»	53	169
Le Danemark	»	54	109
La Finlande	»	18	46
Totaux	....	224	679

Le nombre des industriels suédois qui ont pris part aux expositions universelles, a été :

En 1851, à Londres, de................ 117
En 1855, à Paris........................ 417
En 1862, à Londres.................... 608

Les exposants norwégiens figurent dans le chiffre de l'exposition de 1851, à Londres.

NOTE DU TRADUCTEUR.

Le nombre des exposants suédois qui prennent part à l'Exposition universelle de cette année (1867) est de 545, et il leur a été décerné :

5 Médailles en or.
32 Médailles en argent.
75 Médailles en bronze.
80 Mentions honorables.

Total. 202

Le Jury spécial a en outre accordé un grand prix de 1000 francs à la *Compagnie Hoganäs* (mines de charbons de terre et grand établissement industriel). Une mention honorable, sur les 24 qui ont été accordées dans cette catégorie, à MM. J. Dickson et Compagnie.

Ce chiffre de récompenses peut se passer de commentaires.

TABLEAU N° 15

Nombre de navires affectés à la navigation intérieure

Le nombre et le jaugeage des bâtiments occupés par la navigation intérieure, s'est accru dans ces derniers temps de la manière suivante :

ANNÉES	NOMBRE	LASTE NOUVEAU DE SUÈDE
1834............	1.175	14.528
1844............	1.292	12.851
1854............	1.668	19.117
1864............	2.041	24.706
1865............	2.023	25.059

TABLEAU N° 16

—

Depuis que les grands lacs le Wenern et le Wettern, ainsi que plusieurs autres lacs de moindre importance sont, par les canaux de Gôta et Trollhâte réunis entre eux et en même temps avec la mer du Nord et la Baltique, la navigation dans l'intérieur de la Suède est ouverte sur une étendue de 36 mille, 1,141 aunes (mesure suédoise) ou 384,851 mètres ; sur cette étendue; le canal de Gôta comprend 8,2 milles de Suède creusés dans le sol. Les dimensions de ces canaux, ainsi que de plusieurs autres, sont les suivantes :

CANAUX	LONGUEUR en milles suédois	LARGEUR		PROFONDEUR en pieds.	POINTS de division. Pieds au-dessus du niveau de la mer.	ÉCLUSES
		Surface en pieds.	Fond en pieds.			
Gôta.......	17.4	88	36.48	10	308.2	58
Trollhätte..	0.61	88	36.48	10	145.2	16
Sodertelje..	0.09	»	20.	12	»	1
Stromsholom	9.3 (1)	»	18.	8	336.4	32
Hjelmare....	0.08	»	»	7	78.8	»

Pour faciliter la comparaison, nous dirons en mesures françaises que le canal de Gôta, y compris les lacs, a une longueur de 185,985 mètres, que le canal du Nivernais a 175 kil. et que les canaux de la Somme et de Manikamp ont 161 kilomètres. Les canaux français ont en moyenne 46,628 mètres, tandis que les canaux Louis-de-Bavière, de Dônau et du Maine ont une largeur de 47 stunden (mesure bavaroise), et en Angleterre le canal Grand-Jonction a une longueur de 150 m., celui de Trente-Mersey est de 107 kil.; les canaux de Gôta et Trollhâte ont une largeur de 26.1 mètres, sur une profondeur d'environ 3 mètres. Le canal Louis-de-Bavière n'a qu'une largeur de 15.7 m. sur une profondeur de 1 m. 5.

(1) Sur l'étendue qui, par ce canal, a été ouverte à la navigation, deux milles sont creusés dans le sol.

Trafic sur les canaux principaux de la Suède

CANAUX	NOMBRE DE BATIMENTS			
	1835	1855	1860	1865
Trollhätte	3 065	6.153	6.679	7.543
Göta	960	2.929	3.287	3 187
Sodertelje	1.778	3.068	.805	3.601
Strömsholms	914	1.829	1.154	2 208
Väddo	»	1.025	1.002	946
Hjelmare	279	813	632	»
Totaux	6.996	15.817	16.559	17.485

Le grand accroissement dans le trafic sur nos canaux que l'on constatait pendant les vingt premières années de cette époque a subi après 1865 une progression plus lente. Cependant il faut constater pendant les cinq dernières années que le trafic s'est fait sur une plus grande échelle, bien que notre réseau de chemins de fer ait acquis en ce même temps une étendue considérable, et que sur les seules lignes de l'Etat, pendant ces cinq années, le transport de la marchandise soit monté de 856,462 à 6,714,048 quintaux suédois en même temps que le nombre des voyageurs s'élevait de 317,868 à 1,090,921.

Le progrès de la navigation à vapeur sur les canaux se révèle par les résultats suivants :

Dans l'année 1847 (la première pour laquelle des données exactes aient été communiquées), sur les 12,981 navires, qui ont trafiqué sur les six canaux susnommés, 1.618 seulement ou 12.5 0/0 étaient mus par la vapeur ; mais dans l'année 1865, sur les 18,538 bâtiments qui ont trafiqué sur ces canaux, soit 4,032 ou 21.8 p. 100 du total, étaient des bateaux à vapeur.

TABLEAU N° 17

Le commerce extérieur

ANNÉES	OR — ARGENT		AUTRES MARCHANDISES		IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS GÉNÉRALES	
	Importation	Exportation	Importation	Exportation	Importation	Exportation
1840	1 747 971	135.000	25.714.359	30 520.950	27.462.330	30.655.950
1845	5.521 500	30.000	26.353.500	36.570.000	31.875 000	36.400.000
1850	4.500	688.500	35.975 500	36.068.500	35 980.000	36 757.000
1855	7.054.500	37.500	77.786.500	95.809.500	84.841.000	95 847.000
1860	3.030.000	42.000	79.439 000	86.454.000	82.469.000	86.496.000
1864	1.274.529	39.435	95.274.471	93.963.565	96.549.000	94.003.000
1865	655.977	9.137	105.207 023	108.076 863	105.863.000	108.086.000

Le commerce de la Suède avec plusieurs pays étrangers

(LES VALEURS EN RIXDALES SUÉDOISES.)

PAYS ÉTRANGERS	ANNÉE 1835		ANNÉE 1865	
	Importation	Exportation	Importation	Exportation
Grande-Bretagne et Irlande...	2.920.203	6.979.586	31.440.000	53.244.000
Les villes hanséatiques, Mecklembourg, Hanovre et Oldenbourg....................	5.814.700	2.034.915	31.164.000	6.982.000
Danemark et Sleswig-Holstein	2.328.646	2.761.517	10.079.000	10.850.000
France......................	581.855	2.479.701	3.715.000	11.343.000
Norwége.....................	2.352.669	1.060.570	5.881.000	3.592.000
Pays-Bas....................	404.101	964.361	4.631.000	4.363.000
Finlande....................	1.991.085	986.418	2.757.000	1.591.000
Russie......................	1.533.367	677.519	2.710.000	360.000
Etats-Unis..................	1.646.364	6.047.507	686.000	1.096.000
Brésil......................	1.426.251	415.040	4.950.000	450.000
Prusse......................	62.718	562.766	1.670.000	1.572.000
Indes occidentales	1.033.365	2.087	3.022.000	30.000
Belgique....................	184.245	415.329	527.000	2.288.000
Espagne.....................	162.468	180.273	845.000	4.038.000
Portugal....................	414.267	1.708.665	458.000	2.129.000
Italie,......................	53.042	166.926	593.000	1.220.000
Gibraltar et Malte............	»	64.989	»	55.000
Algérie.....................	»	66.315	»	882.000
D'autres ports maritimes du nord de l'Afrique..........	»	»	»	305.000
Le Cap......................	»	1.512	»	160.000
Différents pays d'Amérique du nord et du sud...........	»	14.247	205.000	4.000
Grèce.......................	7.161	20.052	»	»
Autriche....................	»	92.244	45.000	19.000
Turquie.....................	»	»	»	126.000
Egypte......................	»	133.121	»	266.000
Indes occidentales et autres pays de l'est de l'Asie	426.183	41.340	485.000	1.121.000
TOTAUX..........	23.342.690	27.877.000	105.863.000	108.086.000

TABLEAU N° 18

Résultat du commerce et de la navigation entre la Suède & la France

ANNÉES	IMPORTATION EN SUÈDE	EXPORTATION DE LA SUÈDE	ENSEMBLE
	rixdales	rixdales	rixdales
1830...........	602.000	2.185.000	2.787.000
1840...........	430.000	2.111.000	2.541.000
1850...........	719.000	3.111.000	3.830.000
1860...........	1.792.000	7.705.000	9.497.000
1861...........	1.503.000	10.429.000	11.932.000
1862...........	1.845.000	9.801.000	11.646.000
1863...........	2.570.000	9.424.000	11.994.000
1864...........	2.261.000	9.405.000	11.666.000 (1)
1865...........	3.715.000	11.343.000	15.058.000

(1) Les rapports commerciaux et officiels avec la France donnent des chiffres très-variables touchant la valeur du mouvement du commerce de ce pays avec la Suède. On trouve par exemple, pour l'année 1864, que l'exportation en Suède montait à 4,090,504 francs (2,863,353 rixdales), et que l'importation suédoise en France, ne représentait pas moins de 22,312,120 francs (15,618,484 rixdales)

Il faut prendre en considération qu'une partie considérable des produits français sont importés en Suède par les ports allemands.

L'importation directe de la France a été effectuée, dans l'année 1865, principalement par navires français et suédois, et l'exportation a principalement été faite par des bâtiments norwégiens; en second ordre, par des navires français et suédois.

Le nombre total des navires suédois et français qui sont entrés, les premiers dans les ports français et les seconds dans les ports suédois, figure dans le tableau suivant :

ANNÉES	NAVIRES SUÉDOIS arrivés en France.		BATIMENTS SUÉDOIS partis de la France.	
	NOMBRE	LASTES nouveaux (NY LASTER)	NOMBRE	LASTES nouveaux (NY LASTER)
1845...........	128	7.111	137	7.284
1855...........	160	10.409	150	9.912
1863...........	98	7.881	102	8.112
1864...........	108	9.075	105	8.768
1865...........	140	10.955	139	10.649

ANNÉES	BATIMENTS FRANÇAIS venus en Suède avec chargement.		BATIMENTS FRANÇAIS partis de la Suède avec chargement.	
	NOMBRE		NOMBRE	
1845...........	36	1.169	»	»
1855...........	35	979	35	979
1863...........	48	1.764	261	10.329
1864...........	44	1.554	252	10.894
1865...........	86	2.913	298	13.525

Des ports suédois ont été expédiés en outre avec chargement pour la France, des navires dont le tonnage est indiqué ci-après :

ANNÉES	BATIMENTS suédois.	BATIMENTS norwégiens.	BATIMENTS des autres pays, la France exceptée.	TONNAGE y compris celui des bâtiments français
1863...........	5.414	29.063	1.375	46.181
1864...........	6.153	32.259	715	50.021
1865...........	8.580	42.146	623	64.874

Pour juger de l'importance et du développement du mouvement commercial de certains produits avant et après le traité de commerce de 1865, citons quelques chiffres relatifs à la valeur des marchandises échangées entre la France et la Suède :

Importations directes de France en Suède

PRODUITS	VALEUR	ANNÉES				
		1844	1854	1863	1864	1865
Vin..........	Kann. suéd.	157.890	224.173	en fût 1.165.716	1.130.541	1.148.623
				en bout.kr 40.605	41.917	42.604
Eau-de-vie..	»	23.635	38.750	171.579	188.691	202.598
Sucre raffiné	livres.	»	»	3.062.788	2.742.913	3.525.460
Suc. de canne	»	»	»	7.205	335.487	444.566
Mélasse......	»	»	»	999.046	1.670.334	3.217.746
Sel..........	tonneaux.	12.099	7.992	p. cub. 142.880	80.059	159.863
Huile........	livres.	»	59.468	17.202	34.935	23.317
Pruneaux...	»	380.287	424.010	96.599	493.797	501.760
Café.........	»	»	»	255.158	55.785	1.191.830
Savon.......	»	102.807	87.142	48.679	35.931	28.542

Exportations de la Suède pour la France

PRODUITS	VALEUR	ANNÉES 1844	1854	1863	1864	1865
Fer en barres..	quint. suéd.	9.821	82.454	181.834	213.164	216.473
Fonte..........	»	»	»	11.566	20.407	19.354
Cercles en fer..	»	1.568	544	1.601	3.268	13.435
Acier..........	»	1.622	2.633	879	1.825	8.476
Bois: madriers et planches...	douzaines	117.455	149.609	318.519	p.c. 10.127.656	14.012.340
Poutres et poutrelles........	pièces	23.867	59.494	62.197	p.c. 1.050.015 pièces 32.655	1.116.354 40.142
Mâts et vergues	»	1.770	1.727	2.570	2.090	1.629
Poix..........	tonneaux.	935	qx 236	12	85	304
Goudron.......	»	2.997	3.701	qx55.034	10.750	9.971
Céréales.......	»	13.377	»	»	p. cub. 29.541	»

TABLEAU

Commerce

Les articles principaux des importations et des exportations du pays, ont été,

IMPORTATIONS	VALEUR	1835	1850	1865
Sucre	ll.	14.785.948	24.367.942	43 556.454
Café	»	3.870.483	7.945.085	16.860.775
Tabac	»	3.212.879	3.305.295	5.672.990
Tabac manufacturé	»	48.289	43.568	81.180
Coton	»	850.887	4.649.488	7.600.313
Laines	»	1.715.557	2 076.578	3.295.755
Lin	quint. suéd.	592	820	4.385
Chanvre	»	35.414	51.792	38.437
Soies	ll.	36.507	40.172	41.696
Fil	»	1.010.503	937.946	1.840.162
Tissus de coton	»	2.263	171.680	893.082
D° d°	rixd.	33.935	»	74
D° d°	aunes suédoises	813.028	»	
D° de laines	ll.	2.454	375.596	1.116.475
D° d°	rixd.	15.261	220.448	108
D° d°	aunes.	1.273.736	»	»
D° de lin ou crin, etc.	»	255.744	ll. 24.318	470.331
D° d° d°	rixd.	»	»	215
D° de soie	ll.	2.819	17.345	80.931
D° d°	rixd.	43.110	38.703	143
D° d°	aunes.	33.751	»	»
Vin	kanner suédois.	516.882	505.725	ll. 3.274.481
Eau-de-vie	»	205.505	388.920	liv. alc. 2.204.427
D°	rixd,	12.895	»	»
Poissons, harengs, etc.	tonneaux.	131.928	188.686	pieds cub. 963.186
D° d°	quintaux.	40.725	41.700	69.355
Cuirs frais et peaux (1)	ll.	2.116.029	3.948.794	5 636.052
D° d°	rixd.	»	3.821	43.317
Suif	quintaux.	19.568	33.843	37.523
Fer fondu	»	»	4.413	118.021
Fer forgé	»	262	11.345	557.500
D°	rixd.	2.609	»	7.494
Instruments agricoles et machines à vapeur	»	91.553	434.112	2 .98.125
Charbon de terre	pieds cubiques.	627.189	3.777.307	17.050.586
Céréales : seigle	»	179.052	762.760	613.829
— d'autres espèces	»	109.664	80.047	252.529
— farines	quintaux.	869	539	304.573
Livres et musique	rixd.	82.485	71.893	(2) 128.991

N° 19

extérieur

pendant les années ci-après, les suivantes :

EXPORTATIONS	VALEUR	1835	1850	1865
Fer fondu	quintaux.	35.574	10.186	391.049
D° dont fonte et fer pour lest	»	18.448	320	376.633
D° d° d°	rixd.	»	44.683	»
Fer forgé	quintaux.	1.647.037	1.927.889	2.560.061
D° dont fer en barres	»	1.579.523	1.831.610	2.105.654
D° projectiles	»	8.482	1.462	34.212
Acier	»	54.420	71.080	110.430
Cuivre en lingot	»	12.819	22.637	37.217
D° travaillé	»	500	310	746
Alun	»	(3) 31.850	32.879	17.640
Couleurs	tonneaux.	2.943	3.419	rixd. 108.687
D°	ll.	34.027	110	2.769
Minerais	quintaux.	53.312	rx 26.318	quintaux 432.770
Papiers	ll.	23.770	117.003	857.413
D° en rames	»	31.574	»	»
Instruments agricoles et machines à vapeur	rixd.	2.290	99.950	65.900
Bois : madriers et planches	douzaines.	355.566	715.034	p. cub. 58.173.227
D° poutres et poutrelles	pièces.	40.861	314.402	pièces 467.229 p. cub. 13.342.388
D° sleepers (traverses)	»	»	10.588	79.929
D° à brûler	stères.	394	2.579	13.398
D° merrains	pièces.	8.666.304	7.177.014	rixd. 250.340
D° ouvragé	rixd.	1.313	188.466	235.187
Goudron	tonneaux.	41.827	50.428	quintaux 150.257
Allumettes	ll.	»	»	2.229.354
Tissus	aunes.	121.466	ll. 71.427	122.971
Poix	tonneaux.	2.037	qx 11.132	39 357
Livres et musique	rixd.	47.636	38.301	101.368
Céréales : avoine	pieds cubiques.	470.890	1.926.080	11.838.811
D° seigle, orge, etc	»	113.996	236.842	2.543.483
D° farine	quintaux.	3.949	1.371	14.184

(1) Pour l'importation et l'exportation du bétail et des denrées laitières ou animales, voir le tableau 6.

(2) Dans ce chiffre ne sont pas compris les livres suédois publiés à l'étranger (excepté dans la Finlande); il a été importé, en 1835, 4.239 livres, ainsi que d'albums, 35.144 ll., et 21.458 ll. de papiers en rames.

(3) En outre, il a été exporté, en 1835, 73 tonneaux d'alun.

TABLEAU N° 20

Revenus de la douane

ANNÉES	REVENU BRUT		REVENU NET	
	DOUANE en rixd.	PHARES en rixd.	DOUANE en rixd.	PHARES en rixd.
1825..........	3.254.788	76.911	2.471.756	68.422
1840..........	5.400.306	112.892	4.340.445	109.483
1855..........	12.004.542	232.801	10.198.596	225.186
1863..........	15.363.386	568.683	11.583.726	551.107
1864..........	13.861.860 (1)	569.220	11.769.109	554.375
1865..........	13.999.556	698.384	11.971.644	667.561

(1) Le budget général porte 13,837,860 rixd.; mais dans ce chiffre n'est pas comprise la somme allouée aux pensionnaires de la marine marchande, qui est de 24,000 rixd.

TABLEAU N° 21

Navigation extérieure

Le nombre et le tonnage des navires suédois qui ont été employés pour la navigation extérieure étaient :

ANNÉES	NOMBRE	LASTES nouveaux (NY LASTER)
1834...........	633	24.082
1844...........	738	33.632
1854...........	898	45.578
1864...........	1.238	64.537
1865...........	1.248	66.423

Malgré le développement si considérable de la navigation extérieure de la marine marchande suédoise, la part de notre pavillon national dans cette navigation a, depuis un certain temps déjà, été en décroissant.

Selon les données des douanes, est arrivé en Suède et en est parti, le nombre suivant de navires avec chargement :

ANNÉES	ARRIVÉS				PARTIS			
	ENSEMBLE		DONT SUÉDOIS		ENSEMBLE		DONT SUÉDOIS	
	Nombre	Tonn.	Nombre	Tonn.	Nombre	Tonn.	Nombre	Tonn.
1845......	3.503	103.576	2.125	55.362	5.192	133.652	3.641	64.540
1855......	6.733	115.706	2.678	53.360	10.565	246.749	5.146	100.530
1865......	4.946	164.637	2.434	63.677	9.458	438.792	4.561	123.497

Par des bâtiments suédois :

ANNÉES	IMPORTATION	EXPORTATION
1845...........	76 0/0	61 0/0
1855...........	64 0/0	49 0/0
1865...........	44 0/0	40 0/0

Nombre de navires suédois frêtés pour le transport des marchandises, entre les différents ports des pays étrangers.

ANNÉES	NOMBRE	Avec chargement	NOMBRE	Sans chargement	NOMBRE	TONNAGE
1845.............	865	39.950	515	23.596	.380	63.546
1855.............	105	45.306	1.003	42.461	.09	87.767
1865.............	982	54.443	550	29.410	1.532	83.853

TABLEAU N° 22

La marine marchande suédoise

ANNÉES	NAVIRES appartenant aux villes et bourgs.		NAVIRES appartenant aux propriétaires ruraux		TOTAUX		BATEAUX à vapeur	
	Nombre	Tonnage (ny last.)	Nombre	Tonnage (ny last.)	Nombre	Tonnage (ny last.)	Nombre	Force de chevaux
1830.......	1.132	33.313	709	8.202	1.841	41.515	12	440
1840.......	1.220	39.291	921	11.270	2.171	50.561	50	1.954
1850.......	1.334	47.114	1.410	17.964	2.744	65.078	67	2.939
1860.......	1.414	62.092	1.786	26.809	3.200	88.901	177	9.202
1864.......	1.229	55.813	1.969	32.007	3.198	87.820	190	8.385
1865.......	1.211	53.617	1.944	29.907	3.155	83.524	194	8.854
Pour les années ci-dessous, on comptait, en outre, dans la marine marchande, en chaloupes à vapeur d'une force au-dessous de 10 chevaux :								
1860.......	»	»	»	»	»	»	26	130
1864.......	»	»	»	»	»	»	93	377
1865.......	»	»	»	»	»	»	94	439

Stockholm, la capitale du pays, avait, en 1859, 39 bateaux à vapeur dont 8 chaloupes ; et en 1866, 105 bateaux à vapeur dont 58 bâtiments d'un plus fort tonnage, d'une force de 3,654 chevaux, et 47 chaloupes à vapeur d'une force d'ensemble de 211 chevaux. —Cette ville possédait en même temps, à la fin de l'année dernière, 64 navires à voile, jaugeant 4,997 tonneaux nouveaux de Suède.

Comme comparaison entre la marine à vapeur suédoise et celle de plusieurs autres *Etats européens*, nous citons les chiffres suivants :

ÉTATS	ANNÉES	NOMBRE de bateaux à vapeur	FORCE en chevaux	TONNAGE
Danemark................	1864-1865	51	2.931	2.371 laste de comm.
Hollande................	1860	4	»	6.873 tonneaux.
Belgique................	1864	8	»	4.075 id.
Autriche................	1865	63	11.570	24.065 id.
Prusse..................	»	113	»	» »
Italie..................	1864	90	»	19.837 »
France..................	»	364	»	97.884 tonn. de comm.
Grande-Bretagne.........	1865	2.718	»	823.533 tonnes.

TABLEAU N° 23

Nombre de commerçants et d'industriels

NOMBRE DE COMMERÇANTS	ANNÉES 1847	1864	1865
Dans les villes de juridiction.			
Hommes	3.696	5.259	4.972
Femmes	1.102	2.789	1.591
Leurs employés (hommes)	3.980	5.004	5.235
— — (femmes)	73	593	570
Dans les villes sans juridiction, dans les bourgs et à la campagne.			
Commerçants (hommes)	1.101	4.412	4.586
— (femmes)	52	496	392
Leurs employés (hommes)	352	894	1.034
— (femmes)	28	120	140
Totaux	10.384	19.567	18.520

Commerçants et industriels pendant les années 1834 à 1865

ANNÉES	NOMBRE DE PERSONNES OCCUPÉES de commerce	de navigation	comme artisans.	aux fabriques.	aux mines	TOTAUX.
1834	6.192	7.444	41.317	14.479	13.000	82.432
1844	6.886	9.218	47.061	16.891	15.000	95.056
1854	11.980	16.029	47.289	25.032	18.298	118.628
1864	19.567	15.759	65.946	31.400	23.489	156.167
1865	18.520	16.319	38.075	32.448	24.009	129.371

TABLEAU N° 24

—

Chemins de fer

Les chemins de fer suédois se composent des *lignes de l'Etat*, qui sont construites et administrées pour son compte, et des *lignes particulières*, qui sont construites par des compagnies pour faire face aux besoins des petites communications et administrées par elles. Ces dernières sont généralement favorisées par des subventions considérables. Nous citons ci-dessous quelques données touchant ces deux lignes.

(A). LIGNES DE L'ÉTAT.

La ligne ouest de l'Etat, de Stockholm à Gothembourg (avec les embranchements sur Sodertelje, 0,1 et Orebo 2,3 milles) a un développement de 45 milles suédois ;

La ligne du Midi, de Falkoping à Malmo, 35, 6 milles.

La ligne du Nord, de Stockholm à Upsal, 6,1 milles.

La ligne de l'Est, de Cathrineholen à Norkoping, 4,5 milles.

La ligne de Nord-Ouest, dont les parties achevées sont :

Sur la frontière de la Norwége, 0,6 milles (ouverte le 4 novembre 1865), et de Laxo à Christinehamm 5,6 milles (ouverte le 2 décembre 1866); ensemble, 6,2 milles.

Pour la continuation de cette ligne (dont 8 milles de Suède sont encore inachevés), les Etats de la Diète de 1855 et 1856 ont ouvert un crédit de 3,400,000 rixd.

Elle a également accordé, pour des dépenses imprévues de jonction des différentes lignes de chemins de fer à Stockholm, 500,000 rixd.; et pour compléter le matériel des lignes de l'Etat déjà construites, 2,000,000 ; finalement, pour la continuation du chemin de fer de Orebro Arboga à Kœping, 160,000 rixd.

LIGNES PARTICULIÈRES (*dito* A).

1° Les lignes particulières qui étaient, à la fin de 1866, en communication directe avec celles de l'Etat, avaient 37,88 milles. Elles sont désignées ci-dessous :

	mil.
Uddevalla-Wenersborg-Herrljunga	8.40
Ystad-Eslöf	7.10
Orebro-Arboga	5.60
Eslof-Landskrona-Helsingborg	5.60
Boras-Herrljunga	3.90
Christianstad-Hessleholm	2.80
Wexiö-Alfvestad	1.70
Nora-Ervalla	1.66
Christinehamn-Sjöandan	1.12

2° Et sans communication avec les lignes de l'Etat, fin 1866, les chemins de fer suivants, d'une étendue ensemble d'environ 28 milles. Les principales sont :

	mil.
Gefle-Falun	8.60
Koping-Ultersberg	3.22
Norberg-Amanningen	1.62
Soderhamn-Bergvik	1.50
Wessman-Barken	1.50
Hudikswall-Forssa	1.02

Sur ces dernières lignes, on emploie le cheval comme force motrice sur un parcours de 6 milles environ ; la vapeur opère la traction sur le restant.

TABLEAU N° 25

Crédits et Prêts accordés aux États pour la construction des Chemins de fer

ANNÉES	Pour la CONSTRUCTION des lignes DE L'ÉTAT	POUR LA CONSTRUCTION des lignes particulières		
		PRÊTS	SUBVENTIONS non remboursables	TOTAL en rixdales
1848...........	»	100.000	»	100.000
1851...........	»	150.000	112.500	262.500
1854...........	7.590.000	2.750.000	»	10.340.000
1858...........	19.769.426	1.745.000	»	21.514.426
1860...........	25.000.009	1.436.000	»	26.436.009
1863...........	28.268.863	9.644.000	»	37.912.863
1866...........	5.900.000	»	160.000	6.060.000
Totaux.....	86.528.289	15.825.000	272.500	102.625.789

Trafic sur les lignes de l'État, les recettes et dépenses

ANNÉES	PERSONNES		MARCHANDISES		TOTAL des RECETTES n rixdales	TOTAL des DÉPENSES en rixdales	EXCÉDANT des RECETTES en rixdales
	NOMBRE	RECETTES en rixdales	QUINTAUX suédois	RECETTES			
1856	15.709	.	16.500	1.505	»	»	»
1858	359.412	229.415	799.792	140.522		»	
1860	506.296	475.874	1.822.554	398.553	»	»	»
1862	763.302	869.186	3.204.324	710.561	1.607.455	1.172.673	434.782
1864	1.024.441	1.831.363	5.264.312	1.577.430	3.462.019	2.267.169	1.194.850
1865	1.090.921	2.344.964	6.714.048	2.064.505	4.479.849	2.677.256	1.801.593
1866	1.276.495	2.309.305	7.826.906	2.341.442	5.064.371	3.009.659	2.054.712

La longueur moyenne du réseau des chemins de fer de l'Etat, qui était livrée au trafic, était, en 1856, de 0.25 ; en 1858, de 10.28 ; en 1862, de 40.6 ; en 1866, de 85.1, et en 1867 (mois de Mars), de 96.9 milles suédois.

Divisées par milles, les recettes et les dépenses étaient les suivantes :

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES	EXCÉDANT des RECETTES	DÉPENSES comparées AUX RECETTES
1858..............	36.124.55	35.411.33	13.22	98.03
1860..............	37.114.74	27.867.24	9.247.50	75.08
1862..............	39.572.99	28.869.36	.703.63	72.95
1864..............	48.352.22	31.664.37	16.687.85	65.49
1865..............	55.581.25	33.216.58	22.364.67	59.76
1866..............	59.510.82	35.366.14	24.144.68	59.43

Pendant que les recettes ont ainsi progressé de 64.7 0/0 pendant les huit années, depuis 1858, les dépenses cependant, malgré un trafic plus important, ont été un peu moindres pendant la dernière année que pendant l'année précédente, et les premières, comparativement aux dernières, ont tellement progressé que, quand les recettes en 1858 étaient comme 88 à 100, elles n'étaient en 1866 que dans la proportion de 59.43 à 60.

Le trafic sur les chemins de fer de l'Etat, selon les rapports officiels, présente un plus grand mouvement que sur les lignes particulières, à l'exception d'un seul : celui de Gefle-Dala qui, en 1866, donnait une recette par jour et par mille de 345 rixdales 84 ores, quand les lignes de l'Etat ne donnaient que 160 rixdales 99 ores.

TABLEAU N° 26

Budget de l'État pour les années 1855, 1857 et 1867.

BUDGET ORDINAIRE	1855-57	1867
RECETTES		
1° *Recettes ordinaires.*		
A divers titres	7.249.200 »	8.978.740 »
2° *Recettes extraordinaires.*		
Produit des douanes	7.800.000 »	13.500.000 »
Id. d'octroi	750 »	» »
Id. des postes	727.500 »	2.000.000 »
Id. du timbre	1.065.000 »	1.600.000 »
Id. de l'impôt sur les eaux-de-vie	4.500.000 »	9.500.000 »
Restes à recouvrer sur les budgets des années précédentes	195.000 »	» »
Totaux	21.537.450 »	35.578.740 »
DÉPENSES		
1er chapitre. La liste civile	1.171.260 »	1.417.000 »
2e id. Département de la justice	1.785.540 »	2.434.950 »
3e id. Département des affaires étrangères	338.475 »	479.200 »
4e id. Département de la guerre	6.564.510 »	9.339.600 »
5e id. Département de la marine	2.386.780 »	3.940.450 »
6e id. Département de l'intérieur	1.491.210 »	3.811.000 »
7e id. Département des finances	2.675.670 »	6.072.500 »
8e id. Département des cultes	1.958.745 »	4.560.200 »
9e id. Pensions	944.190 »	1.314.150 »
Totaux	19.315.380 »	33.369.000 »
Pour couvrir les dépenses assignées sur le Comptoir de la dette nationale	2.222.070 »	2.209.740 »
Totaux	21.537.450 »	35.578.740 »

BUDGET EXTRAORDINAIRE	1855-57	1867
RECETTES		
Excédants des recettes du budget pour trois ans....	4.644.732 »	» »
Id. id. pour un an.......	» »	2.209.740 »
Encaisse en argent et obligations du Comptoir de la dette nationale....................................	6.268.732 50	» »
Les cartes et les journaux..........................	1.497.750 »	» »
Impôt général......................................	6.442.500 »	2.600.000 »
Reliquat des fonds disponibles alloués aux secours par le Comptoir de la caisse nationale............	1.050.000 »	» »
Bénéfices de la Banque..............................	4.050.000 »	3.400.000 »
Id. du fonds des salpêtres.....................	» »	600.000 »
Part de l'Etat dans l'excédant des recettes des chemins de fer pour les années 1866 et 1867...........	» »	2.000.000 »
Totaux................	23.953.714 50	10.809.740 »
DÉPENSES		
1er chapitre. Crédit................................	» »	106.645 »
2e id. id.	» »	110.133 33
4e id. id.	» »	1.817.277 08
5e id. id.	» »	1.057.200 »
6e id. id.	» »	1.436.133 33
Id. id. Prêt................................	» »	580.000 »
7e id. Crédit................................	» »	306.743 64
8e id. id.	» »	564.736 »
Id. id. Prêt................................	» »	150.000 »
9e id. Crédit................................	» »	404.500 »
Pour la construction et matériel des chemins de fer.	» »	6.060.000 »
Pour la reconstruction de la maison de la Diète......	» »	151.800 »
Crédit ouvert pour la conservation de la neutralité..	3.285.000 »	» »
Crédits accordés pour l'Exposition universelle à Paris	75.000 »	» »
Remboursement des fonds avancés pour les dépenses administratives de la colonie de St-Barthélemy	6.421 77	» »
Dépenses d'intérêt, etc., du Comptoir de la dette nationale...	3.255.885 »	» »
Crédits et prêts accordés par les Diètes précédentes, mais non encore employés........................	3.063.418 15	» »
Secours pour les années de disette..................	1.834.231 66	» »
Crédits ouverts pour balancer les découverts des années précédentes................................	600.000 »	» »
Achat de matériel de la fabrication des eaux-de-vie..	412.500 »	» »
Crédits et prêts assignés sur le Comptoir de la dette nationale, déduction faite des fonds déjà votés pour la construction des chemins de fer déjà accordés ou employés..	10.009.419 96	» »
Totaux................	22.541.876 54	12.745.168 38

Nous avons déjà mentionné que, en outre du budget ordinaire, il est d'usage que la représentation nationale ouvre certains crédits pour les cas imprévus. Ces crédits, pour lesquels le gouvernement n'est soumis à d'autres restrictions qu'à celles indiquées par les motifs qui les ont déterminés, sont de trois espèces différentes, savoir : le *grand crédit*, qui ne peut être touché qu'en cas de guerre ; le *petit crédit*, qui est affecté à la défense du pays et à quelques autres situations majeures ; et, ensuite, les différents *crédits* alloués à titre de secours, en cas de disette, etc. Le montant de ces derniers est très-variable, suivant l'objet de leur application ; mais le grand crédit comprend ordinairement une somme de 3,000,000 rixdales, et le petit crédit une somme de 15,000,000 rixdales.

TABLEAU N° 27

Recettes et dépenses du budget suédois

Années 1834-1864

MOYENNE

ANNÉES	RECETTES	DÉPENSES	EXCÉDANT
1834—43.......	20.528.617	19.444.022	1.114.595
1844—53.......	23.405.539	22.626.054	779.485
1854—63.......	33.572.638	30.384.758	3.187.880
1864...........	37.048.375	34.418.019	2.630.356

Ces chiffres comprennent les recettes effectives et les dépenses effectuées pendant ces différents exercices. — Pour les années suivantes, dont le compte général n'est pas encore apuré, les recettes et les dépenses annuelles ont été calculées ainsi :

POUR LES ANNÉES	BUDGET ORDINAIRE		BUDGET EXTRAORDINAIRE	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1864—66.......	32.909.950	31.250.000	9.464.437	11.904.546 (1)
1867...........	35.578.740	33.369.000	8.600.000	6.685.168

(1) Le budget extraordinaire a été arrêté, à la Diète de 1863, pour les trois années 1864-65-66, à une somme de 38,363.161 rixd. 35 ores en recette ; et à 35,704,636 rixd. 76 ores en dépense, en moyenne, déduction faite de 9,970,850 rixd. sur les recettes du budget qui sont allouées à l'administration de la dette nationale pour faire face à certaines dépenses.—La même opération a fait déduire la somme de 2,209,740 rixd. sur les recettes calculées à 10,809,740 rixd. pour couvrir les dépenses extraordinaires du budget de 1867.

Si les recettes et les dépenses de ces budgets sont totalisées pour les exercices 1864 et 1866, nous voyons que les recettes de l'État ont été basées sur un chiffre de 42,374,387 rixd. et les dépenses à 43,151,146 rixd. pour l'année 1867; les premières ont été calculées à 44,178,740 rixd., et dernières à 40,054,168. — Dans ces chiffres du budget extraordinaire pour les années 1864 et 1866, ne sont pas comprises les sommes allouées par la Diète précédente pour la construction des chemins de fer de l'État et des lignes particulières, comprenant une somme de 37,540,000 rixd.

Nous n'avons pas également confondu, avec le budget de l'État, les crédits alloués à la construction des chemins de fer, ni les 6,060,000 rixd. qui ont été affectés à la construction et au matériel des chemins de fer, et qui figurent au budget de 1867. — Cette dépense devait être couverte, d'ailleurs, partie par 2,000,000 rixd. sur les recettes des chemins de fer de l'État, partie par les fonds disponibles de l'administration de la dette nationale.

La Diète de cette année (1867) a réglé le budget de l'Etat pour 1868 de la manière suivanle :

Budget ordinaire

RECETTES

Ordinaires		8.861.270
Extraordinaire :		
Douanes	14.000.000	28.000.000
Postes	2.000.000	
Timbre	1.500.000	
Impôt sur la fabricatien de l'eau-de-vie	10.500.000	
TOTAL		36.861.270 rixd.

DÉPENSES

1er Chapitre. —	Liste civile	1.417.000
2me »	Departement de la justice	2.353.100
3me »	» des affaires étrangres	479.200
4me »	» de la guerre	9.498.000
5me »	» de la marine	3.952.900
6me »	» de l'intérieur	3.926.900
7me »	» des finances	5.998.100
8me »	» des cultes	4.598.700
9me »	Pensions et retraites	1.319.100
	Total	33.543.000
Pour couvrir les dépenses de l'administration de la dette nationale		3.318.270
	TOTAL	36.861.270 r.

abstraction faite des sommes allouées à la constructions des chemins de fer. Il a été également assigné à cette administration, pour 1868, des crédits pour le compte de l'Etat, montant à 5,057,667 rixd. 27 ores. Elle en est couverte par ses recettes.

TABLEAU N° 28

Emprunts d'État de la Suède

VALEURS DIVERSES	TAUX de l'intérêt	MONTANT des obligations	VALEUR reçue du montant des OBLIGATIONS en rixdales.	RESTANT de la dette au 1er avril 1867.	TERMES d'échéance.
1855 Emprunts pour la construction de chemins de fer.........	4 et 3 1/2	281.900 rixd.	274.850 »	225.300 »	Six mois après dénonciation de la part de l'administrat. de la Det. N.
1858 Id. Id.....	4 1/2	8.190.500 th. c.	19.703.472 60	19.659.200 »	1898 janv. 2
1860 Id. Id.....	4 1/2	8.000.000	25.615.074 70	24.206.333 77	1898 nov. 1
En obligations avec primes d'un ensemble de 2,400,000 thalers inscrits pour 5/6e de la valeur nominale, soit....................	....	2.000.000			
1861 Emprunts pour la construction de chemins de fer.........	4 1/2	3.000.000 rixd.	2.730.000 »	2.798.500 »	1899 sept. 30
1864 Id. Id.....	4 1/2	555.700 l. st.	8.790.836 55	9.750.840 »	1918 avril 15
1866 Id. Id.....	5	9.932.300 th.c.	23.677.689 29	26.429.865 »	1931 janv. 2
Totaux.....	....	....	80.791.923 14	83.070.038 77	....

Dans le nombre de ces emprunts sont ceux de 1855 et 1861, négociés dans le pays en rixdales; et de ceux de 1860 et 1866, la Banque suédoise a pris une partie, savoir : de la première, 1,600,000 thalers, et de la seconde, 1,103,600 thalers.

Pour couvrir le montant en intérêts et capital de ces emprunts, les sommes suivantes ont été annuellement payées :

Pour 1855..................................	13.655 »
— 1858..................................	1.166.666 67
— 1860..................................	1.466.000 »
— 1861..................................	165.000 »
— 1864..................................	489.500 »
— 1866..................................	1.380.000 »
Total..................	4.680.821 67

TABLEAU N° 29

—

Les Banques

1° BANQUE NATIONALE

ANNÉES	CAPITAL	ACTIF	PASSIF	BÉNÉFICE NET
1835 31/12....	7.500.000	63.119.249	54.690.365	928.885
1850 »	15.000.000	67.829.846	48.463.069	1.394.373
1865 »	25.000.000	100.608.400	63.619.401	1.860.360

ANNÉES	ENCAISSE métallique, or et argent.	BILLETS en circulation.	COMPTES courants.	DÉPOTS
1835 31/12....	26.315.979	37.981.546	»	»
1850 »	18.295.225	33.543.639	»	»
1865 »	15.657.829	30.509.649	4.432.426	3.672.200
1866 »	14.447.012	26.634.011	4.398.700	3.936.969

Le montant des billets qui n'est pas représenté par la valeur métallique doit s'élever au plus à 30,000,000 rixd. La différence entre la plus haute émission des billets et le montant des billets en circulation forme le fonds de réserve de la Banque. Cette partie de l'encaisse en or et argent que possède la Banque, ou l'administration de la Monnaie pour son compte, ne doit pas être inférieure à 10,000,000 rixd.

2° Banques particulières émettant des billets

ANNÉES	NOMBRE	CAPITAL	ENCAISSE en argent ou en billets	BILLETS en circulation.	COMPTES courants.	DÉPOTS
1834 31/12	2	552.400	356.467	1.333.063	111.334	3.380
1850 »	8	11.201.195	4.591.963	15.043.507	1.251.814	208.695
1866 »	(1) 23	28.895.673	12.925.421	31.542.967	7.578.843	24.223.987

(1) Il y avait, en outre, trois banques particulières autorisées, mais qui, selon les rapports, n'avaient pas encore, à la fin de l'année 1866, commencé à fonctionner.

TABLEAU N° 30

—

Système des monnaies; poids et mesures suédois, comparé avec le système français

§ 1er *Monnaies.*

En même temps que l'on a substitué à notre ancien système de monnaies le système décimal, l'ordonnance du 3 février 1855 a décidé que l'unité monétaire serait le quart de riksdale argent, et que cette unité devait être nommée *riksdaler riksmynt*, et divisée en cent parties dites: ores.

La monnaie d'argent se frappe en six valeurs différentes, à partir de 4 riksdalers = 1 riksdaler argent, à 1/10e riksdaler ou 10 ores = 1/40e riksdaler argent. — Toutes les pièces de monnaie d'argent sont du même titre, savoir : 3 parties argent fin et une partie cuivre, composition nommée argent monnayé ; et de deux livres suédoises de cette composition (= 0 k. 850 grammes) se frappent 25 riksdalers argent qui représentent 25 pièces d'argent de la valeur de 4 riksdales chaque. En monnaie française, 1 *riksdaler riksmynt* vaut 1 fr. 429 m, et un ore vaut 1,429m. — Ainsi, un franc égale 70 ores, et un centime égale 0,70 ore.

§ 2. *Mesures.*

En vertu de l'ordonnance royale du 10 novembre 1865, un type unique de poids et mesures a été adopté pour le pays.

A savoir :

La mesure de longueur, qui a pour unité le *pied*, est divisée comme suit :

1 Ref, en 10 stânger.
1 Stång, en 10 pieds.
1 Pied, en 10 pouces.
1 Pouce, en 10 lignes.

La mesure de superficie a pour unité le pied carré; on la divise ainsi :

1 Ref carré, en 100 stånger carrés.
1 Stang carré, en 100 pieds carrés.
1 pied carré, en 100 pouces carrés.
1 pouce carré, en 100 lignes.

La mesure de capacité doit avoir pour unité : *le pied cubique.*

Le pied cubique est divisé en 10 kanner ou 1,000 pouces cubiques; 1 pouce cubique, en 1,000 lignes cubiques.

§ 3. *Poids.*

Le poids, qui doit avoir pour unité la livre, se divise comme suit :

1 Nylast (l'aste nouveau), divisé en 100 quintaux.
1 Quintal, en 100 livres.
1 Livre, en 100 ort.
1 Ort, en 100 korn.

Outre les poids et mesures ci-dessus mentionnés, on compte jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé :

A. 1 Mille suédois de 36,000 pieds.

B. Pour mesurer le charbon on emploie 1 kolast contenant 75,6 pieds cubiques, et 1 koltunna (tonneau de charbon) contenant 6.3 pieds cubiques

§ 4. *Comparaison avec les poids et mesures français.*

Un pied = 0,29,690 mètres, et un mètre = 3,3681 pieds.
Un mille = 10,69 kilomètres, et un kilomètre = 3368.1 pieds.
Un pied carré=0,088 mètres carrés, et 1 m. carré=11,34 pieds carrés.
Un ref carré = 8,8151 ares, et 1 hectare = 113,43 refs carrés, ou 2,026 arpents de Suède.
Un pied cubique = 0,2617 hectolitres, et 1 litre = 0.382 kanner.
Une livre = 425,08 grammes = 0,4251 kilogrammes, et 1 kilogramme 2,3525 livres.
Un quintal = 42,508 kilog., et un quintal métrique 2,352 quintaux.
Un nylast (laste nouveau) = 4,2508 tonneaux.

TABLEAU N° 31

—

Postes et télégraphes

En 1668, un tiers de siècle après l'organisation des postes, il n'y avait déjà pas moins de 78 bureaux ouverts, et leur nombre s'est élevé en :

L'année 1755 à.................	97
— 1815 à.................	109
— 1855 à.................	169
Et dans l'année 1866 à.................	414

Le nombre des bureaux entre lesquels il existait des malles-poste pour le transport des voyageurs était, en 1866, de 93, et le nombre de milles sur lesquels les lettres étaient expédiées par les malles-poste était, à la fin de 1856, de 157,500.

Transport des lettres

ANNÉES	LETTRES AFFRANCHIES			LETTRES franches de port	TOTAL des pièces
	Pour l'intérieur	Pour l'intérieur et l'étranger	Pour l'étranger		
1833..............		2.166.767		»	2.166.767
1843..............		3.028.378		347.520	3.375.898
1850..............	3.363.192		136.270	403.903	3.903.365
1860..............	5.903.639		358.166	435.995	6.697.800
1864..............	7.664.900		510.965	518.455	9.681.327
1865..............	8.130.200		555.164	685.878	10.365.375

Recettes des postes

ANNÉES		RECETTES brutes	SOMMES versées dans la Caisse de l'État
1662..............	Daler argent.......	27.827	6.211
1750..............	— —	210.141	124.547
1800..............	Rixdale specié.....	167.216	114.674
1850..............	— banco.....	751.229	115.000
1855..............	— —	841.380	57.500
1865..............	— riksmynt..	2.331.444	»

Dans ces recettes n'est pas comprise une somme de 70,000 rixdales qui a été allouée par la Diète de 1860 et les Diètes suivantes pour l'organisation des malles-poste. — Les dépenses de l'administration des postes pour l'année 1865 se sont élevées à 2,316,927 rixd. — Le nombre des lettres chargées qui ont été expédiées pendant l'année 1864 était, sous recommandation ouverte, de 156,484, et sous recommandation fermée, de 386,076.

Pendant l'année 1865, le nombre total des lettres recommandées était de 609,345, dont, sous recommandation ouverte, 162,207, et recommandation fermée, de 447,538. Le montant des sommes qui ont été envoyées pour le compte des particuliers, sous recommandation ouverte, s'élevait, pour l'année 1850, à 171,080,400 rixdales, et pour l'année 1863, à 280,000,000 rixd.

Tableau indiquant la progression successive des lignes et bureaux électriques, ainsi que le nombre des dépêches expédiées et les recettes pendant les années 1853 *à* 1866.

ANNÉES	NOMBRE de bureaux.	LONGUEUR des lignes en kilomètres.	LONGUEUR des fils en kilomètres.	DÉPÊCHES DE L'ÉTAT et des particuliers.			RECETTES en francs.
				Intérieures	Internationales et de transit.	Nombre total.	
1853.........	2	70	70	851	»	851	721
1857.........	60	3.910	5.311	135.410	39.454	174.864	510.569
1860.........	68	4.572	6.075	126.239	45.165	171.404	595.269
1863.........	73	4.889	7.563	154.691	73.021	227.712	805.317
1866.........	93	5.746	11.305	268.128	150.616	418.744	903.554

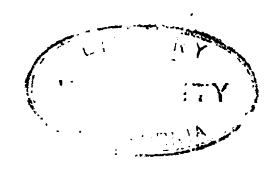
Dans les 5,546 kilomètres ci-dessus mentionnés est compris le fil sous-marin entre l'île de Gotland et le continent suédois. Outre ce câble sous-marin, qui a été posé aux frais de la Suède et a coûté 263,000 fr., il y en a encore deux autres qui ont été posés aux frais communs des deux pays entre Hillesborg en Suède, et Weëbek en Danemark, chacun de 16.9 kilomètres de longueur. Il y a aussi un câble établi à frais communs des deux pays entre Skore, près Trelleborg en Suède, et Arcona à l'île de Rugen en Prusse, d'une longueur de 81.4 kilomètres.

Voici quelques données sur les lignes sous-marines les plus connues :

	ANNÉES	LONGUEUR en kilomètres
Entre l'Angleterre et la France..................................	1850	36
Id. et la Belgique..............................	1852	114
Id. et l'Irlande..............................	»	103
Id. et la Hollande..............................	1853	173
Id. et l'Irlande et l'Écosse..........................	1853	39
Id. et l'Italie et l'île de Corse....................	1854	104
Par le Grand-Belt en Danemark..................................	1854	23
» le Petit-Belt id.	»	8
» la mer Noire..	1855	600
» le détroit de Messine...................................	1856	8
» le Bosphore..	»	2
» Valentia en Irlande et Terre-Neuve.......................	1866	2.925

En Europe, il y aurait ainsi seulement quatre lignes sous-marines d'une étendue plus considérable que celle de la Suède à l'île de Gotland.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Ce, RUE COQ-HÉRON, 5.



Errata et Additions.

Page	ligne	*Au lieu de:*	*Lisez:*
Page 18	ligne 20.	Harsp-rånget	Har-språnget.
» 20	» 13.	1816 à 1826	1816 à 1820.
» »	» 27.	0,8. 1.6	0,8 & 1,6.
» 21	» 21.	46 pour 100	1,46 pour 100.
» »	» 23.	nombre de villes	nombre de villes importantes.
» 22	» 21.	12—13 %.	12,13 %.
» 23	» 6.	5.8 p. 100	5,8.
» »	» 13 & 14.	Les mots" ce chiffre — —	2 %, ainsi que les signes: % aprés 10,5 & 34,3 doivent être omis.
» »	» 17.	34,3	34,9.
» 30	» 4 & 8.	Cinq	À peu près six.
» 31	» 3 de la note.	dix-huit	douze.
» »	» 6 » »	21	22.
» »	» 8 » »	de cinq	de neuf.
» 43	» 7 » »	Les mots" par entretenir	— — l'agriculture" doivent être biffés.
» 45	» dern:e de la note.	1866	1865.
» 51	» 6 de la note.	4,466,100	4,446,100.
» 54	» 11.	travaux publics	travaux publics des villes.
» 55	» 10.	(1), lequel doit être placé auprés d'XI:e siecle sur la ligne 8:e.	
» 57	» 3 d'en bas.	25	26.
» 58	» 2 » » 2:e.	18,71,695 steres	1,871,697 stêres.
» 63	» 1 » »	le metal le plus precieux.	la marchandise la plus precieuse.
» 66	» 9 d'en bas:	ou	du.
» »	» 26 » »	Grongesberg	Grängesberg.
» 71	» 16.	Suivant le decr. roy. 17 Mai 1867 de vie est elevé à 70 öre la kanna	l'impot de la fabrication de l'eau suédoise.
» 76	» 20.	240 millions	214 millions
» 79	» 9.	21,500,471.—9,726, 280—31, 226, 769.	21,500,470—9,726,289—31,226,759.
» 83	» 1. » »	12	14.
» 84	» 3	l'exportation de la Norwége	la navigation du pavillon Norwégien.
» 90	» 4.	*de la* frontière de l'ouest *à celle*	*vers les* frontières de l'ouest et ..
» 92	» 24.	80,815,412 R:dr 8 öre ou de 115, 885, 224 fr.	80,791,923 R:dr 14 öre ou de 115, 454, 658 fr.
» 94	» 1:e & 2:e d'en bas.	1852 et 1855.	1862—1865.
» 96	» 1:e d'en bas.	lieu	temps.
» 97	» 5.	Les mots "et que l'exportation	— — 1835" doivent étre omis.
» »	» 6.	était de	en 1835 était de.
» 100	» 11 de la note.	Adoptée aussi	Adoptée de même en 1701.
» »	» 12 » »	Les mots "organisée en	1701" doivent être omis.
» 102	» 2 » »	1817	1867.
» 108	» 4 » »	d'Abord	d'abord en 'Angleterre.
» »	» 9.	la chambre	un membre de la chambre.
» 115	» 7.	existence intellectuelle	état spirituel.
» 121	» 3 de la note:	peuple, l'Association.	peuple, et l'Association.
» 131	» 4 d'en bas:	1865	1855.
» 132	» 5 & 6	Gothland	Götaland.
» 133	» 12.	Gothland	Götaland.
» »	» 13.	Kapparberg	Kopparberg.
» »	» 14.	Gelleborg	Gefleborg.
» »	» 21.	3373.	373.
» 135	» 19.	pour l'année 1859 (la col. des rixd)	1.
» 136	» 9.	d'en bas, col. dern., 31	631.
» 138	» 7. » »	col. 3:me	1.
» »	» 1. » »	» 1:re	3.
» »	» » » »	» 3:me & 4:me »50, 500,000.	46. c:a 50,500,000.
» 155	» 2.	de la note: 6	7.
» 158	» 15.	on comptait en outre	on comptait.
» »	» 17.	10 chevaux	10 chevaux, lesquelles sont comprises parmi les sus-dits bateaux à vapeur.
» 161	» 1.	Lignes Particulières (dito A.)	(B.) Lignes Particulières.
» 162	» 11.	25,000,009	25,000,000.
» 176	» 4, d'en bas.	Ajoutez: Entre Sicile et Algerie… 240 kilom.	

